

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

---000---

SECRETARIAT GENERAL

---000---

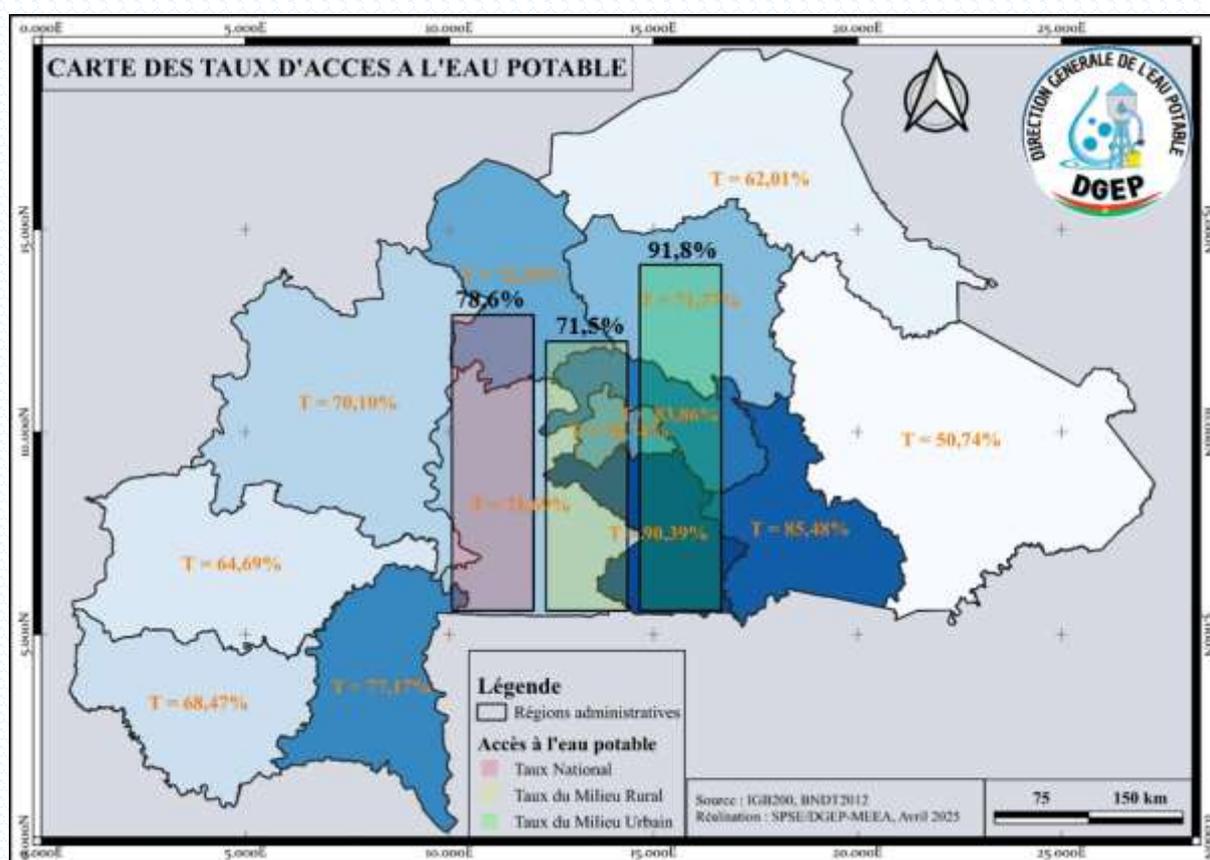
DGEP – ONEA

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

---000---

PROGRAMME NATIONAL D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (PN-AEP)



RAPPORT NATIONAL BILAN ANNUEL 2024

(Version Finale)

Mars 2025

SOMMAIRE

1	CONTEXTE	ix
2	RESUME EXECUTIF	x
3	INTRODUCTION	1
4	POINTS CLES DE LA DERNIERE SESSION	3
4.1	Rappel des principaux résultats atteints au premier semestre 2024	3
4.1.1	Action 1 : Accès universel à l'eau potable	3
4.1.2	Action 2 : Gestion du service public de l'eau	5
4.1.3	Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel	5
4.2.	Programmation révisée 2024	6
5	PRESENTATION DU PROGRAMME	7
6	BILAN DE MISE EN œuvre DES ACTIVITES	8
6.1	Action 1 : Accès universel à l'eau potable	8
6.1.1	Milieu rural	8
6.1.1	Milieu urbain	37
6.2	Action 2 : Gestion du service public de l'eau	43
6.2.1	Milieu rural	43
6.2.2	Milieu urbain	85
6.3	Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel	92
6.3.1	Milieu rural	92
6.3.2	Milieu urbain	97
7	BILAN FINANCIER	101
7.1	Synthèse globale	101
7.1.1	Milieu rural	101
7.1.1	Milieu urbain	103
7.2	Action 1 : Accès universel à l'eau potable	104
7.2.1	Milieu rural	104
7.2.2	Milieu urbain	123
7.3	Action 2 : Gestion du service public de l'eau	127
7.3.1	Milieu rural	127
7.3.2	Milieu urbain	128
7.4	Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel	130
7.4.1	Milieu rural	130
7.4.2	Milieu urbain	131
8	INDICATEURS DE PERFORMANCE	133
8.1.	Niveau national (rural et urbain)	133
8.1.1.	Taux d'accès à l'eau potable 2024	133
8.1.2.	Evolution du Taux d'accès à l'eau potable au niveau national	134
8.1.3.	Taux d'accès à l'eau potable 2024 selon les ODD au niveau national	134
8.2.	Milieu rural	136
8.2.1.	Fonctionnalité des ouvrages en milieu rural	136
8.2.2.	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	139
8.2.3.	Comparaison des réalisations par rapport à la planification initiale en milieu rural	143
8.2.4.	Equipped des formations sanitaires et des écoles en PEM, BF/BP en milieu rural	143

8.3.	Milieu urbain	145
8.3.1.	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	145
8.3.2.	Evolution du taux d'accès en milieu urbain	145
8.3.3.	Evolution du rendement du réseau en milieu urbain	146
8.3.4.	Evolution des Bornes Fontaines inactives en milieu urbain	146
8.3.5.	Evolution des Branchements Particuliers inactifs en milieu urbain	146
9	<i>Suivi des procédures de dévolution des marchés</i>	147
9.1.	MILIEU RURAL	147
9.2.	MILIEU URBAIN	150
10	<i>Financement du programme</i>	151
10.1.	Proportion de financement acquis Milieu rural	151
10.2.	Proportion de financement acquis Milieu urbain	151
11	<i>DIFFICULTES RENCONTREES, PROPOSITIONS DE SOLUTIONS ET DE RECOMMANDATIONS</i>	153
11.1.	Difficultés rencontrées, propositions de solutions	153
11.2.	Etat de mise en œuvre des recommandations de la session précédente	153
11.3.	Propositions de recommandations	154
12	<i>Conclusion</i>	155

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des réalisations par actions (en millions de francs CFA)	x
Tableau 2 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques au 31 Décembre 2024 en matière d'AEP	x
Tableau 3 : Synthèse des réalisations par actions (en millions de francs CFA)	3
Tableau 4 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques au 30 Juin 2024 en matière d'AEP	4
Tableau 5 : Programmation annuelle révisée des ouvrages d'AEP	6
Tableau 6 : Actions, objectifs opérationnels et résultats du PN-AEP	7
Tableau 7 : Synthèse des réalisations par actions (en milliard de FCFA)	8
Tableau 8 : Proportion d'acteurs appliquant le guide ImS	8
Tableau 9 : ImS pour la réalisation des PMH	9
Tableau 10 : ImS pour la réalisation des AEPS	10
Tableau 11 : ImS pour la réalisation des AEP/MV/ML	12
Tableau 12 : activités en lien avec l'AFDH	15
Tableau 13 : Réalisations de forages équipés de pompe, forages à gros débit, puits modernes	17
Tableau 14 : Réalisations d'études d'AEPS, d'AEPS neuves et de PEA neufs	18
Tableau 15 : Etudes et constructions de CPE	20
Tableau 16 : Réalisations d'études d'impact environnemental et social pour AEPS et CPE	21
Tableau 17 : Suivi et définition des caractéristiques des sites d'eau de surface identifiés (barrages existants et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP	21
Tableau 18 : Inventaire des forages à gros débit équipés de PMH	22
Tableau 19 : Etudes et réalisations de Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Multi-villages (AEP-MV)	24
Tableau 20 : Etudes d'impact environnemental et social pour Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Multi-villages (AEP-MV)	25
Tableau 21 : Détails des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV)	26
Tableau 22 : Caractéristiques des systèmes d'AEP multi-villages existants	27
Tableau 23 : Réalisations de forages équipés de pompe	28
Tableau 24 : Réalisations de PEA	29
Tableau 25 : Réalisations d'AEPS	30
Tableau 26 : Réhabilitations de forages équipés de pompe, puits modernes, AEPS	32
Tableau 27 : Etudes de réhabilitation, d'extension/Mise à niveau des AEPS	32
Tableau 28 : Réhabilitation d'AEPS et de PEA	33
Tableau 29 : Extension et mise à niveau des AEPS	34
Tableau 30 : Réhabilitations de forages et PEA dans les écoles et centres de santé	36
Tableau 31 : Récapitulatif des réalisations dans les zones non-loties	37
Tableau 32 : Récapitulatif des nouveaux centres ouverts par l'ONEA	38
Tableau 33 : Situation de l'Augmentation du réseau de distribution, des branchements particuliers, des bornes fontaines, capacité de stockage et forages réalisés	39
Tableau 34 : Situation des raccordements de forages et de la mise en service de stations de traitement d'eau de surface	40
Tableau 35 : Situation de l'augmentation des capacités de production	41
Tableau 36 : Situation détaillée des extensions dans les villages rattachés des communes urbaines	41
Tableau 37 : Mode de gestion des AEPS/PEA et systèmes d'AEP multi-villages au niveau régional	43
Tableau 38 : Nombre de villages dépassant 3500 et 2 000 habitants ne disposant pas d'AEPS	44
Tableau 39 : Régulation de la tarification du service public de l'eau potable en milieu rural	45
Tableau 40 : Situation de l'exécution physique et financière des fonds transférés aux collectivités territoriales	48
Tableau 41 : Promotion des protocoles de collaboration pour l'AMOC-AEPHA	49
Tableau 42 : Signature des protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA	50
Tableau 43 : Organisation d'ateliers régionaux d'appropriation des formats de reporting en AEPHA et des canevas d'élaboration des rapports sur les fonds transférés	52
Tableau 44 : Elaboration des rapports communaux d'exercice de la MOC	53
Tableau 45 : Elaboration des rapports régionaux d'exercice de l'AMOC	54
Tableau 46 : Recrutement et formation initiale des ATC-AEPHA	55

Tableau 47 : Promotion de la note de contribution financière en matière d'AEPHA _____	56
Tableau 48 : Contribution financière lors de la réalisation des ouvrages d'AEP _____	57
Tableau 49 : Contribution financière lors de l'exploitation des ouvrages d'AEP _____	59
Tableau 50 : Formations du personnel des services techniques déconcentrés (Eau, Santé, éducation) sur les 8 modules relatifs à la mise en œuvre de l'AMOC _____	60
Tableau 51 : Formations des acteurs communaux sur les 8 modules relatifs à la MOC _____	61
Tableau 52 : Actualisation des PCD-AEPA /élaboration de PR-AEP _____	63
Tableau 53 : Elaboration, validation et promotion des outils d'exercice de la MOC et de l'AMOC _____	64
Tableau 54 : Processus de mise en place des structures intercommunales _____	66
Tableau 55 : Suivi de la mise en œuvre de l'intercommunalité _____	67
Tableau 56 : Fonctionnalité du dispositif de gestion _____	69
Tableau 57 : Etat des lieux des AUE au niveau national _____	74
Tableau 58 : Etat des lieux du processus de recrutement des Artisans réparateurs agréés _____	78
Tableau 59 : Bilan de la mise en place des instruments du document cadre de gestion du service public de l'eau en milieu rural _____	79
Tableau 60 : Tableau de suivi de la performance de l'approche service _____	81
Tableau 61 : Surveillance de la qualité de l'eau en milieu rural _____	82
Tableau 62 : Evolution des tarifs d'eau par tranches pour les clients de l'ONEA (en francs CFA par m ³) _____	85
Tableau 63 : Tableau de suivi de la performance de l'approche service en milieu Urbain _____	86
Tableau 64 : Surveillance de la qualité de l'eau en milieu urbain _____	88
Tableau 65 : Etudes et travaux d'amélioration des rendements réseaux _____	89
Tableau 66 : Etudes et travaux de la continuité du service de l'eau potable _____	90
Tableau 67 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP _____	92
Tableau 68 : Promotion de la recherche dans le sous-secteur de l'AEP _____	93
Tableau 69 : Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs _____	93
Tableau 70 : Récapitulatif régional de programmation et de ciblage _____	95
Tableau 71 : Récapitulatifs des ateliers de formations et de collecte de données (auprès des acteurs et points focaux) _____	96
Tableau 72 : Récapitulatif des dialogues et cadres de concertation dans le domaine de l'eau potable au niveau régional (GTR) _____	97
Tableau 73 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu urbain _____	97
Tableau 74 : Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs _____	98
Tableau 75 : Tenue des cadres de concertation de l'ONEA _____	99
Tableau 76 : Bilan financier global _____	101
Tableau 77 : Exécution financière global selon les sources de financement en 2024 (en millions de francs CFA) _____	101
Tableau 78 : Bilan financier des réalisations _____	102
Tableau 79 : Exécution financière global selon les sources de financement en 2024 (en millions de francs CFA) _____	103
Tableau 80 : Bilan financier des réalisations en milieu urbain _____	103
Tableau 81 : Bilan financier de l'action 1 _____	104
Tableau 82 : Bilan financier de l'action 1 milieu rural _____	105
Tableau 83 : Bilan financier de l'ImS pour la réalisation des PMH _____	105
Tableau 84 : Bilan financier de l'ImS pour la réalisation des AEPS _____	106
Tableau 85 : Bilan financier de l'ImS pour la réalisation des AEP-MV _____	106
Tableau 86 : Bilan des réalisations de forages équipés de pompe, Forages à gros débit, Puits Modernes (en millions de francs CFA) _____	107
Tableau 87 : Bilan des réalisations de piézomètre et des journées de redevabilité (en millions de francs CFA) _____	108
Tableau 88 : Bilan des réalisations d'AEPS neuves et PEA (en millions de francs CFA) _____	109
Tableau 89 : Bilan financier des réalisations des études et constructions de CPE _____	111
Tableau 90 : Bilan financier des Systèmes Adduction Multi-villages (en millions de francs CFA) _____	111
Tableau 91 : Bilan financier du détail des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV) (en millions de francs CFA) _____	113

Tableau 92 : Bilan financier des Etudes/Notices d'impacts environnemental et social des AEPS, AEP-MV et CPE (en millions de francs CFA)	114
Tableau 93 : Bilan financier des réalisations de forages équipés de pompe et de PEA dans les écoles (en millions de francs CFA)	115
Tableau 94 : Bilan financier des réalisations de forages équipés de pompe et de PEA dans les formations sanitaires (en millions de francs CFA)	116
Tableau 95 : Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en millions de francs CFA)	117
Tableau 96 : Bilan financier des études de réhabilitation, d'extension des AEPS (en millions de francs CFA)	118
Tableau 97 : Bilan financier des Extension/Mise à niveau des AEPS et réhabilitation des PEA (en millions de francs CFA)	119
Tableau 98 : Bilan financier des réhabilitations de forages et PEA dans les écoles (en millions de francs CFA)	120
Tableau 99 : Bilan financier des réhabilitations de forages et PEA dans les formations sanitaires (en millions de francs CFA)	122
Tableau 100 : Bilan financier de l'action 1	123
Tableau 101 : Situation de l'Augmentation du réseau de distribution, des branchements particuliers et des bornes fontaines	124
Tableau 102 : Situation de l'Augmentation des capacités de production et de stockage	125
Tableau 103 : Récapitulatif national des réalisations dans les zones non-loties en milieu urbain	126
Tableau 104 : Réalisations financières détaillée des extensions dans les villages rattachés des communes urbaines	126
Tableau 105 : Réalisation financière de l'action 2	127
Tableau 106 : Réalisation financière de l'action 2	127
Tableau 107 : Réalisation financière de l'action 2 en milieu urbain	128
Tableau 108 : Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtrise d'ouvrages (centres affermés) et renforcement des capacités des délégataires du service public d'eau potable en millions de FCFA	128
Tableau 109 : Coût du suivi de la qualité de l'eau en milieu urbain	128
Tableau 110 : Etudes et Travaux d'amélioration des rendements réseaux en million de francs CFA	129
Tableau 111 : Etudes et travaux de la continuité du service de l'eau potable en million de francs CFA	129
Tableau 112 : Réalisation financière de l'action 3	130
Tableau 113 : Réalisation financière de l'action 3 en milieu rural	130
Tableau 114 : Réalisation financière de l'action 3 en milieu urbain	131
Tableau 115 : Réalisation financière des renforcements des capacités en milieu urbain en million de FCFA	131
Tableau 116 : Mise en œuvre des activités de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs en milieu urbain en million de FCFA	132
Tableau 117 : Tenue des cadres de concertation de l'ONEA	132
Tableau 118 : Taux d'accès à l'eau potable au niveau national	133
Tableau 119 : Définition des niveaux d'accès à l'eau potable selon les ODD	134
Tableau 120 : Taux de fonctionnalité des PEM et AEPS/PEA, BP en 2024 en milieu rural	136
Tableau 121 : Taux d'accès à l'eau potable en 2024 par région en milieu rural	139
Tableau 122 : Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural	142
Tableau 123 : Analyse comparative des réalisations communautaires de 2024 à la planification annuelle du PN-AEP	143
Tableau 124 : Taux d'équipement des CSPS et des écoles en PEM, BF, BP fonctionnels	143
Tableau 125 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par région	145
Tableau 126 : Suivi du plan de passation des marchés	147
Tableau 127 : Estimation du temps moyen de la passation des marchés	149
Tableau 128 : Récapitulatif de l'état d'exécution du PPM 2024 de l'ONEA	150
Tableau 129 : Financements acquis par rapport aux besoins de financement (en milliards de francs CFA)	151
Tableau 130 : Financements acquis par rapport aux besoins de financement (en milliards de francs CFA)	151
Tableau 131 : Difficultés rencontrées et proposition de solutions	153

Tableau 132 : Etat de mise en œuvre des recommandations de la précédente session	153
Tableau 133 : Recommandations	154

LISTES DES FIGURES ET ILLUSTRATIONS

<i>Figure 1 : Situation de la signature des conventions entre les AUE et les communes au 31 décembre 2024</i>	77
<i>Figure 2: Situation des AR agréés au 31 décembre 2024</i>	79
<i>Figure 3 : Taux d'exécution financière par source de financement en milieu rural</i>	103
<i>Figure 4 : Evolution du Taux d'accès à l'eau potable au niveau national</i>	134
<i>Figure 5 : Taux d'accès à l'eau potable selon des ODD au niveau national</i>	135
<i>Figure 6 : Evolution du Taux de fonctionnalité des PEM</i>	137
<i>Figure 7 : Situation du parc de PMH selon le type de pompe</i>	137
<i>Figure 8: Taux de fonctionnalité des PEM selon le type de Pompe</i>	138
<i>Figure 9: Evolution du Taux de fonctionnalité des AEPS/PEA</i>	138
<i>Figure 10 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural</i>	140
<i>Figure 11 : Carte comparative du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible ODD</i>	141
<i>Figure 12: Cartes des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural entre 2005 et 2024</i>	142
<i>Figure 13: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain</i>	145
<i>Figure 14: Evolution du rendement du réseau en milieu urbain</i>	146
<i>Figure 15: Evolution des Bornes Fontaines inactives en milieu urbain</i>	146
<i>Figure 16: Evolution Branchements Particuliers inactifs en milieu urbain</i>	146
<i>Figure 17 : Financements acquis et à rechercher</i>	151
<i>Figure 18 : Financements acquis et à rechercher</i>	151

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AEP	: Approvisionnement en eau potable
AEPHA	: Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
AEP-MV	: Adduction d'Eau Potable Multi-Villages
AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AFD	: Agence Française de Développement
AFDH	: Approche Fondée sur les Droits Humains
AMOC	: Assistance à la Maitrise d'Ouvrage Communale
AR	: Artisan Réparateur
ATC	: Agent Technique Communal
AUE	: Association des Usagers de l'Eau
BE	: Bureau Exécutif
BF	: Borne Fontaine
BID	: Banque Islamique de Développement
BM	: Banque Mondiale
BP	: Branchement Particulier
CPE	: Centre de Production d'Eau potable
DANIDA	: Agence Danoise de Coopération Internationale
DAO	: Dossier d'Appel d'Offres
DGEP	: Direction Générale de l'Eau Potable
DPEAE	: Direction Provinciale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement
DREAE	: Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement
francs CFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
ImS	: Intermédiation Sociale
INO	: Inventaire National des Ouvrages d'approvisionnement en eau potable en milieu rural
MOC	: Maitrise d'Ouvrage Communale
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OS	: Objectif Spécifique
PCD-AEPA	: Plan Communal de Développement Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PEA	: Poste d'Eau Autonome
PEM	: Point d'Eau Moderne
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PN-AEP	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable
PA-SD	: Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement
PPP	: Partenariat Public Privé
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

1 CONTEXTE

La Direction Générale de l'Eau Potable (DGEP) est chargée de la mise en œuvre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP), adopté par arrêté ministériel « N°2016-15/MEA/CAB du 09 juin 2016, portant approbation du document du Programme d'Approvisionnement en Eau Potable à l'horizon 2030 ».

Le Cadre sectoriel de dialogue "Environnement, Eau et Assainissement" adopte, à la suite d'une revue annuelle, un Plan d'Action Sectoriel qui constitue une déclinaison du Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD). L'examen et l'approbation des rapports de bilan et de programmation de ce Plan d'Action Sectoriel, qui contribuent au PN-AEP, sont assurés par le Cadre de Dialogue de Gestion (CDG/PN-AEP). Par ailleurs, le Groupe Thématique National Eau et Assainissement (GTN-EA) sert de plateforme de redevabilité et de supervision, réunissant des représentants de l'État et d'autres parties prenantes, notamment les collectivités territoriales, la société civile, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Par ce rapport, le responsable du Programme informe les instances de pilotage, à savoir le Cadre de Dialogue de Gestion (CDG) et le Groupe Thématique National Eau et Assainissement (GTN-EA), de l'avancement des activités prévues dans le Plan d'Action Opérationnel Sectoriel, en cohérence avec le Plan d'Actions pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD). Ces informations permettront aux instances de prendre des décisions visant à améliorer : (i) l'accès universel à l'eau potable, (ii) la gestion du service public de l'eau potable, notamment en ce qui concerne les performances d'exploitation, et (iii) le renforcement du cadre institutionnel ainsi que la mise en œuvre des réformes stratégiques nécessaires.

En raison de la situation d'urgence actuelle, le rapport inclut également un bilan des réalisations humanitaires en faveur des Personnes Déplacées Internes (PDI) et des zones de retour.

Ces données visent à garantir aux parties prenantes, en toute transparence, que : (i) le programme progresse comme prévu et selon des processus maîtrisés, et (ii) que les acteurs impliqués (DGEP, ONEA, DREAE, secteurs privés, communes, ONG, associations de développement, projets, programmes, et autres ministères) disposent des capacités et de l'organisation nécessaires pour réguler le service et accompagner les communes dans le développement et la gestion de celui-ci.

Ce rapport présente le bilan annuel 2024 du PN-AEP.

2 RESUME EXECUTIF

En 2024, le montant prévu pour l'exécution des activités du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable s'évalue à **63,386** milliards de francs CFA. Sur cette prévision, **43,783** milliards de francs CFA a été dépensé au total, dont **29,578** milliards de francs CFA issus de la programmation, soit un taux d'exécution financière de **46,7%**. Au niveau national, le taux d'accès à l'eau potable est de 78,6%. Il est de 71,5% et 91,8% respectivement en milieu rural et en milieu urbain.

Tableau 1 : Synthèse des réalisations par actions (en millions de francs CFA)

Actions	Montant Programmé	Montant dépensé issu de la programmation	Montant dépensé en hors programmation	Montant Total dépensé	Taux d'exécution physique annuelle (%)	Taux d'exécution physique du Semestre 1(%)	Taux d'exécution financière annuelle (%)	Taux d'exécution financière du Semestre 1 (%)
Action 1 : Accès universel à l'eau potable	62 511,673	29 312,792	13 478,240	42 791,032	52	43,5	46,9	28,3
Action 2 : Gestion du service public de l'eau	633,129	172,057	172,170	344,226	69,9	38,3	27,2	21,3
Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel	241,313	93,036	555,032	648,068	79	72,7	38,6	38,4
Total	63 386,115	29 577,884	14 205,441	43 783,326	60,6	45	46,7	28,2

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

2.1. Action1 : Accès universel à l'eau potable

Le taux de réalisation physique annuel de l'**action 1** est de **52,0%**. Sur un coût prévisionnel de **62 511,673** millions de francs CFA, les activités entrant dans le cadre de l'accès universel à l'eau potable ont coûté **42 791,032** millions de francs CFA, dont **29 312,792** millions de francs CFA issus de programmation, soit un taux d'exécution financière globale de **46,7%**.

Le bilan des réalisations des ouvrages d'eau potable est dressé ci-dessous

Tableau 2 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques au 31 Décembre 2024 en matière d'AEP

Milieu Rural :							Milieu Urbain :					
Activités	Programmation (a)	Réalisation				Taux de réalisation (b/a) en %	Activités	Programmation (a)	Réalisation			Taux de réalisation en % (b*100/a)
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des PDI (d)	Total (b+c)				Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Forages neufs	1486	761	640	220	140 1	51,2	Pose de réseau (Km)	234	189,0	93,1	282,1	80,8
Réalisation de PEA	274	126	221	46	347	46,0	Piézomètres	0	0	0	0	-
AEPS neuves	354	80	42	4	122	22,6	BP (Nombre)	42 810	34 632	0	34 632	80,9
Réalisation de forage à gros débit	152	86	12	0	98	56,3	BF (Nombre)	144	114	53	167	79,2
Réhabilitation de PEA	23	3	2	0	5	13,0	Augmentation de la Capacité de stockage (m³)	600	600	0	600	100
Réhabilitation d'AEPS	47	14	3	0	17	29,8	Augmentation de la capacité de production (m³/j)	13102	7 538	37 284	44 822	57,5
Réhabilitation de forages	601	295	187	95	482	49,1	Forages à réaliser	54	14	7	21	27,8
Réalisation des études NIES pour AEPS	17	17	6	0	23	100,0	Forages à raccorder	58	41	7	48	70,7
Réalisation d'études d'AEP-Multi villages	9	9	0	0	9	100,0						
Réalisation d'AEP-Multi Villages	8	0	0	0	0	0,0						

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP ; ONEA, 2024

2.2. Action 2 : Gestion du service public de l'eau

Au cours de l'année 2024, aucun nouveau contrat de suivi et d'entretien des ouvrages n'a été signé entre les Artisans réparateurs agréés et les communes ; vingt-deux (22) nouveaux contrats d'affermage des systèmes d'AEP ont été signés. Le taux de systèmes d'AEP gérés par délégation est de **16,4%**.

A cela s'ajoute :

- l'appui/accompagnement des communes par les services techniques déconcentrés en charge de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice de la MOC ;
- la promotion de la note de propositions relatives aux contributions financières auprès du personnel de 4 DREAE/DPEAE ;
- la promotion des outils MOC et AMOC auprès du personnel de sept (07) DREAE/ DPEAE ;
- le transfert de 2,384 milliards de francs CFA à 53 communes pour la réalisation de 54 mini-AEP ;
- la mobilisation d'une contribution financière à hauteur de 28,22 millions de francs CFA lors de la réalisation et de l'exploitation des ouvrages d'AEP ;
- la validation d'un (01) cahier de charges pour l'exploitation des AEPS/PEA privés ;
- l'élaboration d'un dispositif organisationnel de gestion du Service Public de l'Eau (SPE) au profit de la Communauté de communes « Je Kagni »
- l'élaboration de 271 rapports d'exercice de la maîtrise d'ouvrage par des communes
- la formation de 110 cadres des services techniques déconcentrés des régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et des Cascades ainsi que des services centraux des ministères en charge de la santé, de l'éducation, des finances, de l'administration territoriale, de l'eau et de l'assainissement.
- la réalisation d'un audit de la performance de la gestion des systèmes d'AEP ;
- la formation et le renouvellement de 27 AUE ;

Le taux d'exécution physique annuel de l'action 2 est de **69,9%**. Sur un coût prévisionnel de **633,129** millions de francs CFA, les activités entrant dans le cadre de la gestion du service public de l'eau potable ont coûté **344,226** millions de francs CFA, dont **172,057** millions de francs CFA issus de programmation, soit un taux d'exécution financière globale de **27,2%**.

2.3. Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

Au titre du renforcement du cadre institutionnel, des ateliers de formation sur des thématiques diverses et des ateliers d'information, de communication et d'échanges ont été réalisés à l'endroit des acteurs intervenant dans le domaine de l'AEPHA. Toutes les rencontres des cadres statutaires prévues par le programme pour l'année 2024 ont été tenues, ainsi que des ateliers de formation et de collecte de données auprès des acteurs et des points focaux. Aussi, la stratégie de communication 2024-2030 du PN-AEP a été élaborée et validée. Un projet de décret portant définition des règles, critères et indicateurs d'accès à l'eau potable en situation de développement et d'urgence a été validé en réunion de cabinet. Une revue des programmes budgétaires initiée par Ministère en charge des Finances induit le changement de l'intitulé de l'action 3 « renforcement du cadre institutionnel » qui devient « Développement de la

recherche-action en matière d'eau potable ». Après huit (8) années de mise en œuvre, une revue à mi-parcours du PN-AEP a été initiée par la DGEP.

Le taux d'exécution physique annuel de l'action 3 est de **79,0%**. Sur un coût prévisionnel de **241,313** millions de francs CFA, les activités entrant dans le cadre du renforcement du cadre institutionnel ont coûté **648,068** millions de francs CFA, dont **93,036** millions de francs CFA issus de programmation, soit un taux d'exécution financière globale de **38,6%**.

3 INTRODUCTION

Le Burkina Faso à l'instar de la Communauté internationale s'est engagé en septembre 2015 à réaliser à l'horizon 2030 les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). L'objectif n°6 vise à « garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ». Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a adopté en juin 2016 le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (PN-AEP).

Objectifs du programme

L'objectif stratégique du PN-AEP est de satisfaire durablement les besoins en eau potable des populations en quantité et en qualité. Ses objectifs opérationnels sont : (i) Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH) ; (ii) Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP dans le respect de l'accès universel au service public de l'eau potable ; (iii) Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur de l'AEP.

Dans la zone d'intervention de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), il s'agit de faire progresser le taux d'accès de 89,9% en 2015 à 100% en 2030. Dans les autres localités, il s'agira de faire progresser le taux d'accès de 65% en 2015 à 100% en 2030.

Le programme contribue à opérationnaliser la Politique sectorielle « Environnement, Eau et Assainissement » dont la vision est formulée comme suit : « A l'horizon 2026, les filles et fils du Burkina Faso ont un accès équitable à l'eau, à un cadre de vie sain et à un environnement de qualité ».

Sa mise en œuvre est coordonnée par la Direction Générale de l'Eau Potable en collaboration avec l'ONEA au niveau central, les Directions Régionales de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement au niveau déconcentré ainsi que les collectivités territoriales.

Méthodologie de collecte de données et d'élaboration du rapport

L'avancement des programmes est apprécié au niveau régional à travers les rapports bilans semestriel et annuel élaborés par le Secrétariat technique (DREAE et l'ONEA) et soumis à l'examen et à l'adoption du Groupe Thématique Régional - Eau et Assainissement.

Le présent rapport annuel est établi sur la base de plusieurs sources et dispositifs de collecte d'informations. Il s'agit principalement du rapport de programmation révisée 2024, des rapports régionaux bilan annuel 2024 et surtout des résultats de l'Inventaire National des Ouvrages d'approvisionnement en eau potable (INO) 2024.

Les programmations physiques et financières 2024 sont les programmations révisées issues du rapport national de programmation révisée adopté à la deuxième session ordinaire du cadre de dialogue de gestion du PN-AEP. L'exécution financière a été établie sur la base des paiements effectués. Pour le cas spécifique du budget de l'Etat alloué au secteur de l'eau potable en milieu rural (appui budgétaire sectoriel et fonds propres), l'information financière a été fournie par le SIN@folo.

Le taux de réalisation des activités est calculé sur la base de la programmation révisée. Les taux d'exécution physique des actions et du programme sont calculés sur la base des moyennes des taux d'exécution par activité :

$$Ti_{activité} = \frac{\text{Réalisation issue de la programmation}}{\text{Programmation révisée}}$$

$$Taux\ Physique_{Action} = \frac{1}{\text{Nombre d'actités}} \sum_{i=1}^{n=\text{nombre d'activités}} (Ti_{activité})$$

$$Taux\ Physique_{Programme} = \frac{1}{\text{Nombre d'actités}} \sum_{i=1}^{n=\text{nombre d'activités}} (Ti_{activité})$$

avec Ti = Taux de réalisation de l'activité "i"

Les taux d'exécution financière des actions et du programme sont calculés sur la base des montants programmés.

$$Taux\ financier_{action} = \frac{\text{Réalisation financière issue de la programmation}}{\text{Programmation financière révisée}}$$

Bien que les calculs soient basés sur les valeurs exactes, leurs résultats sont transcrits par des nombres arrondis avec trois décimales au maximum ; dans la mesure du possible, les taux de réalisation extrêmes sont commentés.

Le présent rapport national bilan annuel, élaboré à partir des données collectées suivant le canevas et la méthodologie proposés par les structures centrales et déconcentrées de l'Etat, présente une vue d'ensemble des activités réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 dans le cadre de la mise en œuvre du PN-AEP.

Il a été validé lors de la première session du Cadre de Dialogue de Gestion du PN-AEP qui s'est tenue le 05 mai 2025.

4 POINTS CLES DE LA DERNIERE SESSION

4.1 Rappel des principaux résultats atteints au premier semestre 2024

Au premier semestre de l'année 2024, le bilan d'exécution des activités entrant dans le cadre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable fait ressortir un taux d'exécution physique semestriel de **43,6%** et un taux d'avancement annuel de **20,3%**. Le taux d'exécution financière semestriel est de **72,4%**, pour un taux d'avancement annuel de **28,2%** représentant un montant engagé de **16,861** milliards sur la prévision initiale de **59,860** milliards de francs CFA.

Tableau 3 : Synthèse des réalisations par actions (en millions de francs CFA)

Actions	Montant Programmé	Montant issu de la programmation	Montant hors programmation	Montant Total engagé	Taux d'avancement physique annuel (%)	Taux d'exécution physique S1(%)	Taux d'exécution financière base engagement (%)	Taux d'avancement annuel S1 (%)
Action 1 : Accès universel à l'eau potable	59 179,803	16 684,038	10 093,037	26 777,075	15,4	43,6	28,2	72,5
Action 2 : Gestion du service public de l'eau	539,646	113,322	58,238	171,560	22,1	35,3	21,0	51,7
Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel	140,266	64,030	97,739	161,769	37,7	71,8	45,6	88,8
Total	59 859,715	16 861,390	10 249,014	27 110,404	20,3	43,6	28,2	72,4

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

4.1.1 Action1 : Accès universel à l'eau potable

Le taux d'exécution physique semestriel de l'action 1 est de **43,6%** pour un taux global de **15,4%**. Pour un coût prévisionnel de **59,180** milliards de francs CFA, les acteurs ont pu engager au cours du premier semestre 2024, **16,684** milliards de francs CFA, soit un taux d'engagement global de **28,2%** et un taux semestriel de **72,4%** dans le cadre de l'accès universel à l'eau potable. En outre, un montant de **10,093** milliards de francs CFA a été engagé en hors programmation, portant le montant total engagé à **26,777** milliards de francs CFA.

Tableau 4 : Synthèse des réalisations et des réhabilitations physiques au 30 Juin 2024 en matière d'AEP

Milieu Rural :							Milieu Urbain :					
Activités	Program mati on (a)	Réalisation				Taux de réalisat ion (b/a) en %	Activités	Progr amma tion (a)	Réalisation			Taux de réalisati on en % (b*100/a)
		Issues de la progra mmati on (b)	Hors progr ammati on (c)	En fave ur des PDI (d)	Total (b+c)				Issues de la program mation (b)	Hors program mation (c)	Total (b+c)	
Forages neufs	1248	263	93	48	356	21,07	Pose de réseau (Km)	473,8	51,2	29,4	80,6	11
Réalisation de PEA	280	44	28	17	72	15,71	Piézomètres					
AEPS neuves	400	39	4	2	43	9,75	BP (Nombre)	42 810	10 606		10 606	25
Réalisation de forage à gros débit	93	11	26	-	37	11,83	BF (Nombre)	152	23	10	33	15
Réhabilitation de PEA	5	0	3	2	3	0	Augmentation de la Capacité de stockage (m³)	2 600	0	0	0	0
Réhabilitation d'AEPS	46	3	2	-	5	6,52	Augmentation de la capacité de production (m³/j)	13 102	2 640	37 050	39 690	20
Réhabilitation de forages	338	80	113	77	193	23,67	Forages à réaliser	54	9	6	15	17
Réalisation des études NIES pour AEPS	25	4	2	-	6	16	Forages raccorder	88	13	10	23	15
Réalisation d'études d'AEP-Multi villages	11	5	0	-	5	45,45						
Réalisation d'AEP-Multi Villages	6	0	0	-	0	0						

4.1.2 Action 2 : Gestion du service public de l'eau

Au premier semestre 2024, aucun nouveau contrat de suivi et d'entretien des ouvrages n'a été signé entre les Artisans réparateurs agréés et les communes ; vingt un (21) nouveaux contrats d'affermage des systèmes d'AEP ont été signés. Le taux de systèmes d'AEP gérés par délégation est de 20,4%.

A cela s'ajoute :

- l'appui/accompagnement des communes par les services techniques déconcentrés en charge de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice de la MOC ;
- la promotion des outils MOC et AMOC auprès du personnel de cinq (05) DREAE et DPEAE ;
- le transfert de 2,384 milliards de francs CFA à 53 communes pour la réalisation de 54 mini-AEP ;
- la mobilisation d'une contribution financière des bénéficiaires d'ouvrages à hauteur de 13,686 millions de francs CFA ;
- la validation d'un (01) cahier de charges pour l'exploitation des AEPS/PEA privés et des textes d'application
- l'élaboration d'un dispositif organisationnel de gestion du Service Public de l'Eau (SPE) au profit de la Communauté de communes « Je Kagni »
- l'élaboration de 45 rapports d'exercice de la maîtrise d'ouvrage par des communes
- la réalisation d'un audit sur la performance de la gestion des systèmes d'AEP ;
- la formation et le renouvellement de 27 AUE ;

Le taux d'exécution physique semestriel de l'action 2 est de **35,3%** pour un taux global de **22,1%**.

Sur un coût prévisionnel de **539,646** millions de francs CFA, les activités entrant dans le cadre de la gestion du service public de l'eau ont coûté **113,322** millions de francs CFA, soit un taux d'exécution financière globale de **21,0%** et un taux d'exécution semestriel de **51,7%**. En outre, un montant de **58,238** millions de francs CFA a été engagé en hors programmation, portant le montant total engagé à **171,560** millions de francs CFA.

4.1.3 Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

Au titre du renforcement du cadre institutionnel, des ateliers de formation sur des thématiques diverses (30 thèmes) et des ateliers d'information, de communication et d'échanges ont été réalisés à l'endroit des acteurs intervenant dans le domaine de l'AEPHA. Toutes les rencontres des cadres statutaires prévues par le programme au premier semestre 2024 ont été tenues, ainsi que des ateliers de formation et de collecte de données auprès des acteurs et des points focaux. Aussi, la stratégie de communication 2024-2030 du PN-AEP a été élaborée et validée. Un projet de décret portant définition des règles, critères et indicateurs d'accès à l'eau potable en situation de développement et d'urgence a été validé en réunion de cabinet. Une revue des programmes budgétaires initiée par Ministère en charge des Finances induit le changement de l'intitulé de l'action 3 « renforcement du cadre institutionnel » qui devient « Développement de la recherche-action

en matière d'eau potable ». Après huit (8) années de mise en œuvre, une revue à mi-parcours du PN-AEP a été initiée par la DGEP.

Le taux d'exécution physique semestriel de l'action 3 est de 71,8% pour un taux global de 37,7%.

La prévision financière de **140,266** millions de francs CFA pour la réalisation des activités du cadre institutionnel a été mise en œuvre à hauteur de **64,03** millions de francs CFA, soit un taux d'exécution global de **45,6%** et un taux d'exécution semestriel de **88,8%**. En outre, un montant de **97,739** millions de francs CFA a été engagé en hors programmation, portant le montant total engagé à **161,769** millions de francs CFA.

4.2. Programmation révisée 2024

Le financement acquis pour la mise en œuvre des activités en 2024 s'élève à 63,386 milliards de francs CFA.

Tableau 5 : Programmation annuelle révisée des ouvrages d'AEP

OUVRAGES	2024
Réalisation de forages communautaires	1252
Réalisation de forages dans les établissements scolaires	179
Réalisation de forages dans les formations sanitaires	55
Réalisation de puits modernes	13
Réalisation de piézomètres	7
Réhabilitation de forages communautaires	508
Réhabilitation de forages dans les établissements scolaires	68
Réhabilitation de forages dans les formations sanitaires	25
Réhabilitation de puits	0
Réalisation d'AEPS	354
Réhabilitation d'AEPS	47
Extension d'AEPS	10
Mise à niveau d'AEPS	3
Réalisation d'AEP-MV	8
Réalisation de PEA	274
Réhabilitation de PEA	17
Réalisation de forage à gros débits	152
Pose de réseau (Km)	234
Réalisation de BP (Nombre)	42 810
Réalisation de BF (Nombre)	144
Augmentation de la Capacité de stockage (m ³)	600
Augmentation de la Capacité de production (m ³ /j)	13 102

Source : Rapport de programmation révisée 2024 du PN-AEP

5 PRESENTATION DU PROGRAMME

L'objectif stratégique du PN-AEP est de satisfaire durablement les besoins en eau potable de la population en quantité et en qualité. Il sera atteint à travers les actions, objectifs opérationnels et résultats suivants :

Tableau 6 : Actions, objectifs opérationnels et résultats du PN-AEP

Action 1 : Accès universel à l'eau potable	Action 2 : Gestion du service public de l'eau	Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel et des instruments de gestion
<p>Objectif Opérationnel : Assurer un accès universel des populations aux services d'eau potable conformément à l'approche fondée sur les droits humains (AFDH)</p>	<p>Objectif Opérationnel : Contribuer à la gestion durable des infrastructures d'AEP, dans le respect de l'accès universel au service de l'eau potable</p>	<p>Objectif Opérationnel : Améliorer les capacités de pilotage et de gestion du sous-secteur</p>
<p>Résultats attendus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tout le cycle de réalisation des ouvrages (programmation, intermédiation sociale, études, travaux) respecte les principes de l'AFDH 2. La connaissance du potentiel des ressources utilisables pour l'eau potable est améliorée 3. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu rural 4. Les infrastructures pour le développement du service de l'eau sont réalisées en milieu urbain (périmètre ONEA) 5. Les AEPS sont réhabilités et mis à niveau et les PMH non fonctionnelles sont réhabilités 	<p>Résultats attendus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les outils/guides de gestion/suivi du service public de l'eau sont adaptés au nouveau contexte (service universel, AFDH, PPP) et appliqués 2. Le partenariat public-privé pour le développement du service public de l'eau est promu, en synergie avec le programme gouvernance 3. La régulation du service public de l'eau est assurée 4. Des solutions sont étudiées et mises en œuvre pour favoriser l'accès au service public de l'eau pour les couches les plus vulnérables 5. Les capacités des communes à jouer leur rôle de maître d'ouvrage du service public de l'eau sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance. 6. L'intercommunalité pour le développement du service public de l'eau est promue en synergie avec le programme gouvernance 7. L'efficacité, l'efficience et la durabilité du service public de l'eau en milieu urbain sont assurées 8. La surveillance de la qualité de l'eau de consommation est assurée 	<p>Résultats attendus :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les capacités des acteurs du sous-secteur AEP sont renforcées en synergie avec le programme gouvernance 2. Une stratégie de communication opérationnelle pour l'information, la sensibilisation de tous les acteurs du PN-AEP est élaborée et mise en œuvre 3. Un guide d'intermédiation sociale AEP intégrant l'approche AFDH est opérationnalisé 4. Les outils de programmation et de suivi-évaluation sectoriels sont opérationnalisés dans leur volet AEP, en synergie avec le programme gouvernance

Source : PN-AEP 2016 – 2030

Après huit (08) ans de mise en œuvre, une évaluation à mi-parcours du Programme sur la période allant de janvier 2016 à décembre 2024 a été initiée assortie d'une actualisation de la planification 2026-2030. Cette évaluation devra permettre de prendre en compte le nexus humanitaire paix et développement et les questions liées au changement climatique.

6 BILAN DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

Tableau 7 : Synthèse des réalisations par actions (en milliard de FCFA)

Actions	Montant initial Programmé	Montant payé issu de la programmation	Montant payé hors programmation	Montant Total payé	Taux d'exécution physique (%)	Taux d'exécution financière (%)
Action 1 : Accès universel à l'eau potable	62 511,673	25762,792	17028,398	42791,192	52,0	41,2
Action 2 : Gestion du service public de l'eau	633,129	172,057	172,170	344,226	69,9	27,2
Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel	241,313	93,036	555,032	648,068	79,0	38,6
Total	63 386,115	26027,885	17755,600	43783,486	60,6	41,1

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

6.1 Action 1 : Accès universel à l'eau potable

6.1.1 Milieu rural

6.1.1.1 Conduire l'intermédiation sociale suivant le guide ImS-AEP

Tableau 8 : Proportion d'acteurs appliquant le guide ImS

Régions	Nombre total d'acteurs	Nombre d'acteur ayant prévu des activités AEP en 2024 (b)	Nombre d'acteur ayant prévu d'appliquer le guide ImS en 2024 (c)	Proportion d'acteurs appliquant le guide ImS AEP en %
Boucle du Mouhoun	26	12	2	16,7
Cascades	33	22	8	36,4
Centre	18	14	1	7,1
Centre-Est	45	38	8	21,1
Centre-Nord	79	51	11	21,6
Centre-Ouest	44	19	4	20,0
Centre-Sud	32	32	4	12,5
Est	74	28	8	28,6
Hauts-Bassins	47	26	10	38,5
Nord	54	37	9	24,3
Plateau Central	34	34	4	11,8
Sahel	24	18	4	22,2
Sud-Ouest	54	45	1	2,2
National	564	376	74	19,7

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Au total 564 acteurs interviennent dans le domaine de l'AEP parmi lesquels 74 soit 19,7% appliquent le guide d'intermédiation social (ImS). Ce faible taux s'explique entre autres par la non appropriation du guide ImS. Toutefois en septembre 2024, des ateliers de formation et de diffusion dudit guide ont été tenus dans les Régions de l'Est, Centre-Est, du Centre-Nord et du Nord en vue de permettre aux agents des structures déconcentrées (DREAE et DPEAE) son appropriation et son application sur le terrain.

Tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'AEP sont invités à mettre en œuvre cet outil pour une meilleure appropriation des projets d'AEP par les populations bénéficiaires en vue de l'amélioration du Service Public de l'Eau Potable (SPE).

Tableau 9 : ImS pour la réalisation des PMH

Activités	UNITE	Nombre Programmé (a)	Nombre réalisé (b)	Hors programmation (c)	Taux de réalisation (%) (100*b/a)
Phase 1 : Avant la réalisation des ouvrages					
Etape 1 : Information et Planification des travaux					
Activité 1.1 Information générale préalable au niveau communal	<i>Rencontre communale</i>	105	105	0	100
Activité 1.2 Information préalable au village	<i>Rencontre communale</i>	482	424	0	88
Etape 2 : Etudes préliminaires					
Activité 2.1 Identification des sites potentiels d'implantation des ouvrages	<i>Site</i>	286	244	7	85,3
Etape 3 : Organisation de la gestion du service					
Activité 3.1 Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE	<i>AUE</i>	245	145	0	59,2
Activité 3.2 Mise en place de l'AUE	<i>AUE</i>	15	15	0	100
Activité 3.3 Dynamisation / mise à niveau de l'AUE	<i>AUE</i>	242	142	0	58,7
Activité 3.4 Renouvellement des AUE	<i>AUE</i>	266	266	0	100
Phase 2 : Pendant la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Formation / recyclage des acteurs (élus locaux, AUE, maintenanciers/ artisans réparateurs)					
Activité 1.1 Formation / recyclage des élus locaux	<i>Elu local</i>	107	12	0	11,2
Activité 1.2 Formation de l'AUE (Session 1)	<i>AUE</i>	242	142	0	58,7
Activité 1.3 Formation des maintenanciers / artisans réparateurs (session 1)	<i>Session</i>	138	137	0	99,3
Activité 1.4 Formation de l'AUE (Session 2)	<i>AUE</i>	242	142	0	58,7
Etape 2 Appui-Conseil					
Activité 2.1 Appui à la commune pour la fixation du prix de l'eau	<i>Commune</i>	22	7	0	31,8
Activité 2.2 Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH	<i>AUE</i>	120	120	0	100
Activité 2.4 Appui à la commune pour le recrutement des maintenanciers	<i>Commune</i>	22	5	0	22,7
Etape 3 Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement					
Activité 3.1 Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE	<i>BE-AUE</i>	288	288	0	100

Activités	UNITE	Nombre Programmé (a)	Nombre réalisé (b)	Hors programmation (c)	Taux de réalisation (%) (100*b/a)
Activité 3.2 Sensibilisation des maintenanciers et des gestionnaires de points d'eau sur l'hygiène et l'assainissement	Séance	10	5	0	50
Phase 3 Après la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Formation					
Activité 1.1 Formation des élus locaux (recyclage)	Elu local	112	12	0	10,7
Activité 1.2 Formation des AUE (recyclage)	AUE	113	12	0	10,6
Etape 2 Sensibilisation à l'hygiène, à l'assainissement et aux droits humains					
Activité 2.1 Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson	Séance	302	302	0	100
Activité 2.2 Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau	Séance	257	137	0	53,3
Activité 2.3 Sensibilisation des usagers sur le droit d'accès à l'eau	Séance	187	137	0	73,3
Etape 3 : Suivi-Evaluation					
Activité 3.1 Appui à la commune pour le suivi des maintenanciers et des gestionnaires des PMH	Commune	23	6	0	26,1
Activité 3.2 Suivi-Appui de l'AUE	AUE	235	135	0	57,4
Taux moyen					61,6

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Le taux moyen d'exécution des activités programmées pour l'ImS pour la réalisation des forages équipés de pompes à motricité humaine est de **61,6%**. Ce taux moyen s'explique principalement par la non appropriation du guide par l'ensemble des acteurs concernés.

Tableau 10 : ImS pour la réalisation des AEPS

Activités	UNITE	Nombre Programmé (a)	Nombre réalisé (b)	Hors programmation (c)	Taux de réalisation (%) (100*b/a)
Phase 1 : Avant la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Information et Planification des travaux					
Activité 1.1 Information générale préalable au niveau communal	Rencontre communale	54	54	3	100
Activité 1.2 Information préalable au village	Rencontre communale	79	78	0	98,7
Etape 2 Etudes préliminaires					
Activité 2.1 Identification des sites potentiels d'implantation des ouvrages	Site	95	95	1	100
Activité 2.2 Etude de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages)	Etude	14	14	4	100
Activité 2.3 Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) au niveau de la commune	Etude	10	10	4	100

Activités	UNITE	Nombre Programmé (a)	Nombre réalisé (b)	Hors programmation (c)	Taux de réalisation (%) (100*b/a)
Activité 2.4 Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) au niveau village	Etude	0	0	4	-
Etape 3 Organisation de la gestion du service					
Activité 3.1 Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE	AUE	7	7	2	100
Activité 3.2 Mise en place de l'AUE	AUE	3	3	4	100
Activité 3.3 Dynamisation / mise à niveau de l'AUE	AUE	7	7	2	100
Activité 3.4 Renouvellement des AUE	AUE	11	11	4	100
Phase 2 : Pendant la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Formation / recyclage des acteurs (élus locaux, AUE, maintenanciers/ artisans réparateurs)					
Activité 1.1 Formation / recyclage des élus locaux	Commune	4	4	2	100
Activité 1.2 Formation de l'AUE (Session 1)	AUE	15	15	2	100
Activité 1.3 Formation des maintenanciers / artisans réparateurs (session 1)	Maintenancier	25	25	4	100
Activité 1.4 Formation de l'AUE (Session 2)	AUE	11	11	4	100
Etape 2 Appui-Conseil					
Activité 2.1 Appui à la commune pour la fixation du prix de l'eau	Commune	25	25	4	100
Activité 2.2 Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH	AUE	0	0	4	-
Activité 2.3 Appui à la commune pour le recrutement du délégataire de gestion des PEA/AEPS/AEP Multi-villages	Commune	0	0	0	-
Activité 2.4 Appui à la commune pour le recrutement des maintenanciers	Commune	15	4	0	26,7
Activité 2.5 Appui à la Commune pour la mise en place d'une régie du service d'eau potable	Commune	0	0	4	-
Etape 3 Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement					
Activité 3.1 Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE	BE - AUE	8	8	4	100
Activité 3.2 Sensibilisation des maintenanciers et des gestionnaires de points d'eau sur l'hygiène et l'assainissement	Séance	18	18	4	100
Phase 3 : Après la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Formation					
Activité 1.1 Formation des élus locaux (recyclage)	Commune	3	3	4	100
Activité 1.2 Formation des AUE (recyclage)	AUE	3	3	4	100
Etape 2 Sensibilisation à l'hygiène, à l'assainissement et aux droits humains					
Activité 2.1 Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson	Séance	28	28	4	100
Activité 2.2 Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau	Séance	28	28	4	100
Activité 2.3 Sensibilisation des usagers sur le droit d'accès à l'eau	Séance	28	28	4	100

Activités	UNITE	Nombre Programmé (a)	Nombre réalisé (b)	Hors programmation (c)	Taux de réalisation (%) (100*b/a)
Etape 3 : Suivi-Evaluation					
Activité 3.1 Appui à la commune pour le suivi des maintenanciers et des gestionnaires des PMH	Commune	0	0	4	-
Activité 3.2 Appui à la commune pour le suivi du fermier pour l'exploitation des AEPS, PEA, AEP Multi-villages	Commune	10	10	4	100
Activité 3.3 Suivi-Appui de l'AUE	AUE	25	25	0	100
Taux moyen					97

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Le taux d'exécution des activités programmées de l'ImS pour la réalisation des AEPS est de **97%**. La majeure partie des activités programmées en 2024 a été presque entièrement réalisée sauf au niveau de l'appui à la commune pour le recrutement de maintenancier qui a connu un faible taux (26,7%).

Tableau 11 : ImS pour la réalisation des AEP/MV/ML

Activités	Unité	Nombre Programmé (a)	Nombre réalisé (b)	Hors programmation (c)	Taux de réalisation (%) (100*b/a)
Phase 1 : Avant la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Information et Planification des travaux					
Activité 1.1 Information générale préalable au niveau communal	Rencontre communale	1	1	0	100
Activité 1.2 Information préalable au village	Rencontre communale	1	1	0	100
Etape 2 Etudes préliminaires					
Activité 2.1 Identification des sites potentiels d'implantation des ouvrages	Site	1	1	0	100
Activité 2.2 Etude de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages)	Etude	0	0	0	-
Activité 2.3 Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) au niveau de la commune	Etude	0	0	0	-
Activité 2.4 Restitution des études de faisabilité socio-économique (PEA/AEPS/AEP Multi-villages) au niveau village	Etude	0	0	0	-
Etape 3 Organisation de la gestion du service					
Activité 3.1 Appréciation de la fonctionnalité de l'AUE	AUE	0	0	0	-
Activité 3.2 Mise en place de l'AUE	AUE	0	0	0	-
Activité 3.3 Dynamisation / mise à niveau de l'AUE	AUE	0	0	0	-
Activité 3.4 Renouvellement des AUE	AUE	0	0	0	-
Phase 2 : Pendant la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Formation / recyclage des acteurs (élus locaux, AUE, maintenanciers/ artisans réparateurs)					

Activités	Unité	Nombre Programmé (a)	Nombre réalisé (b)	Hors programmation (c)	Taux de réalisation (%) (100*b/a)
Activité 1.1 Formation / recyclage des élus locaux	Elu local	0	0	0	-
Activité 1.2 Formation de l'AUE (Session 1)	AUE	0	0	0	-
Activité 1.3 Formation des maintenanciers / artisans réparateurs (session 1)	Maintenancier	1	0	0	0
Activité 1.4 Formation de l'AUE (Session 2)	AUE	0	0	0	-
Etape 2 Appui-Conseil					
Activité 2.1 Appui à la commune pour la fixation du prix de l'eau	Commune	0	0	0	-
Activité 2.2 Appui à l'AUE pour le choix du gestionnaire de PMH	AUE	0	0	0	-
Activité 2.3 Appui à la commune pour le recrutement du délégataire de gestion des PEA/AEPS/AEP Multi-villages	Commune	0	0	0	-
Activité 2.4 Appui à la commune pour le recrutement des maintenanciers	Commune	0	0	0	-
Activité 2.5 Appui à la Commune pour la mise en place d'une régie du service d'eau potable	Commune	0	0	0	-
Etape 3 Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement					
Activité 3.1 Sensibilisation du Bureau Exécutif de l'AUE	BE - AUE	0	0	0	-
Activité 3.2 Sensibilisation des maintenanciers et des gestionnaires de points d'eau sur l'hygiène et l'assainissement	Séance	0	0	0	-
Phase 3 : Après la réalisation des ouvrages					
Etape 1 Formation					
Activité 1.1 Formation des élus locaux (recyclage)	Commune	0	0	0	-
Activité 1.2 Formation des AUE (recyclage)	AUE	0	0	0	-
Etape 2 Sensibilisation à l'hygiène, à l'assainissement et aux droits humains					
Activité 2.1 Sensibilisation des hygiénistes sur l'hygiène de l'eau de boisson	Séance	0	0	0	-
Activité 2.2 Sensibilisation des usagers sur l'hygiène et l'assainissement autour des points d'eau	Séance	0	0	0	-
Activité 2.3 Sensibilisation des usagers sur le droit d'accès à l'eau	Séance	0	0	0	-
Etape 3 : Suivi-Evaluation					
Activité 3.1 Appui à la commune pour le suivi des maintenanciers et des gestionnaires des PMH	Commune	0	0	0	-
Activité 3.2 Appui à la commune pour le suivi du fermier pour l'exploitation des AEPS, PEA, AEP Multi-villages	Commune	0	0	0	-
Activité 3.3 Suivi-Appui de l'AUE	AUE	0	0	0	-
Taux moyen					100

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Seule la Région du Centre a mené des activités d'information et d'identification de sites pour la réalisation d'AEP-MV. Le taux moyen d'exécution des activités réalisées est de **100%**.

6.1.1.2 Intermédiation sociale dans le cadre du WASH en situation d'urgence

Dans le cadre de l'accompagnement des actions entreprises pour l'approvisionnement en eau potable des populations affectées par la crise sécuritaire et les effets du changement climatiques, plusieurs activités d'intermédiation sociale ont été menées. Elles se résument entre autres par la facilitation de séances de promotion de l'hygiène suivie de distribution des produits de traitement de l'eau (Aquatabs, chlore liquide, PUR, etc.), de bidons et de kits de filtration d'eau Orisa, la formation et l'équipement d'artisans réparateurs et d'AUE, de comités de gestion et la tenue de séances de sensibilisation sur le lavage de bidons et la chaîne de l'eau. Ces différentes activités ont permis de toucher 7 021 734 personnes dont 1 773 460 femmes composées de populations d'accueil et de personnes déplacées internes.

6.1.1.3 Prise en compte de l'AFDH

Tableau 12 : activités en lien avec l'AFDH

Régions	Tenue de journée de redevabilité					Réalisation de PMH tenant compte des personnes à mobilité réduite					Réalisation de BF tenant compte des personnes à mobilité réduite					Réalisation de PEA tenant compte des personnes à mobilité réduite				
	Programmation	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-	24	10	15	25	41,7	4	0	0	0	0,0	2	0	0	0	0,0
Cascades	0	0	0	0	-	132	42	8	50	31,8	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	87	58	7	65	66,7	7	0	0	0	0,0	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	5	0	86	86	0,0	16	16	0	16	100	8	8	0	8	100
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	67	67	18	85	100	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	1	1	-	3	3	0	3	100	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	1	1	-	14	4	1	5	28,6	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	86	41	13	54	47,7	38	19	2	21	50	15	3	0	3	20

Régions	Tenue de journée de redevabilité					Réalisation de PMH tenant compte des personnes à mobilité réduite					Réalisation de BF tenant compte des personnes à mobilité réduite					Réalisation de PEA tenant compte des personnes à mobilité réduite				
	Programmation	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalisations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Nord	0	0	1	1	-	17	16	5	21	94,1	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	4	4	-	1	1	0	1	100	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	130	113	28	141	86,9	92	4	0	4	4,3	4	1	0	1	25
National	0	0	7	7	-	566	355	181	536	62,7	157	39	2	41	24,8	29	12	0	12	41,4

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Au cours de l'année 2024, **07** journées de redevabilité ont été tenues en hors programmation dans les Régions du Centre-Sud, l'Est et du Plateau Central.

Quant aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable réalisés tenant compte des personnes à mobilité réduite, il est à noter la réalisation de **536** Pompes à motricité humaines (PMH), **41** Bornes fontaines (BF) et **12** Postes d'eau autonomes (PEA). Ces réalisations ont permis d'atteindre des performances de **62,7%** pour les PMH, **24,8%** pour les BF et **41,4%** pour les PEA.

Ces résultats atteints pour l'année 2024, dénotent de l'engagement des acteurs à ne **laisser personnes de côté** en particulier celles à mobilité réduite. Cependant, des efforts restent encore à faire pour une satisfaction totale du droit de cette frange de la population.

6.1.1.4 Réalisations physiques d'ouvrages neufs

- **Ouvrages Communautaires**

Tableau 13 : Réalisations de forages équipés de pompe, forages à gros débit, puits modernes

Régions	Forages à gros débit					Forages neufs équipés de PMH						Puits modernes neufs					
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations				Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations				Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Pour les PDI	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Pour les PDI	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	36	4	0	4	11,1	203	57	47	14	104	28,1	2	0	0	0	0	0
Cascades	11	11	0	11	100	119	39	24	0	63	32,8	0	0	0	0	0	-
Centre	4	4	0	4	100	19	12	9	2	21	63,2	0	0	0	0	0	-
Centre-Est	4	4	0	4	100	100	61	95	14	156	61	0	0	4	0	4	-
Centre-Nord	7	7	1	8	100	65	63	76	125	139	96,9	0	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	7	4	9	13	57,1	107	64	78	9	142	59,8	0	0	2	0	2	-
Centre-Sud	39	19	0	19	48,7	113	67	15	6	82	59,3	0	0	3	0	3	-
Est	9	9	0	9	100	70	13	32	4	45	18,6	0	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	12	12	0	12	100	155	61	23	0	84	39,4	0	0	6	0	6	-
Nord	8	4	0	4	50	66	44	43	28	87	66,7	6	1	1	0	2	16,7
Plateau Central	6	5	0	5	83,3	91	68	46	8	114	74,7	0	0	0	0	0	-
Sahel	5	1	2	3	20	29	3	7	8	10	10,3	5	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	4	2	0	2	50	115	79	20	2	99	68,7	0	0	0	0	0	-
National	152	86	12	98	56,6	1252	631	515	220	1146	50,4	13	1	16	0	17	7,7

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Au titre de l'année 2024, **98** forages à gros débit ont été réalisés dont 12 en hors programmation. Les Régions des Cascades, du Centre, du Centre-Est, du Centre-Nord, de l'Est et des Hauts-Bassins ont un taux d'exécution physique de 100%. Les plus faibles taux sont observés dans les Régions du Centre-Sud (48,7%), du Sahel (20%) et de la Boucle du Mouhoun (11%). Dans la Boucle du Mouhoun, ce faible taux s'explique par la non réalisation des 34 forages programmés par le PUDTR. Les raisons de cette non-exécution sont entre autres en lien avec les retards enregistrés dans le recrutement des prestataires, l'insécurité et la défaillance des prestataires

Pour ce qui concerne les forages équipés de PMH, sur une programmation de **1 252** forages, **631** ont été réalisés, soit un taux de 50,4%. Ce taux, s'explique entre autres par des réalisations en hors programmation, la situation sécuritaire, la défaillance technique et financière

de certains prestataires et des ouvrages en attente de réception. Les plus faibles taux sont observés dans les Régions du Sahel (10,3%), de l'Est (18,6%), de la Boucle du Mouhoun (28,1%), des Cascades (32,8%) et des Hauts-Bassins (39,4%). Par ailleurs, **515** forages ont été réalisés en hors programmation. Cette situation est interpellatrice car la synergie d'actions entre les acteurs passe nécessairement par une meilleure planification des activités. Les acteurs du domaine au niveau régional devraient donc tenir les ateliers de programmation et de ciblage afin d'harmoniser les interventions et de minimiser les hors programmation qui sont en hausse comparativement en 2023 (468 forages).

Quant aux puits modernes neufs, sur une programmation de 13 dans les Régions de la Boucle du Mouhoun (02), du Nord (06) et du Sahel (05), un **(1)** a été réalisé et **16** autres en hors programmation. Un nombre important de puits réalisés en hors programmation a été enregistré. Ce type d'ouvrage malgré qu'il puisse être utile aux populations locales ne s'inscrit pas dans la vision de l'approche service, d'autant plus que ces ouvrages sont sensibles à la pollution.

Des efforts sont fournis par les acteurs dans la prise en compte des PDI, en témoigne la réalisation de **220** PMH.

Tableau 14 : Réalisations d'études d'AEPS, d'AEPS neuves et de PEA neufs

Régions	Etudes AEPS					AEPS neuves							PEA neufs						
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations				Taux (100*b/a) en %	Nombre de Bornes Fontaines	Nombre de Branchements Particuliers	programmation (a)	Réalizations				Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Pour les PDI	Total (b+c)					Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Pour les PDI	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	6	4	1	5	66,7	135	22	0		22	16,3	47	120	20	2	18	2	20	10
Cascades	4	4	3	7	100	40	17	0		17	42,5	96	165	17	15	12	0	27	88,2
Centre	0	0	0	0	-	4	1	0	0	1	25,0	4	0	17	3	3	0	6	17,6
Centre-Est	4	4	45	49	100	10	2	2	0	4	20,0	8	50	20	12	34	9	46	60
Centre-Nord	6	6	0	6	100	10	9	10	0	19	90,0	2	0	25	25	8	21	33	100
Centre-Ouest	5	3	0	3	60	32	5	1	0	6	15,6	14	40	2	2	12	0	14	100

Régions	Etudes AEPS					AEPS neuves							PEA neufs						
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations				Taux (100*b/a) en %	Nombre de Bornes Fontaines	Nombre de Branchements Particuliers	programmation (a)	Réalizations				Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Pour les PDI	Total (b+c)					Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Pour les PDI	Total (b+c)	
Centre-Sud	11	6	0	6	54,5	15	3	0	0	3	20,0	6	21	11	1	10	0	11	9,1
Est	1	1	0	1	100	18	1	2	0	3	5,6	10	0	38	18	10	10	28	47,4
Hauts-Bassins	5	5	3	8	100	16	5	4	0	9	31,3	23	100	28	16	49	0	65	57,1
Nord	3	2	1	3	66,7	18	3	11	0	14	16,7	15	25	6	2	7	2	9	33,3
Plateau Central	5	5	0	5	100	15	3	6	0	9	20,0	23	15	13	6	16	0	22	46,2
Sahel	0	0	0	0	-	5	5	2	4	7	100,0	26	0	15	2	3	2	5	13,3
Sud-Ouest	5	5	0	5	100	36	4	4	0	8	11,1	17	50	6	3	5	0	8	50
National	55	45	53	98	81,8	354	80	42	4	122	22,6	289	586	218	107	187	46	294	49,1

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Pour l'année 2024, les taux de réalisation sont relativement faibles en ce qui concerne les AEPS (22,6 %) et les PEA (49,1%). Sur 354 AEPS programmées, seulement **122** ont été réalisées dont 42 en hors programmation. Également, **294** PEA ont été réalisés sur une programmation de 218. Par ailleurs, 187 PEA ont été réalisés en hors programmation. Ces faibles taux s'expliquent entre autres par l'inaccessibilité de certaines localités, le retard dans l'exécution des ouvrages et la défaillance des prestataires

En outre, **375** PEA privés ont été réalisés par des particuliers.

Tableau 15 : Etudes et constructions de CPE

Régions	Nombre d'études de CPE					Nombre de CPE construits				
	programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
...	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
...	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Au titre de l'année 2024, ni de programmation, ni de réalisation de CPE n'a été faite.

Tableau 16 : Réalisations d'études d'impact environnemental et social pour AEPS et CPE

Régions	Etudes/Notices d'impact environnemental et social pour AEPS						Etudes d'impact environnemental et social pour CPE							
	programmation (a)	Réalisations					programmation (a)	Réalisations						
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	En faveur des déplacés internes	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	en faveur des déplacés	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	Nombre de Bornes Fontaines	Nombre de Branchements Particuliers
Boucle du Mouhoun	2	2	0	0	2	100,0	0	0	0	0	0	-	0	0
Cascades	0	0	2	0	2	-	0	0	0	0	0	-	0	0
Centre	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	0	0
Centre-Est	4	4	3	0	7	100,0	0	0	0	0	0	-	0	0
Centre-Nord	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	0	0
Centre-Sud	4	4	0	0	4	100,0	0	0	0	0	0	-	0	0
Est	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	0	0
Nord	2	2	1	0	3	100,0	0	0	0	0	0	-	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-	0	0
National	12	12	6	0	18	100	0	0	0	0	0	-	0	0

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Pour l'année 2024 quatre (4) régions (Boucle du Mouhoun, Centre-Est, Centre-Sud, Centre Sud, Nord) ont réalisé leurs études d'impact environnemental et social programmées pour les AEPS, soit un taux d'exécution de 100%. Six (6) autres études ont été réalisées en hors programmation, portant le nombre à **18 NIES**.

Aucune étude d'impact environnemental et social n'est programmée pour la réalisation de CPE.

Tableau 17 : Suivi et définition des caractéristiques des sites d'eau de surface identifiés (barrages existants et cours d'eau) pouvant être exploités pour l'AEP

Régions	Sites	Etude réalisée Oui/Non	Niveau d'avancement (achevé ou en cours)	Acteur et année de réalisation de l'étude	Commentaire spécifique
Boucle du Mouhoun	-	-	-	-	-
Cascades	Barrage de Niofila/ Douna	Oui	Etude achevée	DGEP/2019	Les barrages ont fait l'objet d'études bathymétriques et d'estimation de la quantité d'eau mobilisable pour l'AEP, mais les résultats n'ont pas été concluants
	Barrage de Lobi/ Ouo	Oui	Etude achevée		

Régions	Sites	Etude réalisée Oui/Non	Niveau d'avancement (achevé ou en cours)	Acteur et année de réalisation de l'étude	Commentaire spécifique
	Barrage de Dala/ Loumana	Oui	Etude achevée		au regard de la pression que subissent ces ouvrages
Centre	-	-	-	-	-
Centre-Est	Barrage de Bagré	Oui	Site retenu	DGEP, 2018	Seul le barrage de Bagré a été retenu pour être exploité par l'ONEA. Le reste des sites sont non concluant
	Barrage de Gazandouré	Oui	Etude validée		
	Barrage de Lalgaye	Oui	Etude validée		
	Barrage de Gourgou	Oui	Etude validée		
Centre-Nord	-	-	-	-	-
Centre-Ouest	-	-	-	-	-
Centre-Sud	-	-	-	-	-
Est	-	-	-	-	-
Hauts-Bassins	Barrage de Samendeni	Non	-	-	Le barrage s'étend sur plusieurs communes
	Fleuve Mouhoun	Non	-	-	Traverse une grande partie de la région des Hauts-Bassins
Nord	Goinré	Oui	Terminé	1967	En exploitation
	Guitti	Oui	Terminé	2017 (ONEA)	Projet arrêté pour arrêt de financement
	Toécé	Oui	-	-	Pas encore commencé
	Andékanda	Non	-	-	Inaccessible à cause de l'insécurité
Plateau Central	Ziga	-	-	-	-
	Loumbila	-	-	-	-
Sahel	-	-	-	-	-
Sud-Ouest	-	-	-	-	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Dans la Région des Cascades, des études bathymétriques et d'estimation de la capacité en eau mobilisable pour l'Approvisionnement en Eau Potable ont été réalisées sur les barrages de Niofila, de la Lobi et de Dala, à l'initiative de la DGEP. Toutefois, les résultats obtenus se sont avérés non concluants, en raison de la forte pression exercée sur ces infrastructures.

En 2018, dans la Région du Centre-Est, quatre (04) barrages potentiels pour l'AEP ont été identifiés et des études sur le potentiel en eau ont été menées. Parmi celles-ci, seule l'étude du barrage hydroélectrique de Bagré a démontré sa faisabilité pour l'établissement d'un centre de production d'eau. Les trois (03) autres études n'ont pas été concluantes, en raison de la pression des activités agro-sylvo-pastorales sur les barrages concernés.

Enfin, dans la Région du Plateau Central, aucun nouveau site n'a encore été identifié en dehors des barrages déjà exploités, tels que ceux de Ziga et de Loumbila.

Tableau 18 : Inventaire des forages à gros débit équipés de PMH

Régions	Nombre de forages dont 5m ³ /h <=débit < 10m ³ /h	Nombre de forages dont le débit est >= 10m ³ /h	Commentaire spécifique
Boucle du Mouhoun	57	124	

Régions	Nombre de forages dont 5m ³ /h <=débit < 10m ³ /h	Nombre de forages dont le débit est >= 10m ³ /h	Commentaire spécifique
Cascades	65	12	La Région des Cascades compte 77 forages à gros débit dont 65 ont un débit compris entre 5 et 10 m ³ /h et 12 un débit supérieur 10 m ³ /h.
Centre	21	7	La Région du Centre enregistre au total vingt-huit (28) forages à gros débit dont 21 forages avec un débit compris entre 5 et 10 m ³ /h et sept (07) forages dont le débit est supérieur à 10 m ³ /h. Parmi ces réalisations la DREAE-C a réalisé au cours de l'année 2024 quatre gros débits aux profits des communes de Ouagadougou, Koubri, Pabré et Saaba.
Centre-Est	136	166	Le nombre de forages à gros débit équipés de PMH est de 302, dont 136 ayant un débit compris entre 5 et 10 m ³ /h et 166 ayant un débit supérieur à 10 m ³ /h.
Centre-Nord	67	16	
Centre-Ouest	45	44	De la situation des forages à gros débits équipés de PMH au niveau de la Région du Centre-Ouest, l'on retient que 89 forages à gros débit ont été identifiés dont 45 ayant un débit compris entre 5 et 10 m ³ /h et 44 dont le débit est supérieur à 10m ³ /h.
Centre-Sud	37	0	
Est	69	33	En ce qui concerne la Région de l'Est, on dénombre 102 forages à gros débit dont 69 forages ayant un débit compris entre 5 m ³ /h et 10 m ³ /h. Il faut noter que la commune de Fada N'Gourma a bénéficié de 04 nouveaux forages à gros débit réalisés par UNICEF au cours de l'année 2024.
Hauts-Bassins	106	103	La situation n'est pas exhaustive. Cette situation a été établie à partir des réalisations de 2021, 2022, 2023, 2024 de la DREAE-HBS, de CRS, OCADES et des données du Projet Hydraulique Rural 500 forages/BAD.
Nord	76	14	Au total, il existe 14 forages équipés de PMH dont le débit est supérieur à 10 m ³ /h.
Plateau Central	65	35	Les données concernent les informations dont dispose la DREAE-PCL. D'autres forages équipés de PMH et ayant de gros débits pourraient exister.
Sahel	249	102	A la date du 31 décembre 2024 la région dispose de 249 forages à gros débit équipés de PMH dont 102 ayant un débit supérieur à 10 m ³ /h. Trois (3) nouveaux forages à gros débits ont été réalisés dans la commune de Dori et de Gorom-Gorom au cours de l'année. Ces ouvrages sont destinés à alimenter des AEPS ou PEA.
Sud-Ouest	58	23	L'inventaire des forages à gros débit équipés de PMH dans les communes de la région fait état de 58 forages dont le débit est compris entre 5m ³ /h et 10 m ³ /h et 23 forages dont le débit est supérieur à 10 m ³ /h.
National	1051	310	

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

L'inventaire des forages à gros débit équipés de PMH a révélé un total de **1051** forages avec un débit compris entre 5 et 10 m³/h, ainsi que **310** forages présentant un débit supérieur à 10 m³/h. Ces forages pourraient être réhabilités et utilisés pour la mise en place de systèmes d'AEPS et d'AEP-MV.

Tableau 19 : Etudes et réalisations de Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Multi-villages (AEP-MV)

Régions	Nombre d'études d'adduction d'eau potable multi-villages réalisées					Nombre de systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages construits				
	programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	2	2	0	2	100	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	1	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	5	5	0	5	100	5	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	1	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-	1	0	0	0	0
Sud-Ouest	2	2	0	2	100	0	0	0	0	-
National	9	9	0	9	100	8	0	0	0	0

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Les neuf (9) études d'AEP-MV programmées ont été réalisées. Il s'agit de :

- Piga, commune de Diabo dans la Région de l'Est couvrant deux (02) villages (Piga et Kuagla)
- Nayouri commune de Yamba dans la Région de l'Est couvrant quatre (04) villages (Nayouri, Kondouagou, Oboungouni et Tintiaka-Kouadigou)
- Diapangou, commune de Diapangou dans la Région de l'Est couvrant sept (07) villages (Bandiabgou, Bardiadeni, Bianargou, Bonsongri, Lantargou, Toboani et Tokouna)
- Lorgho, commune de Diabo dans la Région de l'Est couvrant six (06) villages (Lorgho, Benkoko, Pizonguin, Pisseguedin, Diapangou Peulh et Tiabtamasgo)

- Bolontou, commune de TIBGA dans la Région de l'Est couvrant cinq (05) villages (Bolontou, Modré, Kalkouri, Bogré, Dassamlagfo)
- Solenzo, commune de Solenzo dans la Région de la Boucle du Mouhoun couvrant quatre (04) villages (Lekoro, Koma, Dira et Dessé)
- Toma, commune de Toma dans la Région de la Boucle du Mouhoun couvrant six (06) villages (Toma, Pankele, semba, goussi, kolan et sui)
- Dankoblé, commune de la Bougouriba dans la Région du Sud-Ouest couvrant quatre (04) villages (Dankoblé, Danko-Tanzou, Tansiè et Navielgan)
- Yabogane, commune du loba dans la Région du Sud-Ouest couvrant cinq (05) villages (Yabogane, Fitingué, Gnimi, Tambalan et Sorkon)

Sur huit (8) systèmes d'AEP-MV programmés par les Régions du Centre, de l'Est, des Hauts-Bassins et du Sahel, celui du Sahel et des Hauts-Bassins sont en cours de réalisation respectivement dans les communes de Dori (villages de Ourou-Torobé, Bélaré Manga, Ouro-Longa et Bouloye) et de Boni (Bansi, Mamboué, Moukounien, Yéno, Boni). Le recrutement des prestataires pour la réalisation des cinq (05) AEP-MV de l'Est est achevé. Le démarrage des travaux est prévu pour avril 2025.

Tableau 20 : Etudes d'impact environnemental et social pour Systèmes d'Adduction d'Eau Potable Multi-villages (AEP-MV)

Régions	Nombre d'études d'impact environnemental et social pour adduction d'eau potable multi-villages réalisées				
	Programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-
Est	5	5	0	5	100
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-
National	5	5	0	5	100

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

En 2024, seule la Région de l'Est a prévu et réalisé 5 études d'impact environnemental et social pour les systèmes d'approvisionnement en eau potable multi-villages.

Tableau 21 : Détails des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV)

Régions	Bâche					Château					Bornes fontaines					Branchements particuliers				
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	6	6	0	6	100	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	58	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	1	0	0	0	0	20	0	0	0	0	50	0	0	0	0
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	5	0	0	0	0	20	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	0	0	0	0		1	0	0	0	0	89	6	0	6	6,7	70	0	0	0	0

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Sur une programmation de 89 BF, six (6) ont été réalisées par la Région du Centre, d'où un taux de réalisation de 6,7%.

Toutes les régions qui ont fait des programmations de BP, n'ont pas pu les réaliser.

Cette non-exécution s'explique en partie par la suspension des travaux, qui ont repris sur le terrain et sont en cours d'exécution.

Tableau 22 : Caractéristiques des systèmes d'AEP multi-villages existants

Régions	Production / Nombre d'AEP-MV utilisant :			Energie / Nombre d'AEP-MV utilisant			Stockage :			Distribution :		
	Eau surface	Eau souterraine	Capacité totale de production (m ³ /j)	Solaire	Réseau électrique	Thermique	Nbre cumulé de châteaux	Nbre cumulé de bâches	Capacité totale de stockage (m ³)	Linéaire cumulé du réseau (km)	Nbre cumulé de BF	Nb cumulé de BP
Boucle du Mouhoun	0	6	1360	5	1	1	6	0	260	49,042	55	104
Cascades	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre	0	8	871	6	1	1	7	1	470	127,26	84	8
Centre-Est	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Nord	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Ouest	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Sud	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Est	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hauts-Bassins	0	10	400	9	1	1	11	0	650	122,13	98	134
Nord	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plateau Central	1	0	-	0	1	1	1	1	300	129	67	0
Sahel	0	2	70	2	0	0	2	0	70	0	13	19
Sud-Ouest	0	1	-	1	1	1	1	0	50	-	14	-
National	1	27	2701	23	5	5	28	2	1800	427	331	265

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Le bilan annuel sur les caractéristiques des systèmes d'AEP multi-villages existants indique qu'un seul système d'AEP-MV est alimenté par de l'eau de surface, à savoir celui de Donsin, approvisionné par la station de traitement de Ziga. En revanche, 27 systèmes d'AEP-MV exploitent les ressources en eau souterraine. Cette prédominance s'explique par le coût plus abordable de la construction de ces infrastructures, ainsi que par la simplicité de leur gestion et de leur fonctionnement, qui sont mieux adaptés aux zones moins peuplées, contrairement aux systèmes alimentés par des eaux de surface, lesquels nécessitent un dispositif de traitement plus complexe.

▪ **Ouvrages Institutionnels**

Tableau 23 : Réalisations de forages équipés de pompe

Régions	Forages Ecoles					Forages CSPS					Forages structures administrative				
	programmation (a)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	9	2	10	12	22,2	7	0	9	9	0	0	0	1	1	
Cascades	4	1	4	5	25	9	0	2	2	0	0	0	0	0	
Centre	3	3	5	8	100	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Centre-Est	20	10	2	12	50	1	0	0	0	0	0	0	1	1	
Centre-Nord	12	10	11	21	76,9	3	3	2	5	100	0	0	3	3	
Centre-Ouest	31	27	3	30	87,1	7	6	5	11	85,7	0	0	0	0	
Centre-Sud	18	9	4	13	50	5	4	0	4	80	0	0	2	2	
Est	6	4	4	8	66,7	2	1	3	4	50	0	0	1	1	
Hauts-Bassins	17	10	4	14	58,8	5	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nord	24	10	13	23	41,7	4	1	0	1	25	0	0	3	3	
Plateau Central	10	7	10	17	70	4	2	9	11	50	0	0	1	1	
Sahel	2	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	
Sud-Ouest	23	16	9	25	69,6	7	4	2	6	57,1	0	0	2	2	
National	179	109	79	188	60,3	55	21	32	53	38,2	0	0	14	14	

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP, INO 2024

En 2024, le taux de réalisation des forages dans les établissements scolaires est de **60,3%**. Au niveau des formations sanitaires ce taux est de **38,2%**. Il a également été relevé la réalisation de **14** forages dans les structures administratives en hors programmation.

Tableau 24: Réalisations de PEA

Régions	PEA Ecoles					PEA CSPPS					PEA Structures Administratives				
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	5	4	0	4	80	2	0	2	2	0	0	0	1	1	
Cascades	0	0	1	1	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	
Centre	2	0	4	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
Centre-Est	7	2	0	2	28,6	8	1	0	1	12,5	0	0	0	0	
Centre-Nord	0	0	13	13	-	1	1	0	1	100	0	0	0	0	
Centre-Ouest	2	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	
Centre-Sud	0	0	4	4	-	1	0	1	1	0	0	0	0	0	
Est	1	0	0	0	0	1	1	1	2	100	0	0	0	0	
Hauts-Bassins	5	5	0	5	100	5	3	2	5	60	0	0	0	0	
Nord	0	0	0	0	-	8	0	0	0	0	0	0	1	1	
Plateau Central	3	2	0	2	66,7	4	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	
Sud-Ouest	0	0	2	2	-	0	0	0	0	-	0	0	2	2	
National	25	13	24	37	52	31	6	6	12	19,4	0	0	4	4	

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2023 du PN-AEP, INO 2024

En 2024, le taux de réalisation des PEA dans les établissements scolaires est de **52%**. Au niveau des formations sanitaires ce taux est de **19,4%**. Quatre (04) PEA ont été réalisés dans les structures administratives en hors programmation. En outre, il a été enregistré la réalisation de 375 PEA privés.

Tableau 25 : Réalisations d'AEPS

Régions	AEPS Ecoles					AEPS CSPS					AEPS Structures Administrative				
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	1	1	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	1	1	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	1	1	-	0	0	1	1	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	2	2	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	1	1	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	1	1	-	0	0	1	1	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Nord	0	0	2	2	-	0	0	2	2	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	7	7	-	0	0	1	1	-	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	1	1	-
National	0	0	13	13	-	0	0	8	8	-	0	0	1	1	-

Source : INO AEP 2024

En 2024, toutes les réalisations ont été enregistrées en hors programmation. Treize (**13**) AEPS ont été réalisées dans les établissements scolaires dans les Régions des Cascades (1), du Centre (1), du Centre-Sud (1), du Nord (2) et du Plateau Central (7).

Dans les centres de santé, il a été enregistré huit **(8)** AEPS dans les régions du Centre (1), du Centre-Est (2), du Centre-Nord (1), du Centre-Sud (1), du Nord (2) et du Plateau Central (1).
une (1) AEPS a été réalisée au profit d'une structure administrative dans la région du Sud-Ouest.

6.1.1.5 Réhabilitations physiques d'ouvrages

➤ Ouvrages communautaires

Tableau 26 : Réhabilitations de forages équipés de pompe, puits modernes, AEPS

Régions	Forages réhabilités						Puits réhabilités				
	Programmation (a)	Issues de la programmation (b)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
			Hors programmation (c)	Pour les DPI	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	53	18	3	0	21	34	0	0	0	0	-
Cascades	18	16	0	0	16	88,9	0	0	0	0	-
Centre	18	7	23	0	30	38,9	0	0	0	0	-
Centre-Est	15	4	12	0	16	26,7	0	0	0	0	-
Centre-Nord	92	28	0	23	28	30,4	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	16	16	3	0	19	100	0	0	0	0	-
Centre-Sud	36	21	0	0	21	58,3	0	0	0	0	-
Est	69	29	23	14	52	42	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	33	22	1	0	23	66,7	0	0	0	0	-
Nord	71	44	6	43	50	61,8	0	0	0	0	-
Plateau Central	9	9	18	0	27	100	0	0	0	0	-
Sahel	51	21	0	15	21	41,2	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	27	13	15	0	28	48,2	0	0	0	0	-
National	508	248	104	95	352	48,8	0	0	0	0	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Le bilan annuel 2024 fait état de **352** PMH communautaires réhabilitées dont 104 hors programmation. **95** PMH sont réhabilitées aux profits des PDI. Le taux d'exécution physique est de **48,8%**.

Aucune programmation ni réhabilitation de puits n'a été enregistrée.

Tableau 27 : Etudes de réhabilitation, d'extension/Mise à niveau des AEPS

Régions	Études de réhabilitation d'AEPS					Études d'extension / MAN d'AEPS						
	Programmation (a)	Réalizations				Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations				Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-		

Régions	Études de réhabilitation d'AEPS					Études d'extension / MAN d'AEPS				
	Programmation (a)	Réalisations				Programmation (a)	Réalisations			
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	Taux de réalisation (100*b/a) en %
Cascades	3	3	0	3	100	0	0	0	0	-
Centre	1	1	0	1	100	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	1	1	-
Centre-Ouest	2	2	0	2	100	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	6	6	0	6	100
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	3	3	0	3	100	0	0	0	0	-
Nord	1	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	0	0	-	11	11	0	11	100
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	10	9	0	9	90	17	17	1	18	100

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

En 2024, neuf (9) études de réhabilitation d'AEPS ont été réalisées. En ce qui concerne les études d'extension et de mise à niveau, les Régions du Centre-Sud (6) et du Plateau central (11) ont achevées leurs études. La Région du Centre-Nord a réalisé une (1) étude d'extension/MAN d'AEPS en hors programmation.

Tableau 28 : Réhabilitation d'AEPS et de PEA

Régions	AEPS réhabilitées						PEA réhabilités					
	Programmation (a)	Issues de la programmation (b)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalisations				Taux de réalisation (100*b/a) en %
			Hors programmation (c)	Pour les DPI	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Pour les DPI	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Cascades	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-

Régions	AEPS réhabilitées						PEA réhabilités					
	Programmation (a)	Issues de la programmation (b)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalisations				Taux de réalisation (100*b/a) en %
			Hors programmation (c)	Pour les DPI	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Pour les DPI	Total (b+c)	
Centre	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
Centre-Est	3	3	0	0	3	100	0	0	0	0	0	-
Centre-Nord	2	1	0	0	1	50	4	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	11	1	0	0	1	40	0	0	1	0	1	-
Centre-Sud	1	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
Est	5	2	1	0	3	40	1	1	0	0	1	100
Hauts-Bassins	6	3	0	0	3	50	0	0	0	0	0	-
Nord	5	3	1	0	4	60	0	0	0	0	0	-
Plateau Central	2	1	1	0	2	50	0	0	0	0	0	-
Sahel	5	0	0	0	0	-	4	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
National	47	14	3	0	17	29,8	9	1	1	0	2	11

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Sur 47 projets de réhabilitation d'AEPS prévus, 14 ont été réalisés selon la programmation et trois (3) en hors programmation. Pour ce qui est des PEA, un (1) a été réhabilité issu de programmation et un (1) hors programmation. Il n'y a pas eu de réhabilitation au profit des Personnes Déplacées Internes (PDI).

Tableau 29 : Extension et mise à niveau des AEPS

Régions	Extension des AEPS						Mise à niveau des AEPS					
	Programmation (a)	Issues de la programmation (b)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalisations				Taux de réalisation (100*b/a) en %
			Hors programmation	Pour les DPI	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Pour les DPI	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	1	-	0	0	0	0	0	-
Cascades	1	1	0	0	1	100	0	0	0	0	0	-
Centre	6	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	-
Centre-Est	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	1	0	1	-	0	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	2	0	2	-	0	0	2	0	2	-

Régions	Extension des AEPS						Mise à niveau des AEPS					
	Programmation (a)	Issues de la programmation (b)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations				Taux de réalisation (100*b/a) en %
			Hors programmation	Pour les DPI	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Pour les DPI	Total (b+c)	
Centre-Sud	0	0	1	0	1	-	0	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	0	-	1	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	4	0	4	-	0	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	0	-	1	1	0	0	1	100
Plateau Central	1	1	0	0	1	100	1	1	0	0	1	100
Sahel	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-
National	10	2	11	0	13	20	3	2	2	0	4	66,7

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Au 31 décembre 2024, sur un total de dix (10) extensions d'AEPS prévues, **13** ont été réalisées dont **11** en hors programmation.

Sur trois (3) programmations de mise à niveau d'AEPS, deux (**2**) ont été réalisées et deux (**2**) autres en hors programmation.

▪ **Ouvrages Institutionnels**

Tableau 30 : Réhabilitations de forages et PEA dans les écoles et centres de santé

Régions	Forages Écoles					PEA Écoles					Forages CSPS					PEA CSPS				
	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)			Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)			Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)			Issues de la programmation	Hors programmation	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	8	4	2	6	50,0	0	0	0	0	-	1	1	1	2	100,0	1	0	0	0	-
Cascades	3	2	0	2	66,7	0	0	0	0	-	0	0	2	2	-	0	0	0	0	-
Centre	3	3	7	10	100	0	0	1	1	-	0	0	3	3	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	7	7	-	0	0	0	0	-	6	4	0	4	66,7	2	0	0	0	-
Centre-Nord	6	6	8	14	100	0	0	0	0	-	8	2	0	2	25,0	2	0	0	0	0
Centre-Ouest	5	2	0	2	40	0	0	0	0	-	0	0	1	1	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	3	3	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	6	4	5	9	66,7	0	0	0	0	-	0	0	3	3	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	9	6	0	6	66,7	0	0	0	0	-	4	0	1	1	0,0	5	0	0	0	-
Nord	2	2	10	12	100,0	2	2	0	2	100	0	0	4	4	-	1	0	0	0	-
Plateau Central	16	5	1	06	31,3	1	0	0	0	0	4	2	1	3	50,0	0	0	0	0	0
Sahel	7	1	7	8	14,3	0	0	0	0	-	2	1	0	1	50,0	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	3	2	7	9	66,7	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	68	37	57	94	54,4	3	2	1	3	66,7	25	10	16	26	44,0	11	0	0	0	0

Source : *Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP*

Sur 68 forages à réhabiliter dans les écoles, **37** ont été réhabilités, soit un taux de **54,4%**. Il y a eu également 57 forages réhabilités en hors programmation, portant le total à **94** forages réhabilités dans les écoles .

Au niveau des formations sanitaires, **26** forages ont été réhabilités dont **10** issus de programmation pour un taux de réalisation de **44,0%**.

Trois (**03**) PEA ont été réhabilités au niveau des écoles pour un taux de **66,7%** dont un en hors en programmation.

De ces constats, il ressort que le nombre d'ouvrages réhabilités hors programmation est important car beaucoup d'acteurs ne communiquent pas à bonne date leurs programmations.

6.1.1 Milieu urbain

6.1.1.1 Réalisations physiques dans les zones non loties en milieu urbain

Tableau 31 : Récapitulatif des réalisations dans les zones non-loties

Région	Nbre de Zones non loties	Bornes fontaines (BF)			Branchements particuliers (BP)		
		Programmation	Réalisé	Taux %	Programmation	Réalisé	Taux %
Boucle du Mouhoun	ND	0	0	-	0	0	-
Cascades	ND	0	0	-	0	0	-
Centre	ND	15	15	100	11932	9806	82,2
Centre-Est	ND	0	0	-	0	0	-
Centre-Nord	ND	0	0	-	0	0	-
Centre-Ouest	ND	0	0	-	0	0	-
Centre-Sud	ND	0	0	-	0	0	-
Est	ND	0	0	-	0	0	-
Hauts-Bassins	ND	0	0	-	0	0	-
Nord	ND	0	0	-	0	0	-
Plateau Central	ND	0	0	-	0	0	-
Sahel	ND	0	0	-	0	0	-
Sud-Ouest	ND	0	0	-	0	0	-
National	ND	15	15	100	11932	9806	82,2

Source : ONEA 2024

L'ONEA ne fait pas la part des réalisations entre zones non loties et zones loties en dehors de celles de la ville de Ouagadougou ou l'ONEA réalise les bornes fontaines et les délégataires les branchements particuliers. Ainsi, pour l'année 2024, **9 806** branchements particuliers ont été réalisés par six délégataires et le PAEPA-QP. Sur une programmation de 2 932 BP du projet, **1 750** BP ont été réalisés.

Le PAEPA-QP sur financement BAD a également réalisé **15** bornes fontaines

Tableau 32 : Récapitulatif des nouveaux centres ouverts par l'ONEA

ONEA	Nouveau centre géré par l'ONEA (liste : nom du centre, province)
2	Béguédo dans la Province du Boulgou, Région du Centre-Est, Tiébélé dans la Province du Nahouri, Région du Centre-Sud
Total	02

Source : ONEA 2024

Pour l'année 2024, un (01) centre sur six (06) prévus a été créé. Il s'agit du centre de BEGUEDO dans la Région du Centre-Est. Cependant, les travaux de création de cinq (05) autres centres sont en cours. Les travaux du centre de Tiébélé sont achevés et la réception technique a été prononcée avec des réserves. Les suspensions des activités du projet PforR ont impacté l'avancement des travaux sur les sites de Gombougou (Centre-Sud), de Mogtédo (Plateau Central), de Boussouma et de Korsimoro (Centre-Nord).

Tableau 33 : Situation de l'Augmentation du réseau de distribution, des branchements particuliers, des bornes fontaines, capacité de stockage et forages réalisés

Régions	Réseau (Km)				BP (Nombre)				BF (Nombre)				Capacité de stockage (m ³)				Forages réalisés (Nbre)			
	Programmation (a)	Réalisation			Programmation (a)	Réalisation			Programmation (a)	Réalisation			Programmation (a)	Réalisation			Programmation (a)	Réalisation		
		issue de la programmation(b)	hors programmation	Taux (%)=b/a		issue de la programmation(b)	hors programmation	Taux (%)=b/a		issue de la programmation(b)	hors programmation	Taux (%)=b/a		Réalisation issue de la programmation(b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a		Réalisation issue de la programmation(b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a
Boucle du Mouhoun	24	22,4	0	93	818	802	-	98	10	10	3	100	0	0	0	-	2	2	1	100
Cascades	6	2,2	0	37	980	851	-	87	2	2	5	100	0	0	0	-	5	1	0	20
Centre	50	22,5	0	45	20 523	20 523	1680	100	40	36	0	90	0	0	0	-	0	0	2	-
Centre-Est	50	46,6	0	93	1 137	983	300	74	9	9	6	100	300	300	0	100	6	5	0	83,3
Centre-Nord	10	-	0	0	1 407	802	-	57	0	0	0	-	0	0	0	-	5	0	0	0
Centre-Ouest	26	39,7	0	153	3 442	865	-	25	23	23	5	100	0	0	0	-	9	2	3	22,2
Centre-Sud	31	30,4	0	98	704	462	-	66	14	14	5	100	300	300	0	100	6	2	0	33,3
Est	3	0,2	0	8	569	452	-	79	2	0	0	0	0	0	0	-	11	0	0	0
Hauts-Bassins	22	20,0	93,1	91	8 275	4 843	-	59	13	13	28	100	0	0	0	-	0	0	1	-
Nord	2	0,9	0	43	1 754	607	-	35	0	0	1	-	0	0	0	-	4	0	0	0
Plateau Central	4	4,1	0	103	1 716	1 074	-	63	11	6	0	55	0	0	0	-	0	0	0	-
Sahel	2	0	0	0	670	266	-	40	10	0	0	0	0	0	0	-	2	0	0	0
Sud-Ouest	4	0	0	0	615	422	-	69	10	1	0	10	0	0	0	-	4	2	0	50
National	234	189,0	93,1	81	42 810	34 632	1980	81	144	114	53	78	600	600	-	100	54	14	7	25,9

Source : ONEA, 2024

Les taux d'exécution des BP et des extensions sont satisfaisants pour l'année 2024. Des faibles taux d'exécution sont enregistrés au niveau :

- des bornes fontaines (78%) ; ce taux s'explique par la signature tardive des marchés et la défaillance des entreprises. Toutefois, 53 BF ont été réalisées hors programmation.
- des forages (27,8%) ; cela s'explique par la défaillance des entreprises et la signature tardive des marchés. Cependant, six (06) forages ont été réalisés hors programmation.

Tableau 34 : Situation des raccordements de forages et de la mise en service de stations de traitement d'eau de surface

Régions	Nombre de forages raccordés (nbre)				Nombre de stations de traitement d'eau de surface mises en service			
	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation(b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation(b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a
Boucle du Mouhoun	7	5	0	71	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	-	0	0	0	-
Centre	0	0	0	-	0	0	0	-
Centre-Est	15	15	3	100	0	0	0	-
Centre-Nord	2	2	0	100	0	0	0	-
Centre-Ouest	9	9	0	100	0	0	0	-
Centre-Sud	17	4	0	24	0	0	0	-
Est	1	1	0	100	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	-	0	0	0	-
Nord	2	1	0	50	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	0	-	0	0	0	-
Sahel	1	1	4	100	0	0	0	-
Sud-Ouest	4	3	0	75	0	0	0	-
National	58	41	7	71	0	0	0	-

Source : rapport d'activités 2024 ONEA

Au cours de l'année 2024, on note un taux d'exécution pour les forages raccordés de 71%. Ce taux est dû au fait du retard constaté dans la signature des marchés pour l'acquisition du matériel électromécanique et hydraulique. Toutefois, sept (7) forages ont été réalisés hors programmation

Tableau 35 : Situation de l'augmentation des capacités de production

Régions	Capacité de production eau souterraine (m³/j)				Capacité de production eau de surface (m³/j)					Capacité de production totale (m³/j)			
	Programmation (nbr forages) (a)	Programmation (nbr forages) (a)	Réalisation hors programmation (nbr forages)	Taux (%) =b/a	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation(b)	Réalisation hors programmation	Taux (%) =b/a	Volume journalier des raccordements (m3/j)	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation(b)	Réalisation hors programmation	Taux (%) =b/a
Boucle du Mouhoun	1680	544	480	32,4	0	0	0	-	0	1680	544	480	32,4
Cascades	160	0	0	0,0	0	0	0	-	0	160	0	0	0,0
Centre	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	2274	2 274	2284	100,0	0	0	0	-	0	2274	2 274	2284	100,0
Centre-Nord	1892	400	0	21,1	0	0	0	-	0	1892	400	0	21,1
Centre-Ouest	672	480	440	71,4	0	0	0	-	0	672	480	440	71,4
Centre-Sud	2304	704	0	30,6	0	0	0	-	0	2304	704	0	30,6
Est	952	400	0	42,0	0	0	0	-	0	952	400	0	42,0
Hauts-Bassins	2400	2 400	33600	100,0	0	0	0	-	0	2400	2 400	33600	100,0
Nord	160	64	0	40,0	0	0	0	-	0	160	64	0	40,0
Plateau Central	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sahel	160	0	480	0,0	0	0	0	-	0	160	0	480	0,0
Sud-Ouest	448	272	0	60,7	0	0	0	-	0	448	272	0	60,7
National	13102	7 538	37 284	57,5	0	0	0	-	0	13102	7 538	37 284	57,5

Source : ONEA, 2024

Le taux d'exécution de la capacité de production est satisfaisant. Dans la Région du Centre-Est, la capacité de production qui a doublé la prévision s'explique par une programmation pour les forages raccordés basé sur 5 m³/h, alors que les forages réalisés ont des débits réels de 35 m³/h, 30 m³/h et 25 m³/h.

Tableau 36 : Situation détaillée des extensions dans les villages rattachés des communes urbaines

Centres ONEA	Etudes réalisées par l'ONEA relatives à l'extension des réseaux vers les villages rattachés aux centres urbains (liste des centres concernés)	Liste des centres concernés par une extension dans les villages rattachés : réalisations

Source : ONEA, 2024

Les villages rattachés sont inclus dans les centres ONEA. Dans le cadre du projet « Centre de Production d'Eau à partir du barrage de Toécé (Yako, Gourcy et Boussé) », huit (08) villages seront traversés et alimentés en eau potable. Il s'agit essentiellement de Pouguiango, Dourou, Petit Samba, Niessega, Zougbea, Pelegtanga, Arbolé et Niou.

Dans le cadre de l'AEP Fada, deux (02) villages seront approvisionnés. Il s'agit des villages de Koumadougou et Boudangou.

Encadré 1 : Accès universel à l'eau potable dans un contexte d'urgence humanitaire

La dynamique enclenchée par le Gouvernement pour l'atteinte des ODD en 2030 a permis dans le cadre du PN-AEP d'obtenir des résultats satisfaisants. Cependant, la crise sécuritaire et les effets du changement climatique que connaît le Burkina Faso constituent des défis qui affectent les acquis déjà enregistrés. Ainsi, selon le plan de réponse humanitaire (PRH) de l'année 2024, il était estimé à 3 548 380 personnes déplacées internes et personnes vulnérables qui étaient dans le besoin.

Au titre de l'année 2024, ce sont **220** PMH neuves, **46** PEA neuves, **13** mini-AEP neuves, 04 AEPS neuves et 95 forages réhabilités qui ont été réalisées par l'État et ses partenaires dans le cadre de cette réponse humanitaire. Ces actions ont également été accompagnées par la distribution de 262 filtres à eau, la maintenance de **sept (7)** PMH et l'approvisionnement en eau par camions citernes (Water Tracking) ou pompage in situ d'au moins **31 117** m³ d'eau dans les zones plus ou moins difficiles d'accès.

L'ensemble de ces actions ont permis de toucher au moins **716 351** personnes affectées par la crise sécuritaire et les effets du changement climatique.

6.2 Action 2 : Gestion du service public de l'eau

Le taux de réalisation physique annuel de l'action 2 est de **69,9%**. Sur un coût prévisionnel de **633,129** millions de francs CFA, les activités entrant dans le cadre de la gestion du service public à l'eau potable ont coûté **258,381** millions de francs CFA, dont **176,107** millions de francs CFA issu de programmation, soit un taux d'exécution financière globale de **27,8%**.

6.2.1 Milieu rural

6.2.1.1 Mise en œuvre des PPP

La baisse du prix de l'eau en milieu rural nécessite l'application effective des décrets sur la réduction du tarif de l'eau en milieu rural et sur la délégation du service public de l'eau potable. Pour y parvenir, toutes les nouvelles réalisations ou réhabilitations/mises à niveau des ouvrages d'AEP doivent impérativement être intégrées dans le dispositif de gestion existant.

La situation de délégation des systèmes de distribution communautaire est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 37 : Mode de gestion des AEPS/PEA et systèmes d'AEP multi-villages au niveau régional

Régions	Nombre total de PEA/AEPS (a)	Nombre de PEA/AEPS communautaires (b)	AEP-MV/AEPS/PEA gérées par délégation					Proportion d'AEPS/PEA gérées par délégation (100*f/b) (en %)	Nombre de contrats signés	Noms des délégataires
			ONEA (c)	Opérateurs privés (d)	ONG/associations (e)	Nombre total d'AEP/AEPS/PEA gérées par délégation (f)				
Boucle du Mouhoun	611	385	2	85	0	87	22,6	0	PPI, ESP, ACTROS, AMSHA BATI-EAU	
Cascades	219	128	1	15	22	38	29,7	0	Vergnet, ADAE	
Centre	537	332	12	5	2	19	5,7	0	SAWES, ONEA, BADCOM	
Centre-Est	581	186	4	24	0	28	15,1	0	PPI, SAWES, GOGARIS DEVELOPPEMENT	
Centre-Nord	813	339	13	31	27	71	20,9	0	Vergnet, PPI, SAWES, AI	
Centre-Ouest	350	244	2	27	3	32	13,1	0	SAWES, VERGNET, EPS, Karma	
Centre-Sud	550	197	0	45	0	45	22,8	1	SAWES	
Est	351	272	0	0	2	2	0,7	0	ODD, ADDESP	
Hauts-Bassins	439	405	1	12	38	51	12,6	4	ADAE, Vergnet, ACMG, COTRA-GS	
Nord	388	277	0	79	2	81	29,2	17	PPI, Karma service, AFRICA HYDRAUTECH, ACMG	
Plateau Central	560	207	0	1	0	1	0,5	0	SAWES	

Régions	Nombre total de PEA/AEPS (a)	Nombre de PEA/AEPS communautaires (b)	AEP-MV/AEPS/PEA gérées par délégation					Nombre de contrats signés	Noms des délégataires
			ONEA (c)	Opérateurs privés (d)	ONG/ associations (e)	Nombre total d'AEP/AEPS/PEA gérées par délégation (f)	Proportion d'AEPS/PEA gérées par délégation (100*f/b) (en %)		
Sahel	209	166	3	6	56	65	39,2	0	Faso Hydro
Sud-Ouest	586	145	0	19	0	19	13,1	0	VERGNET, AFRICA HYDRAUTECH
National	6194	3283	38	349	152	539	16,4	22	

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Au bilan annuel 2024, il a été enregistré au total 22 contrats signés seulement dans les Régions du Centre-Sud, des Hauts-Bassins et du Nord.

Le taux de délégation qui est de 16,4% a connu une baisse de 7,3% par rapport à celui du bilan annuel 2023 qui était de 23,7%. Cette baisse est due entre autres, à l'expiration de certains contrats, le refus de certaines communes de mettre en délégation leurs ouvrages, le contexte sécuritaire difficile.

En effet le contexte sécuritaire difficile a entraîné la suspension de 10 contrats de gestion d'AEPS par affermage au niveau des centres de :

- Pensa, Dablo, Nagbingou, Bouroum, Tougouri, Mané, géré par Vergnet et Pissila géré par PPI dans la Région du Centre Nord.
- Djigouè et Iolonioro dans la Région du Sud-Ouest ;
- Didyr dans la Région du Centre-Ouest.

Aussi dans la Région du Sud-Ouest, trois (03) contrats ont été suspendus à Zambo pour cause de vandalisme, à Loropéni pour manque de ressources en eau et à Midebdo pour refus de paiement.

Des ateliers de sensibilisation et de formation s'avèrent nécessaires à l'endroit des communes pour la délégation de leurs ouvrages mais aussi pour un suivi rigoureux de la gestion du délégataire.

Tableau 38 : Nombre de villages dépassant 3500 et 2 000 habitants ne disposant pas d'AEPS

Régions	Nombre de villages dépassant		Nombre de villages ne disposant pas d'une AEPS avec une population d'au moins	
	3 500 habitants	2 000 habitants	3 500 habitants	2 000 habitants
Boucle du Mouhoun	124	143	69	27
Cascades	61	125	26	71
Centre	22	55	6	17
Centre-Est	86	208	43	131
Centre-Nord	113	284	43	64
Centre-Ouest	123	279	63	54

Régions	Nombre de villages dépassant		Nombre de villages ne disposant pas d'une AEPS avec une population d'au moins	
	3 500 habitants	2 000 habitants	3 500 habitants	2 000 habitants
Centre-Sud	44	118	14	76
Est	139	328	98	264
Hauts-Bassins	116	244	24	127
Nord	89	219	32	125
Plateau Central	42	160	17	104
Sahel	40	128	20	45
Sud-Ouest	24	81	13	24
National	1023	2372	468	1129

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Le document sur la réduction du tarif de l'eau en milieu rural adopté en novembre 2019 prévoit un seuil de 2000 habitants par village pour bénéficier d'un système d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP). Au 31 décembre 2024, ce sont **2372** villages de plus de 2000 habitants et **1023** villages de plus de 3500 habitants qui ont été enregistrés. Sur ces 2372 villages, **1129** ne disposent pas encore de système d'AEP, ce qui représente 47,6% de ces villages. Aussi, **468** villages de plus de 3500 habitants ne disposent pas de système d'AEP, soit 45,7% des 1076 villages.

6.2.1.2 Régulation du service public de l'eau et politique tarifaire en milieu rural

Tableau 39 : Régulation de la tarification du service public de l'eau potable en milieu rural

Région	Opérateur/ Déléguataire	BF		BP	Redevance
		Prix (F CFA) du m ³	Prix (F CFA) du bidon de 20 litres	Prix en F CFA du m ³	
Boucle du Mouhoun	PPI	450	10	450	1000
	EPS	500	10	500	1000
	Compagnie AMSHA	500	10	500	1000
	ACTROS	500	10	500	1000
	BATI - EAU	500	10	500	1000
Cascades	VERGNET	485	12,5	485	500
	ADAE	500	12,5	500	
Centre	ONEA	400/500	10	-	-
	SAWES	400/500	10	400	-
	BADCOM	400/500	10	-	-
Centre-Est	PPI	400/450	12,5	500	1000
	SAWES	400/500	10	400	500-1000
	Gorgaris Développement	300	10	350	0-1000
Centre- Nord	VERGNET	400	10	400	
	PPI	400	10	400	
	SAWES	400	10	400	
	ONG/Ass	400	10	400	
Centre- Ouest	SAWES	425/500	10	500	500/ 1000
	VERGNET	450	10	-Tranche de 0-8m ³ : 475 francs CFA Tranche de 9-15m ³ : 700 francs CFA	500

Région	Opérateur/ Déléguataire	BF		BP	Redevance
		Prix (F CFA) du m ³	Prix (F CFA) du bidon de 20 litres	Prix en F CFA du m ³	
				-Tranche de plus de 15m ³ : 1000	
	EPS	500	10	500	1000
	Karma	350	10	400	1000
Centre-Sud	SAWES	400	10	500	500
Est	ODD	500	10	500	0
	ADDESP	500	10	500	0
	ADAE	500	10	500	0
Hauts- Bassins	VERGNET	485	10	-Tranche de 0-8m ³ : 475 francs CFA -Tranche de 9-15m ³ : 700 francs CFA Tranche de plus de 15m ³ : 1000	500
	ACMG	375	10		
	COTRA-GS	300	10	300	
Nord	PPI	450	10	500	
	KARMA Services	450	10	500	
	AFRICA HYDRAUTECH	400/500	10		
Plateau Central	SAWES	500	10	505 (500 francs CFA/ m ³ + 5francs CFA pour l'assainissement)	
Sahel	Faso Hydro	500	15	Tranche ≤50m ³ : 500 F CFA/m ³	800
				Tranche > 50m ³ : 750 F CFA/m ³ ;	
Sud-Ouest	VERGNET	485	15	-Tranche ≤ 8 m ³ : 485 francs CFA/m ³ -Tranche > 8 m ³ : 750 francs CFA/m ³	500
	AFRICA HYDRAUTECH	400	10	280 francs CFA	500

Source : Rapports bilans régionaux annuel 2024

Le prix du mètre cube d'eau potable varie d'un opérateur à un autre et en fonction de la région. Pour les opérateurs qui ne pratiquent pas la tarification par tranche, le prix du m³ varie entre 280 et 505 francs CFA sans la redevance au niveau des points de desserte (BF, BP) et entre 10 et 15 francs CFA le bidon de 20L (BF). Pour les opérateurs (Faso Hydro et Vergnet) qui pratiquent une tarification par tranche, le prix sans la redevance au niveau des branchements privés varie comme suit :

- Opérateur Vergnet :
 - Tranche de 0-8m³ : 475 francs CFA
 - Tranche de 9-15m³ : 700 francs CFA
 - Tranche de plus de 15m³ : 1000 francs CFA
- Opérateur Faso Hydro :
 - Tranche ≤50m³ : 500 F CFA/m³
 - Tranche > 50m³ : 750 F CFA/m³.

La redevance varie également d'un opérateur à un autre et est comprise entre 0 et 1 000 francs CFA par mois.

6.2.1.3 Transfert des ressources financières aux collectivités territoriales pour l'AEP

Dans le cadre de l'accompagnement du transfert des compétences dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, des ressources financières sont transférées chaque année aux communes par le Ministère en charge de l'Eau et de l'Assainissement, et ce depuis 2009, en vue de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage communale (MOC) en matière d'AEPHA.

Au titre du budget de l'Etat gestion 2024, la somme de 2,384 milliards de francs CFA est prévue pour la réalisation de 54 mini-AEP neuves de 2 à 3 BF dans 53 communes des Régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Centre -Sud, de l'Est, des Hauts-Bassins, du Nord et du Sud-Ouest. Le bilan annuel de l'exécution physique et financière de ces fonds transférés aux communes est consigné dans le tableau ci-dessous :

Tableau 40 : Situation de l'exécution physique et financière des fonds transférés aux collectivités territoriales

Régions	Forages équipés de PMH												Mini-AEP														
	Physique						Financières (en millions de francs CFA)						Physique						Financières (en millions francs CFA)								
	Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations			Nouvelles réalisations			Réhabilitations					
	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %	Prévu	Réalisé	Taux %			
Boucle du Mouhoun	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	8	2	25,0	0	0	-	336,874	84,218	25,0	0	0	-
Cascades	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	5	4	80,0	0	0	-	194,506	155,137	79,8	0	0	-
Centre	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	3	2	66,7	0	0	-	144,628	96,42	66,7	0	0	-
Centre-Est	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	3	0	0,0	0	0	-	138,528	0	0,0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	2	1	50,0	0	0	-	84,218	42,109	50	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	13	6	46,2	0	0	-	602,320	488,20	81,1	0	0	-
Centre-Sud	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	2	0	0,0	0	0	-	84,218	0	0,0	0	0	-
Est	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	3	1	33,3	0	0	-	132,427	40,40	30,5	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	7	1	14,3	0	0	-	300,865	37,400	12,4	0	0	-
Nord	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	6	1	16,7	0	0	-	233,3	40,30	17,3	0	0	-
Plateau Central	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Sahel	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	2	0	0,0	0	0	-	84,218	0	0,0	0	0	-
National	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-	54	18	33,3	0	0	-	2336,1016	984,184	42,1	0	0	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Au titre de l'année 2024, sur les 53 communes bénéficiaires des ressources financières transférées par l'Etat, seulement **18** ont réalisé leurs ouvrages soit un taux d'exécution de 33,3%. Ce taux est faible comparativement à celui de 2023, à la même période, qui était de 62,5%. Les faibles taux d'exécution, constatés dans les Régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et du Nord ainsi que les taux nuls enregistrés dans les Régions du Centre-Est, du Centre-Sud et du Sud-Ouest, s'expliquent entre autres par la défaillance de certains prestataires et la non implication des Directions régionales et provinciales par les communes. Seules les communes de Oula, Gourcy et Boussou dans la Région du Nord ont sollicité l'appui de la Direction régionale en charge de l'eau de leur ressort territorial pour le montage des dossiers d'appel à concurrence en vue du recrutement des prestataires et pour la supervision des travaux. Pourtant, l'arrêté de transfert invite les ordonnateurs des budgets communaux à impliquer les services techniques déconcentrés en charge de l'eau (DREAE et DPEAE) dans les procédures administratives pour le recrutement des prestataires, la réalisation des ouvrages et les prestations d'intermédiation sociale (ImS).

La réalisation financière conformément au montant engagé est de **984,184** millions de FCFA.

Des mesures diligentes devront être prises par les communes en collaboration avec les STD pour l'exécution effective des ouvrages.

6.2.1.4 Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtres d'ouvrage

- **Etat des lieux de la mise en œuvre du plan d'actions pour l'AMOC-AEPHA**
 - **Promotion et signature des protocoles de collaboration pour l'AMOC-AEPHA**

Tableau 41 : Promotion des protocoles de collaboration pour l'AMOC-AEPHA

Régions	Nbre d'ateliers régionaux déjà tenus	Sessions municipales déjà tenues	Organisation d'ateliers régionaux de promotion du protocole de collaboration d'AMOC-AEPHA en 2023			Coût (million de FCFA)
			Prévu	Réalisé	Taux (%)	
Boucle du Mouhoun	1	47	0	0	-	0
Cascades	1	17	0	0	-	0
Centre	1	6	0	0	-	0
Centre-Est	1	30	0	0	-	0
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0
Centre-Ouest	1	38	0	0	-	0
Centre-Sud	1	19	0	0	-	0
Est	0	0	0	0	-	0

Régions	Nbre d'ateliers régionaux déjà tenus	Sessions municipales déjà tenues	Organisation d'ateliers régionaux de promotion du protocole de collaboration d'AMOC-AEPHA en 2023			Coût (million de FCFA)
			Prévu	Réalisé	Taux (%)	
Hauts-Bassins	1	33	0	0	-	0
Nord	0	0	0	0	-	0
Plateau Central	0	6	0	0	-	0
Sahel	0	0	0	0	-	0
Sud-Ouest	1	28	0	0	-	0
National	8	224	0	0	-	0

Source : *Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP*

Dans l'optique d'assurer une synergie d'actions entre les acteurs intervenant dans l'approvisionnement en eau potable (communes, services techniques déconcentrés en charge de l'eau, de la santé et de l'éducation) en vue d'une mise en œuvre efficiente des actions d'AEP, il est attendu respectivement des DREAE et des communes, l'organisation d'ateliers régionaux et de sessions municipales de promotion du protocole de collaboration pour le plein exercice de la maîtrise d'ouvrage communale (MOC) en matière d'AEPHA.

Pour cette année 2024, aucun atelier ni de sessions municipales de promotion du protocole de collaboration n'ont été tenus.

Les régions non encore couvertes par le plan d'actions AMOC-AEPHA (Centre-Nord, Nord, Est, Plateau Central et Sahel) sont toujours dans la recherche de partenaires pour leur permettre d'assurer un appui conséquent aux communes en vue du plein exercice de leur prérogative de maître d'ouvrage en matière d'AEPHA.

Tableau 42 : Signature des protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA

Régions	Nombre total de communes	Nombre de communes ayant déjà signé le protocole	Signature des protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA en 2023			Coût (en million francs CFA)
			Programmation	Réalisation	Taux (%)	
Boucle du Mouhoun	47	47	0	0	-	0
Cascades	17	17	0	0	-	0

Régions	Nombre total de communes	Nombre de communes ayant déjà signé le protocole	Signature des protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA en 2023			Coût (en million francs CFA)
			Programmation	Réalisation	Taux (%)	
Centre	7	6	0	0	-	0
Centre-Est	30	30	0	0	-	0
Centre-Nord	28	0	0	0	-	0
Centre-Ouest	38	38	0	0	-	0
Centre-Sud	19	19	0	0	-	0
Est	27	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	33	33	0	0	-	0
Nord	31	0	0	0	-	0
Plateau Central	20	6	0	0	-	0
Sahel	26	0	0	0	-	0
Sud-Ouest	28	28	0	0	-	0
Total	351	224	0	0	0	0

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

La promotion du protocole de collaboration a permis la signature de 224 protocoles de collaboration d'AMOC-AEPHA dont 125 protocoles signés dans les 4 régions d'intervention du PAEA en 2018, 93 dans les 4 régions d'intervention du Projet de renforcement de la Gouvernance Communal en matière d'AEPHA en 2020 et 6 dans la Région du Plateau Central en 2020 avec l'appui de l'UNICEF.

Pour cette année 2024, aucun protocole de collaboration d'AMOC-AEPHA n'a été signé dans les régions restantes en raison d'absence de partenaires pour financer cette activité.

- **Appropriation des formats de reporting et des canevas en matière d'AEPHA**

Tableau 43 : Organisation d’ateliers régionaux d’appropriation des formats de reporting en AEPHA et des canevas d’élaboration des rapports sur les fonds transférés

Régions	Nombre d’ateliers régionaux déjà tenus en 2023	Organisation d’ateliers d’appropriation des formats reporting et des canevas sur les fonds transférés aux communes			Coût prévisionnel (en million francs CFA)	Coût exécution (en million francs CFA)
		Programmation	Réalisation	Taux (%)		
Boucle du Mouhoun	1	0	0	-	0	0
Cascades	1	0	0	-	0	0
Centre	1	0	0	-	0	0
Centre-Est	0	1	1	100	1,152	1,093
Centre-Nord	0	1	1	100	1,032	1,27
Centre-Ouest	1	0	0	-	0	0
Centre-Sud	1	0	0	-	0	0
Est	0	1	1	100	1,475	1,35
Hauts-Bassins	1	0	0	-	0	0
Nord	0	1	1	100	1,174	1,12
Plateau Central	1	0	0	-	0	0
Sahel	0	1	0	-	1,288	0
Sud-Ouest	1	1	0	0	1,288	0
Total	8	6	4	66,7	7,697	4,833

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Des formats de reporting des activités d’AEPHA et des canevas d’élaboration des rapports d’exécution des fonds transférés aux communes ont été élaborés et validés en atelier national en octobre 2022. A cet effet, des ateliers d’appropriation de ces outils devront être tenus dans chaque région en vue de permettre aux DREAE et aux communes de jouer pleinement leurs rôles en matière de reddition des comptes.

Pour cette année 2024, quatre DREA notamment celles du Centre-Est, de l'Est, du Centre-Nord et du Nord ont également bénéficié de l'appui de DANIDA (Extrant 3) pour l'appropriation des formats de reporting et des canevas d'élaboration des rapports d'exécution des fonds transférés.

En raison de la situation sécuritaire la DREA du Sahel n'a pas encore bénéficié de cet accompagnement.

- **Elaboration des rapports d'exercice de la MOC et de l'AMOC en matière d'AEPHA**

Tableau 44 : Elaboration des rapports communaux d'exercice de la MOC

Régions	Nombre total de communes	Elaboration des rapports communaux			Coût prévisionnel (millions de francs CFA)	Coût exécuté (million FCA)
		Programmat ion	Réalisation	Taux (%)		
Boucle du Mouhoun	47	47	6	12,8	1,88	0,30
Cascades	17	17	17	100,0	0,85	0,85
Centre	7	6	3	50,0	0,30	0,30
Centre-Est	30	30	30	100	1,16	1,16
Centre-Nord	28	28	28	100	1,08	1,08
Centre-Ouest	38	38	38	100	1,48	1,48
Centre-Sud	19	19	19	100	0,95	0,95
Est	27	27	27	100	1,04	1,04
Hauts-Bassins	33	33	33	100	1,25	1,25
Nord	31	31	22	71,0	1,20	0
Plateau Central	20	20	20	100	1,00	1,00
Sahel	26	26	0	-	1,04	0
Sud-Ouest	28	28	28	100	1,12	1,00
National	351	350	271	77,4	14,35	10,41

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Dans l'optique d'assurer une évaluation périodique des activités d'exercice de la maîtrise d'ouvrage communale en matière d'AEPHA, il est attendu de chaque commune, l'élaboration de rapports d'exercice de la MOC conformément au format de reporting.

C'est dans cette dynamique qu'en 2024, **249** communes de 11 régions précisées dans le tableau ont été accompagnées dans le cadre du PADEP (Extrant 3) et du PAEA lors de leur premier exercice de reddition des comptes par les DREAE/DPEAE de leur ressort territorial. Par ailleurs, la DREAE du Nord a pu accompagner **22** communes de sa région sans l'appui du PADEP (Extrant 3). La situation sécuritaire de la région du Sahel n'a pas permis de dérouler l'activité dans ces différentes communes.

La redevabilité est l'un des principes fondamentaux de la bonne gouvernance des services d'AEPHA communaux. Des efforts devront donc être fournis par l'ensemble des partenaires (PTF, ONG/AD) pour accompagner les communes de leur zone d'intervention dans la systématisation de la reddition des comptes en vue de la redevabilité.

Tableau 45 : Elaboration des rapports régionaux d'exercice de l'AMOC

Régions	Elaboration des rapports régionaux de l'AMOC			Coût (million)
	Programmation	Réalisation	Taux (%)	
Boucle du Mouhoun	1	0	0	0
Cascades	1	0	0	0
Centre	1	0	0	0
Centre-Est	1	1	100	0
Centre-Nord	1	0	0	0
Centre-Ouest	1	0	0	0
Centre-Sud	1	0	0	0
Est	1	1	100	0
Hauts-Bassins	1	1	100	0
Nord	1	1	100	0
Plateau Central	1	0	0	0
Sahel	1	0	0	0
Sud-Ouest	1	1	100	0
National	13	5	38,5	0

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

A l'instar des communes, il est attendu de la part des DREAE, une évaluation périodique des activités d'accompagnement (suivi, appui-conseil, formation, etc.) apportées aux communes en vue d'une bonne gouvernance du service public de l'eau potable en milieu rural.

Pour l'année 2024, cinq (5) DREAE sur les 12 prévues ont élaboré leur rapport régional d'exercice de l'AMOC en matière d'AEPA.

- **Recrutement et formation initiale des Agents techniques communaux eau et assainissement (ATC-AEPHA)**

Tableau 46 : Recrutement et formation initiale des ATC-AEPHA

Régions	Nombre de communes	Recrutement d'agents techniques communaux			Coût (million de francs CFA)	Formation initiale des agents techniques communaux			Coût (million de francs CFA)	Nombre de communes disposant d'un ATC-AEPHA
		Prévu (nombre)	Réalisé	Taux (%)		Prévu (nombre)	Réalisé	Taux (%)		
Boucle du Mouhoun	47	0	0	-	0	0	0	-	0	14
Cascades	17	0	0	-	0	0	0	-	0	3
Centre	7	0	0	-	0	0	0	-	0	3
Centre-Est	30	0	0	-	0	0	0	-	0	27
Centre-Nord	28	0	0	-	0	0	0	-	0	10
Centre-Ouest	38	0	0	-	0	0	0	-	0	13
Centre-Sud	19	0	0	0	0	0	0	-	0	11
Est	27	0	0	-	0	0	0	-	0	10
Hauts-Bassins	33	0	0	-	0	0	0	-	0	8
Nord	31	0	0	-	0	0	0	-	0	12
Plateau central	20	0	0	-	0	0	0	-	0	8
Sahel	26	0	0	-	0	0	0	-	0	8
Sud-Ouest	28	0	0	-	0	0	0	-	0	4
TOTAL	351	0	0	0	0	0	0	-	0	131

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP, DGEP

Pour le plein exercice de la maîtrise d'ouvrage communale en matière d'AEPHA, il est nécessaire que chaque commune dispose d'un agent technique de l'eau et de l'assainissement issu d'une école de formation conformément aux curricula de formation validés en atelier national en 2018.

Cependant, à la lecture du tableau, il ressort que 131 communes disposent d'agents techniques communaux soit une proportion de 37,3%. Les agents techniques communaux disponibles dans les communes ne sont pas pour la plupart qualifiés car n'ayant pas bénéficié d'une formation technique dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Malgré cette insuffisance en ressources humaines, la programmation annuelle 2024 est nulle.

Des mesures diligentes devront être prises par le Ministère en charge de l'eau et de l'assainissement ainsi que le Gouvernement pour l'adoption du rapport d'autorisation du recrutement, formation et prise en charge des Agents techniques communaux AEPHA (ATC-AEPHA) en Conseil des ministres. Cette autorisation du Conseil des ministres permettra sans aucun doute aux communes de bénéficier de l'appui conséquent des partenaires pour disposer d'un ATC-AEPHA qualifié.

- **Systematisation des contributions financières comme modalité communale de mobilisation des ressources financières pour le secteur de l'AEP**

Tableau 47 : Promotion de la note de contribution financière en matière d'AEPHA

Régions	Nombre d'ateliers régionaux d'information déjà tenus	Organisation d'ateliers régionaux de promotion de la note de contribution financière					Organisation d'ateliers /rencontres communaux de promotion de la note de contribution financière				Communes ayant délibéré sur le prix de l'eau prenant en compte la contribution financière en 2024
		Prévision	Réalisation	Taux (%)	Montant prévisionnel (en millions)	Montant exécuté (en millions)	Prévision	Réalisation	Taux (%)	Coût (en millions)	
Boucle du Mouhoun	1	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0
Cascades	1	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0
Centre	1	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0
Centre-Est	0	1	1	100	1,151	1,38	0	0	-	0	0
Centre-Nord	0	1	1	100	1,14	1,46	0	0	-	0	0
Centre-Ouest	1	0	0	-	0	0	0	0	-	0	1

Régions	Nombre d'ateliers régionaux d'information déjà tenus	Organisation d'ateliers régionaux de promotion de la note de contribution financière					Organisation d'ateliers /rencontres communaux de promotion de la note de contribution financière				Communes ayant délibéré sur le prix de l'eau prenant en compte la contribution financière en 2024
		Prévision	Réalisation	Taux (%)	Montant prévisionnel (en millions)	Montant exécuté (en millions)	Prévision	Réalisation	Taux (%)	Coût (en millions)	
Centre-Sud	1	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0
Est	0	1	1	100	1,475	1,18	0	0	-	0	0
Hauts-Bassins	1	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0
Nord	0	1	1	100	1,285	1,11	0	0	-	0	0
Plateau central	1	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0
Sahel	0	1	0	-	0	0	0	0	-	0	0
Sud-Ouest	1	1	0	0	0	0	0	0	-	0	0
National	8	6	4	66,7	5,051	5,12	0	0	-	0	1

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Pour l'année 2024, quatre (4) ateliers régionaux de promotion de la note de contribution financière ont été tenus au profit des DREAE du Nord, du Centre-Nord, de l'Est et du Centre-Est grâce à l'appui du PADEP (Extrant 3).

Par ailleurs, une (01) délibérations communales sur le prix de l'eau prenant en compte les contributions financières en matière d'AEP a été prise par la commune de Dassa, dans la Région du Centre-Ouest.

Tableau 48 : Contribution financière lors de la réalisation des ouvrages d'AEP

Régions	Contribution financière lors de la réalisation des forages (en millions de francs CFA)				Contribution financière lors de la réalisation des AEPS/PEA (en millions de francs CFA)			
	Montant prévu	Montant recouvré	Montant recouvré en hors programmation	Taux (%)	Montant prévu	Montant recouvré	Montant recouvré en hors programmation	Taux (%)
Boucle du Mouhoun	0	0	0	-	0	0	0	-

Régions	Contribution financière lors de la réalisation des forages (en millions de francs CFA)				Contribution financière lors de la réalisation des AEPS/PEA (en millions de francs CFA)			
	Montant prévu	Montant recouvré	Montant recouvré en hors programmation	Taux (%)	Montant prévu	Montant recouvré	Montant recouvré en hors programmation	Taux (%)
Cascades	0,6	0	0	0	1,50	0	0	0
Centre	0	0	0	-	0,30	0	0	0
Centre-Est	0,3	0,3	0	100,0	1,50	0,9	0	60
Centre-Nord	1,65	0	0	0	1,50	0	0	0
Centre-Ouest	16,5	7,5	0	45,5	6,00	0	0	0
Centre-Sud	0	0	0,12	-	8,65	0	0	0
Est	0,6	0	0	0	1,50	0	0	0
Hauts-Bassins	15,45	8,85	0,15	57,3	6,55	3,55	0	54,20
Nord	0,3	0	0	0	0	0	0	-
Plateau central	0,45	0,45	0,75	100,0	1,65	0,3	0	18,2
Sahel	0	0	0	-	-	0	0	-
Sud-Ouest	8,7	0	0	0	10,05	0	0	0
National	44,55	17,1	1,02	38,4	39,20	4,75	0	12,1

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Dans le cadre de la mobilisation de ressources locales, il est prévu que chaque village bénéficiaire d'ouvrages contribue lors de leur réalisation. A cet effet, il est attendu des Associations d'Usagers de l'Eau (AUE), une contribution de (i) 150 000 francs CFA lors de la réalisation d'un forage ou d'une BF et (ii) 50 000 francs CFA lors de leur réhabilitation.

C'est dans cette dynamique de mobilisation de ressources locales que 17,1 millions de FCFA ont été recouverts lors de la réalisation des forages sur une prévision 44,55 millions de francs CFA, soit un taux de 38,4%. Entre outre, 1,02 millions de francs CFA a été recouvert en hors programmation faisant passer à 18,12 millions de francs CFA, le montant global recouvert en 2024.

Quant aux contributions financières à mobiliser lors de la réalisation des AEPS/PEA, 4,75 millions de FCFA ont été recouverts sur une prévision de 39,20 millions de FCFA, soit un taux de 12,1%.

Ces faibles taux s'expliquent entre autres par l'insuffisance de ressources humaines qualifiées au niveau des communes, la défaillance de certains bureaux d'études en charge des prestations d'ImS et surtout par la non fonctionnalité des AUE qui sont chargées de collecter et verser leurs contributions dans le compte Trésor de la commune de leur ressort territorial.

Tableau 49 : Contribution financière lors de l'exploitation des ouvrages d'AEP

Régions	Contributions financières lors de l'exploitation des forages (en millions)				Contributions financières lors de l'exploitation des AEPS/PEA (en millions)			
	Montant prévu	Montant recouvré	Montant recouvré en hors programmation	Taux (%)	Montant prévu	Montant recouvré	Montant recouvré en hors programmation	Taux (%)
Boucle du Mouhoun	0	0	0,05	-	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	-	0	0	0	-
Centre	0	0	0	-	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	-	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	-	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	-	0,5	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	-	0	0	0,6750	0
Est	1,715	0,6004	0	35,0	1,3	1,2	2,825	92,3
Hauts-Bassins	0	0	0	-	0	0	0	-
Nord	0	0	0	-	0	0	0	-
Plateau central	0	0	0	-	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	-	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	-	0	0	0	-
National	1,715	0,6004	0,05	21,3	1,8	1,2	3,4998	48

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Dans le cadre de l'exploitation des forages, il est attendu de la part des AUE, une contribution financière de 5 000 francs CFA par forage et par an. Quant aux exploitants des AEPS/PEA, ils doivent contribuer à 37,5 francs CFA/m³ d'eau vendu. Les montants mobilisés doivent être reversés dans le compte trésor des communes en vue de leur permettre d'assurer la MOC, le suivi technique des ouvrages et le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans l'AEPHA.

Pour cette année 2024, seulement 1,8 millions de FCFA a été mobilisé sur une prévision de 3,515 millions de francs CFA. Par ailleurs, 3,55 millions de FCFA ont été mobilisés en hors programmation, faisant passer le montant total mobilisé à 5,35 millions de FCFA.

La mobilisation des ressources lors de l'exploitation des forages et des AEPS/PEA est faible. Des dispositions devront être prises en vue de promouvoir la note de propositions relatives aux contributions financières auprès des différents acteurs intervenant dans l'AEPHA (communes, ONG/AD, AUE, populations, etc.).

- **Formation du personnel des services techniques déconcentrés (Eau, Santé, éducation) dans le cadre de l'AMOC**

Tableau 50 : Formations du personnel des services techniques déconcentrés (Eau, Santé, éducation) sur les 8 modules relatifs à la mise en œuvre de l'AMOC

Régions/ Structures	Module MOC concernés	Acteurs bénéficiaires	Nombre de personnes			Coût de la formation (million de francs CFA)	Financement	Acteurs de mise en œuvre
			Hom mes	Fem mes	Total			
Boucle du Mouhoun	Modules 1, 2, 3, 4, 5, 6 de la MOC/AMOC	STD en charge de l'eau, de la santé et de l'éducation	23	10	33	13,651	DANIDA (Extrant 3)	DGEP
Cascades	Modules 1, 2, 3, 4, 5, 6 de la MOC/AMOC	STD en charge de l'eau, de la santé et de l'éducation	19	4	23	7,198	DANIDA (Extrant 3)	DGEP
Centre	Néant	-	-	-	-		-	
Centre-Est	Néant	-	-	-	-		-	
Centre-Nord	Néant	-	-	-	-		-	
Centre-Ouest	Néant	-	-	-	-		-	
Centre-Sud	Néant	-	-	-	-		-	
Est	Néant	-	-	-	-		-	
Hauts-Bassins	Modules 1, 2, 3, 4, 5, 6 de la MOC/AMOC	STD en charge de l'eau, de la santé et de l'éducation	22	4	26	6,073	ETAT	DGEP
Nord	Néant	-	-	-	-		-	
Plateau central	Néant	-	-	-	-		-	

Régions/ Structures	Module MOC concernés	Acteurs bénéficiaires	Nombre de personnes			Coût de la formation (million de francs CFA)	Financement	Acteurs de mise en œuvre
			Hom mes	Fem mes	Total			
Sahel	Néant	-	-	-	-	-	-	
Sud-Ouest	Néant	-	-	-	-	-	-	
DGEP/MEEA	Les 8 modules de la MOC/MOC	Personnel du MEEA, MS, MEBAPLN, MEF, MATDM	23	5	28	4,852	PAEA	
National			87	23	110	31,774	-	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP, DGEP

Pour cette année 2024, 110 cadres des services techniques déconcentrés des régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et des Cascades ainsi que des services centraux de l'administration publique intervenant dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement ont vu leurs capacités renforcées sur des thématiques de la MOC/AMOC en matière d'AEPHA. Ces formations ont été réalisées dans le cadre du PAEA, du PADEP (Extrant 3) et du budget de l'Etat à hauteur de 31,774 millions de francs CFA.

Des efforts devront être déployés par l'ensemble des acteurs pour le renforcement des capacités des services techniques déconcentrés de leur zone d'intervention afin de leur permettre d'accompagner efficacement les communes dans l'exercice de leur fonction.

Tableau 51 : Formations des acteurs communaux sur les 8 modules relatifs à la MOC

Régions/ Structures	Module MOC concernés	Acteurs bénéficiaires	Nombre de personnes			Coût de la formation (million de francs CFA)	Financement	Acteurs de mise en œuvre
			Hom mes	Fem mes	Total			
Boucle du Mouhoun	Néant	-	-	-	-	-	-	
Cascades	Néant	-	-	-	-	-	-	
Centre	Néant	-	-	-	-	-	-	
Centre-Est	Néant	-	-	-	-	-	-	
Centre-Nord	Néant	-	-	-	-	-	-	

Régions/ Structures	Module MOC concernés	Acteurs bénéficiaires	Nombre de personnes			Coût de la formation (million de francs CFA)	Financement	Acteurs de mise en œuvre
			Hom mes	Fem mes	Total			
Centre-Ouest	Néant	-	-	-	-	-	-	-
Centre-Sud		ATC-AEPHA des communes de Gogo, Bindé, Toécé	3	0	3	0,5	MISEREOR	OCADES
Est	Néant	-	-	-	-	-	-	-
Hauts-Bassins	Néant	-	-	-	-	-	-	-
Nord	Néant	-	-	-	-	-	-	-
Plateau central	Néant	-	-	-	-	-	-	-
Sahel	Néant	-	-	-	-	-	-	-
Sud-Ouest	Néant	-	-	-	-	-	-	-
National			3	0	3	0,5	-	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP, DGEP

A l'instar du personnel des services techniques déconcentrés, le personnel de l'administration municipale, les élus communaux et les services techniques déconcentrés situés au niveau communal (personnel de la santé et de l'éducation) doivent être formés conformément aux 8 modules de la MOC/AMOC.

Pour cette année 2024, il était prévu dans le cadre du PADEP (Extrant 3), la formation de 122 acteurs communaux de la Région des Cascades. Cependant, cette formation n'a pas été effective du fait des nombreux reports.

Les ATC des communes de Gogo, Bindé, Toécé ont été formés par l'OCADES.

Le renforcement des capacités des acteurs communaux est très capital pour une gouvernance vertueuse du service public de l'eau potable. Pour cela, des efforts devront être déployés par les projets/programmes et les partenaires dans la programmation et la mise en œuvre des formations des acteurs communaux de leur zone d'intervention.

- **Actualisation des PCD-AEP/élaboration de PR-AEP**

Tableau 52 : Actualisation des PCD-AEPA /élaboration de PR-AEP

Régions	Nbre de communes	Nbre de communes ayant leur PCD-AEPA échu	Actualisation/mis à jour des PCD-AEPA selon le nouveau guide			Coût (en million de francs CFA)	Elaboration/actualisation de PR-AEP			Coût (en million de francs CFA)
			Programmation	Réalisé	Taux%		Programmation	Réalisé	Taux%	
Boucle du Mouhoun	47	26	0	0	-	0	0	0	-	0
Cascades	17	17	0	0	-	0	0	0	-	0
Centre	7	6	0	0	-	0	0	0	-	0
Centre-Est	30	29	0	0	-	0	0	0	-	0
Centre-Nord	28	28	0	0	-	0	0	0	-	0
Centre-Ouest	38	37	0	0	-	0	0	0	-	0
Centre-Sud	19	19	0	0	-	0	0	0	-	0
Est	27	27	0	0	-	0	0	0	-	0
Hauts-Bassins	33	28	0	0	-	0	0	0	-	0
Nord	31	19	0	0	-	0	0	0	-	0
Plateau Central	20	20	0	0	-	0	0	0	-	0
Sahel	26	26	0	0	-	0	0	0	-	0
Sud-Ouest	28	24	0	0	-	0	0	0	-	0
National	351	306	0	0	-	0	0	0	-	0

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Le Plan communal de développement sectoriel approvisionnement en eau potable et assainissement (PCD-AEPA) est un véritable outil de planification, de priorisation des interventions et surtout de plaider pour la mobilisation des ressources dont doit disposer chaque commune. Cependant, **306** PCD-AEPA sont arrivés à échéance. Malgré ce nombre élevé de PCD-AEPA échus, aucune élaboration/actualisation de PCD-AEPA n'a été faite en 2024. Cette situation s'explique entre autres par le manque de savoir faire des communes en matière de mobilisation des ressources financières pour l'élaboration de leur PCD-AEPA.

En 2024 aucun PR-AEP n'a été élaboré pour faute de financement. Par ailleurs, six (6) régions notamment la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Centre-Est, le Centre-Ouest, le Centre-Sud et les Hauts-Bassins, sur les 13, disposent de PR-AEP.

Tableau 53 : Elaboration, validation et promotion des outils d'exercice de la MOC et de l'AMOC

REGIONS/ STRUCTURES	Désignation	Unité	Prévu	Réalisé	Coût (million de FCFA)	Financement
Boucle du Mouhoun	Organiser un atelier de promotion du cahier de charges pour l'exploitation des AEPS/PEA privés	Atelier	1	0	0	DANIDA (Extrant 3)
	Promouvoir les outils MOC et AMOC auprès des DREA et DPEA	Atelier	1	1	1,93	DANIDA (Extrant 3)
Cascades	Organiser un atelier de promotion du cahier de charges pour l'exploitation des AEPS/PEA privés	Atelier	1	0	0	DANIDA (Extrant 3)
	Promouvoir les outils MOC et AMOC auprès des DREA et DPEA	Atelier	1	1	1,785	DANIDA (Extrant 3)
Centre	Organiser un atelier de promotion du cahier de charges pour l'exploitation des AEPS/PEA privés	Atelier	1	0	0	DANIDA (Extrant 3)
Centre-Est	Promouvoir les outils MOC et AMOC auprès des DREA et DPEA	Atelier	1	1	1,856	DANIDA (Extrant 3)
Centre-Nord	Promouvoir les outils MOC et AMOC auprès des DREA et DPEA	Atelier	1	1	1,65	DANIDA (Extrant 3)

REGIONS/ STRUCTURES	Désignation	Unité	Prévu	Réalisé	Coût (million de FCFA)	Financement
Centre-Ouest	Organiser un atelier de promotion du cahier de charges pour l'exploitation des AEPS/PEA privés	Atelier	1	0	0	DANIDA (Extrant 3)
	Promouvoir les outils MOC et AMOC auprès des DREA et DPEA	Atelier	1	1	1,735	DANIDA (Extrant 3)
Centre-Sud	Organiser un atelier de promotion du cahier de charges pour l'exploitation des AEPS/PEA privés	Atelier	1	0	0	DANIDA (Extrant 3)
Est	Promouvoir les outils MOC et AMOC auprès des DREA et DPEA	Atelier	1	1	1,7075	DANIDA (Extrant 3)
Hauts-Bassins	Organiser un atelier de promotion du cahier de charges pour l'exploitation des AEPS/PEA privés	Atelier	1	0	0	DANIDA (Extrant 3)
	Promouvoir les outils MOC et AMOC auprès des DREA et DPEA	Atelier	1	1	2,045	DANIDA (Extrant 3)
Nord	Promouvoir les outils MOC et AMOC auprès des DREA et DPEA	Atelier	1	1	1,6535	DANIDA (Extrant 3)
Plateau Central	Organiser un atelier de promotion du cahier de charges pour l'exploitation des AEPS/PEA privés	Atelier	1	0	0	DANIDA (Extrant 3)
Sud-Ouest	Organiser un atelier de promotion du cahier de charges pour l'exploitation des AEPS/PEA privés	Atelier	1	0	0	DANIDA (Extrant 3)
	Promouvoir les outils MOC et AMOC auprès des DREA et DPEA	Atelier	1	1	2,737	DANIDA (Extrant 3)
DGEP/MEEA	Elaborer un rapport national sur l'exécution des fonds transférés 2020-2022	Atelier	1	1	0	PADEP (Extrant 3)
	Elaborer un cahier de charges pour l'exploitation des AEPS/PEA privés et des textes d'application	Atelier	1	1	4,842	DANIDA (Extrant 3)
	Valider le cahier de charges pour l'exploitation des AEPS/PEA privés et ses textes d'application	Atelier	1	1	3,677	DANIDA (Extrant 3)

REGIONS/ STRUCTURES	Désignation	Unité	Prévu	Réalisé	Coût (million de FCFA)	Financement
	Elaborer un dispositif organisationnel de gestion du SPE à l'échelle de l'intercommunalité	Atelier	1	1	6,59	DANIDA (Extrant 3)
	Actualiser les cahiers de charges de formation des acteurs pour la mise en œuvre de la MOC et de l'AMOC-AEPHA	Atelier	1	1	3,492	PAEA
	Elaborer/actualiser les communications relatives aux modules de formation sur la MOC/AMOC-AEPHA	Atelier	1	1	5,063	PAEA
	Actualisation de la note de propositions relatives à la note de contribution financière en matière d'AEPHA	Atelier	1	1	2,548	Etat
	NATIONAL		24	16	43,311	

Source : Rapports régionaux bilan annuel et données DGEP/MEEA

Sur une prévision de 24 ateliers à organiser sur le plan national, 16 ont effectivement été tenus avec l'accompagnement financier de la DGEP, du PAEA et du PADEP (Extrant 3) à hauteur de 43,311 millions de francs CFA.

- **Promotion et suivi de l'intercommunalité**

Tableau 54 : Processus de mise en place des structures intercommunales

Régions	Organisation d'ateliers régionaux d'information sur l'intercommunalité			Coût (en million)	Mise en place de structures intercommunales			Coût (en millio n)
	Prévision	Réalisation	Taux (%)		Prévision	Réalisation	Taux (%)	
.....	0	0	-	0	0	0	-	0
National	0	0	-	0	0	0	-	0

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

L'intercommunalité est une forme d'exercice de la MOC qui confère des avantages certains aux communes qui éprouvent des difficultés à exercer la maîtrise d'ouvrage. En effet, elle permet aux communes désirant se regrouper pour un intérêt commun d'assurer la mutualisation de leurs compétences et de leurs ressources ainsi que la péréquation.

Au titre de l'année 2024, aucun acteur n'a prévu organiser un atelier régional d'information sur l'intercommunalité ni mettre en place une structure intercommunale.

Des actions d'information sur les textes régissant la mise en place des structures intercommunales devront être programmées par l'Etat et ses partenaires en vue de faciliter le regroupement des communes au bénéfice de la performance du service public de l'eau.

Tableau 55 : Suivi de la mise en œuvre de l'intercommunalité

Régions	Existence de collaboration intercommunale (Oui ou Non)	Nom des structures intercommunales	Existence de protocole ou convention de collaboration intercommunale	Fonctionnalité de la structure intercommunalité	Communes concernées
Boucle du Mouhoun	Oui	L'intercommunalité Boromo-Poura-Fara	Non	-	Boromo, Poura, Fara
	Oui	Communauté de communes « Jè Kagni »	Oui (convention signée le 01 juin 2023°	Oui (élaboration du dispositif organisation de gestion du service public de l'eau, recrutement du personnel)	Kouka, Sami et Solenzo
Cascades	Non				
Centre	Oui	Communauté de Communes du Grand Ouaga (CCGO).	Oui (Convention approuvée)	Non (certains organes sont en cours de mise en place)	Ouagadougou, Konsilga, Koubri, Komki-Ipala, Pabré, Tanghin-Dassouri et Saaba
Centre-Est	Oui	Bureau exécutif intercommunal de l'axe Garango-Komtoèga-Niaogho et Boussouma	Non	Non	Garango, Komtoèga-Niaogho et Boussouma
	Oui	Intercommunalité Axe Garango	Non (Convention en cours de signature)	Non	Boussouma, Garango, Komtoèga, Niaogho et Sanogo.
Centre-Nord	Oui	Communauté de Communes du Bam (CC-Bam)	Oui (Convention approuvée)	Réalisation d'un forage à gros débit en	Kongoussi, Guibaré, Bourzanga, Nasséré, Rollo, Rouko, Sabcé, Tikaré et Zimtanga.

Régions	Existence de collaboration intercommunale (Oui ou Non)	Nom des structures intercommunales	Existence de protocole ou convention de collaboration intercommunale	Fonctionnalité de la structure intercommunalité	Communes concernées
				renforcement de l'AEPS de Rouko ; Analyse d'eau du forage source d'eau de l'AEPS de Guibaré	
Centre-Ouest	Oui	Intercommunalité Dassa-Didyr	Oui	Oui	Dassa-Didyr
	Oui	Association pour la Promotion de l'intercommunalité dans la région du Centre-Ouest (APICOS)	Non	Oui	Koudougou, Kordié, Sapouy, Poa, Pouni
Centre-Sud	Non				
Est	Oui	Convention intercommunale pour le développement des communes de l'Est (CIDCE)	Oui (convention approuvée)	Oui	Bilanga, Bogandé, Diabo, Diapaga, Diapangou, Fada N'Gourma, Kantchari, Liptougou, Logobou, Manni, Matiacoali, Partiaga, Piéla, Tansarga, Tansarga, Thion, Tibga, Yamba)
	Oui	Etablissement public Communal pour le Développement (EPCD)	Non (arrêté du maire)	Oui	Fada, Diabo, Tibga, Diapangou, Matiacoali dans le Gourma, Kantchari, Partiaga, Diapaga Bogandé, Bilanga, Piéla dans la Gnagna
Hauts-Bassins	Oui	Cadre Partenarial pour l'eau et l'assainissement (CPEA)	Non	Oui	46 communes des régions des Cascades, du Houet et du Sud-Ouest
	Oui	Entente Lamogoya	Oui	Oui (participation à l'élaboration du dispositif de gestion du service public de l'eau, tenue de rencontres	Kayan, Fo, Koundougou, Padema, Faramana
Nord	Oui	Intercommunalité Lâ-toden-Bagaré	Non (Convention non approuvée)	Non	La-Toden Bagaré

Régions	Existence de collaboration intercommunale (Oui ou Non)	Nom des structures intercommunales	Existence de protocole ou convention de collaboration intercommunale	Fonctionnalité de la structure intercommunalité	Communes concernées
Plateau central	Oui	Communauté des Communes de l'Oubritenga (CC-O);	Oui (Convention approuvée)	Non	Absouya, Dapélogo, Loumbila, Nagréongo, Ourgou-Manéga, Ziniaré et Zitenga.
	Oui	Coopération décentralisée Zorgho-Boudry-Méguet	Non (convention non approuvée)	Oui (Suivi des réalisations et du réseau AEPS)	Zorgho, Méguet, Boudry
Sahel	Non				
Sud-Ouest	Non				

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Sur les 15 intercommunalités consignées dans le tableau, sept (7) sont formelles. Pour les autres structures intercommunales les textes de mise en place ne sont pas encore approuvés par l'autorité compétente. Des actions d'accompagnement devront être organisées par les acteurs concernés en vue de la reconnaissance de leur structure.

Au titre de l'année 2024, aucune action de formalisation des structures concernées n'a été enregistrée. Par contre, des activités telles que l'élaboration d'un dispositif organisationnel de gestion du service public de l'eau potable, le recrutement du personnel, la tenue de rencontres statutaires, les travaux de réalisation d'ouvrages, etc. ont été réalisées.

Des actions de renforcement des capacités des structures intercommunales s'avèrent nécessaires pour une prise en mains de leurs missions régaliennes.

- **Fonctionnalité du dispositif de gestion : application de la Stratégie de Gestion du Service Public de l'Eau Potable en milieu rural et semi-urbain**

Tableau 56 : Fonctionnalité du dispositif de gestion

REGIONS	Activités programmée	Etat de mise en œuvre	Acteurs	Programmation financière révisée(en millions de FCFA)	Montant (Millions francs CFA) exécuté	Montant Hors programmation (Millions francs CFA)
Boucle du Mouhoun	Suivi affermage	Exécutée	DREA BMH	0,5	0,5	0
	Promotion du document cadre de gestion du service public	Exécutée	DREA BMH	8,65	8,65	0
	Remise de site aux fermiers	Exécutée	UNICEF	0	0	0
Cascades	Atelier sur la gestion des AEPS/PEA	Non exécutée	Etat	0	0	0
	Former les gestionnaires de points d'eau	Non exécutée	Fonds propre	0	0	0
	Former les gestionnaires de points d'eau	Exécutée	Ji-Saniyani	12,256	4,642	0
	Former les AUE sur la gestion du service public de d'eau	Exécutée	SIF	1,8	1,8	0
	Redynamiser les AUE		SIF	0	0	0
	Former les artisans réparateurs	Exécutée	ACF	0	0	1,0956
Centre	Formation des AUE sur la gestion du service public de l'eau	Exécutée	Morija	14,802	11,948	0
	Formation sur la gestion des infrastructures hydrauliques scolaires et sanitaires					
	Gestion de l'eau, entretien et réparation de PMH	Non exécutée	Fondation Georgie Badiel	0	0	1,6
Centre-Est	Formation des services déconcentrés sur la gestion des conflits autour des points d'eau	Non exécutée	CROIX ROUGE	1,3	0	0
	Renouveler des AUE	Exécutée	WHH	0	0	0
	Former des AUE sur la gestion du service public de l'eau en milieu rural	Exécutée	WHH	0	0	0,61
	Former des artisans réparateurs sur la gestion du service public de l'eau en milieu rural	Exécutée	WHH	0	0	0,1
	Former des AUE sur la gestion du service public de l'eau en milieu rural	Exécutée	Plan Burkina	0	0	0,5
Centre-Nord	Former les AR	Exécutée	ONG SI,	0,35	0,35	0
	Former les AR	Exécutée	ABSEJ, Commune de Yalgo	0	0	3,8
	Former les AR	Exécutée	Association pour la Paix et la Solidarité (APS)	2	2	0
	Renouveler les AUE	Exécutée	ONG CRS	11,3	11,3	0

REGIONS	Activités programmée	Etat de mise en œuvre	Acteurs	Programmation financière révisée(en millions de FCFA)	Montant (Millions francs CFA) exécuté	Montant Hors programmation (Millions francs CFA)
	Redynamiser les AUE	Exécutée	SOLIDEV	0	0	2,38
	Former les gestionnaires des ouvrages	Exécutée	WHH, APS, NRC, Help	0	0	1,11
	Organiser des ateliers sur le bilan de la mise en œuvre de la gestion du service publique de l'eau	Exécutée	CC-BAM	0	0	1
Centre-Ouest	-		-	0	0	0
Centre-Sud	Renouveler les AUE	Non exécutée	Fonds propre	0	0	0
	Renouveler les AUE	Non exécutée	Charity Water	1,35	0	0
	Former les AUE			2,7	0	0
	Former les AR	Exécutée	OCADES	3,675	0,525	0
	Former les AUE	Exécutée	OCADES		0	1,885
	Renouveler les AUE	Exécutée	Eau Vive Internationale	0	0	1,4
	Former les AUE	Exécutée	Eau Vive Internationale	0	0	2,7
	Dynamiser les AUE	Exécutée	Eau Vive Internationale	0	0	1,1
Est	Former les PGSSE et AUE sur la gestion des PMH	Exécutée	Consortium ADCV/TODIYABA/TODIMA, DIAPANGO	23,25	23,25	0
	Signer les conventions de délégation des PMH avec les AUE	Exécutée		0,075	0,075	0
	Signer les contrats de suivis et d'entretien préventifs avec les maintenanciers	Exécutée		0,075	0,075	0
	Redynamiser les AUE	Non exécutée		1,36	0	0
	Former les AUE sur la gestion des PMH	Non exécutée	ABDLP	4	0	0
	Former les gestionnaires des ouvrages d'AEPS/PEA/AEP-MV	Non exécutée		1,8	0	0
	Former les AUE sur la gestion du service public de l'eau	Exécutée		Croix rouge	0,947	0,947
	Mettre en place les AUE	Non exécutée	OCADES Sed Fada	3,75	0	0
	Redynamiser les AUE	Exécutée	ACF	1,494	1,494	0

REGIONS	Activités programmée	Etat de mise en œuvre	Acteurs	Programmation financière révisée(en millions de FCFA)	Montant (Millions francs CFA) exécuté	Montant Hors programmation (Millions francs CFA)
	Formation des AR sur la gestion des ouvrages d'AEP	Exécuté		0	0	0,6
	Redynamiser les AUE	Non exécutée	Fada N'Gourma	0,45	0	0
	Mettre en place les AUE	Non exécutée	DREA-EST	1,85	0	0
	Former les AUE sur la gestion du service public de l'eau	Non exécutée	APMV/BF	1,8	0	0
	Former les Artisans Réparateurs sur la gestion des PMH	Non exécutée		1,92	0	0
	Former les AUE sur la gestion du service public de l'eau	Exécuté	ACF	0	0	3,63
	Former les AR sur la gestion des ouvrages d'AEP	Exécuté		0	0	0,5
	Former les AUE sur la gestion du service public de l'eau	Exécuté	CADEPAC	0	0	4,75
Hauts-Bassins	Organiser des ateliers de validation de sites et des ateliers bilan sur la mise en œuvre de la gestion des ouvrages d'AEP	Exécutée	OCADES	6,6308	6,6308	
	Formation des gestionnaires de points d'eau sur la gestion des points d'eau	Exécutée		0,8662	0,8662	
	Former les gestionnaires des ouvrages d'AEP	Exécutée	CRS	0,171584	0,171584	
	Former les AUE sur la gestion des PMH	Exécutée	ACF	0,56	0,56	
	Former les gestionnaires des ouvrages d'AEP	Exécutée		0,14	0,14	
	Redynamiser les AUE	Exécutée		0,9	0,9	
	Former les artisans réparateurs	Exécuté	DREA	0	0	18,91
Nord	Formation des AUE	Non Exécutée	AEN	0		
	Diagnostic des systèmes d'AEPS	Exécutée	DREA	0	0	0
	Mise en place des AUE	Exécutée	IRC, OCADES	7,2	3,46	
	Redynamisation des AUE	Exécutée	ODE, SI	1,87	1,75	1,09
	Former les AUE	Exécutée	ADEFAD	0	0	1,8
	Former les artisans réparateurs	Exécutée	ODE	0	0	0,25
Plateau-Central	Former les AUE sur la mise en gestion du service public de l'eau	Exécutée	EVI-CHARITY WATER	3,5	2,3	
		Exécutée	Espagne	0	0	2,378

REGIONS	Activités programmée	Etat de mise en œuvre	Acteurs	Programmation financière révisée(en millions de FCFA)	Montant (Millions francs CFA) exécuté	Montant Hors programmation (Millions francs CFA)	
	Mettre en place les AUE	Non Exécutée	HELVETAS BURKINA_LAAFIA 3	3,6			
	Former les acteurs communaux.	Non Exécutée		3,3	0	0	
	Mettre en œuvre le document cadre de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural en l'adaptant au principe d'accès universel à l'eau, d'équité avec un rôle plus affirmé et plus systématique de recours au secteur privés	Non Exécutée	EVI-ZORGHO REIMS-3		5	0	0
	Organiser des ateliers bilan sur la mise en œuvre de la gestion du service public de l'eau	Non Exécutée			6,4	0	0
	Mettre en place les AUE	Non Exécutée			20	0	0
	Former les AUE sur la mise en gestion du service public de l'eau	Non Exécutée			3,2	0	0
	Former les gestionnaires d'ouvrage d'AEPS/PEA/ AEP/MV	Non Exécutée			1	0	0
	Organiser des ateliers d'information/sensibilisation des communes sur l'intercommunalité, les dispositions légales et réglementaires, leurs importances pour le développement local	Non Exécutée			3,6	0	0
	Former les acteurs sur le WASH	Exécuté	Espagne	0	0	2,732	
	Redynamiser les AUE	Exécuté	Charity Water BF 550	0	0	1,1	
Sahel	Former les Artisans réparateurs sur la gestion des ouvrages d'AEP	Exécutée	OXFAM	5,6	5,6	0	
	Former les Associations d'usagers de l'eau (AUE) sur la gestion des PMH	Non Exécutée	AIRD/SEBBA , MARKOYE, DJIBO	2	0	0	
	Former les Artisans réparateurs sur la gestion des ouvrages d'AEP	Non Exécutée	AIRD/SEBBA , MARKOYE, DJIBO	2,5	0	0	
	Former les Associations d'usagers de l'eau (AUE) sur la gestion des PMH	Non Exécutée	AGED	0,75	0	0	
	Former les Artisans réparateurs sur la gestion des ouvrages d'AEP	Exécutée	AGED	0,5	0,5	0	

REGIONS	Activités programmée	Etat de mise en œuvre	Acteurs	Programmation financière révisée(en millions de FCFA)	Montant (Millions francs CFA) exécuté	Montant Hors programmation (Millions francs CFA)
	Former les Associations d'usagers de l'eau (AUE) sur la gestion des PMH	Exécutée	PREMIERE URGENCE INTERNATIONALE	0,47	0,47	0
	Former les Artisans réparateurs sur la gestion des ouvrages d'AEP	Exécutée	GRET	0,603	0,603	0
	Former les Artisans réparateurs sur la gestion des ouvrages d'AEP	Exécutée	SI	0,4	0,4	0
	Former les Associations d'usagers de l'eau (AUE) sur la gestion des PMH	exécutée	SI	0,4	0,4	0
Sud-Ouest	Former les AUE sur la gestion du service public de l'eau	Exécutée	Croix Rouge MONACO	1	1	0
	Former les AR	Exécutée	PAEA	0	0	0
DGEP	Réaliser l'audit de la performance de la gestion des systèmes d'AEP	Exécutée	DANIDA	78,488	50,557	0
Total				264,104	143,865	57,021

Source : *Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP*

Au bilan annuel 2024, le taux de réalisation financière des activités programmées sur la gestion des ouvrages d'AEP est de 54,5 % avec un coût global de **143,865** millions de francs CFA dont **57,021** millions de francs CFA exécutés en hors programmation.

Tableau 57 : Etat des lieux des AUE au niveau national

Régions	Nbre communes	Nbre villages	Nbre de secteurs	Nbre de nouvelles AUE mise en place	Nbre Total d'AUE existantes (a)	Nbre Total d'AUE reconnues (b)	Proportions d'AUE reconnues (%) (100*b/a)	Nbre d'AUE possédant un compte bancaire (c)	Proportion d'AUE possédant un compte bancaire (%) (100*c/b)	Nbre Total d'AUE fonctionnelles	Nbre de conventions signées avec les communes (d)	Proportion d'AUE ayant signé les conventions avec les communes (100*d/b)
Boucle du Mouhoun	47	984	30	0	944	836	88,6	592	70,8	638	644	77,0
Cascades	17	290	29	0	290	282	97,2	227	80,5	38	38	13,5
Centre	7	188	0	0	170	145	85,3	145	100,0	0	0	0,0
Centre-Est	30	755	33	0	766	762	99,5	748	98,2	494	494	64,8
Centre-Nord	28	895	20	0	974	852	87,5	0	0,0	0	327	38,4
Centre-Ouest	38	592	54	0	535	415	77,6	258	62,2	62	364	87,7
Centre-Sud	19	546	23	0	540	248	45,9	248	100,0	125	125	50,4
Est	27	862	35	0	794	794	100,0	765	96,3	10	179	22,5
Hauts-Bassins	33	482	50	0	499	428	85,8	344	80,4	91	103	24,1
Nord	31	913	48	9	933	819	87,8	763	93,2	671	751	91,7
Plateau Central	20	579	16	0	595	274	46,1	250	91,2	140	140	51,1
Sahel	26	699	35	0	610	392	64,3	294	75,0	6	6	1,5
Sud-Ouest	28	1070	53	0	1069	2	0,2	2	100,0	0	0	0,0
National	351	8855	426	9	8719	6249	71,7	4636	74,2	2275	3171	50,7

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Dans le cadre de la mise en œuvre du service public de l'eau, il est prévu la mise en place d'une Association des Usagers de l'Eau (AUE) dans chaque village et secteur.

En milieu rural sur les 9 281 villages et secteurs existants, **8 719** disposent d'une AUE mise en place parmi lesquelles **6 249** ont des récépissés de reconnaissance officielle soit 71,7%. Au nombre de celles-ci, **4 636** soit 74,2% possèdent un compte bancaire et **3 171** soit 50,7% ont signé une convention de délégation avec la commune. A ce jour, seulement **2 275** AUE soit 35,1% sont fonctionnelles.

Sur tout le territoire national neuf (9) AUE ont été mises en place en 2024 dans la commune de Séguénéga dans la région du Nord et **27** ont été formées et renouvelées dans la région du Centre-Sud.

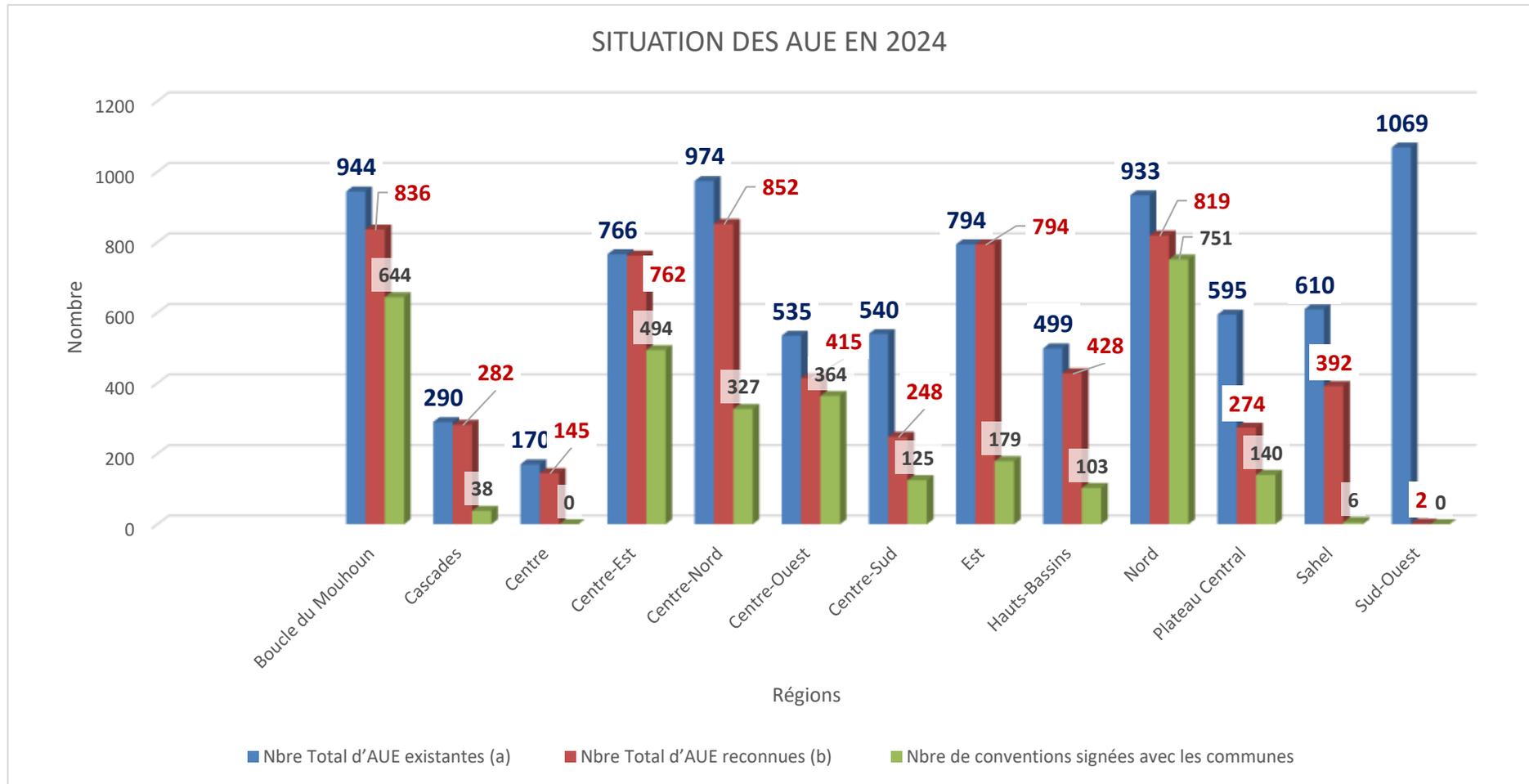


Figure 1 : Situation de la signature des conventions entre les AUE et les communes au 31 décembre 2024

Il ressort de la figure ci-dessus que sur le nombre d'AUE existant, le taux d'AUE reconnues est compris entre 0,2% (Sud-Ouest) et 100% (Est). Sur ce nombre d'AUE reconnues, le taux de celles qui ont signé une convention de délégation avec leur commune de tutelle, est compris **entre 0% (Sud-Ouest, Centre) et 87,7 % (Centre-Ouest)**.

Tableau 58 : Etat des lieux du processus de recrutement des Artisans réparateurs agréés

Régions	Nombre d'AR (a)	Nombre d'AR agréé (b)	Pourcentage d'AR agréé (100*b/a)	Nombre de contrats signés avec les communes au 31 Décembre 2024	Nombre d'AR agréés ayant signé un contrat en cours avec les communes (c)	Total agréés
Boucle du Mouhoun	81	51	63,0	0	1	
Cascades	56	22	39,3	0	2	
Centre	30	9	30	0	0	
Centre-Est	57	57	100,0	0	0	
Centre-Nord	108	105	97,2	0	18	
Centre-Ouest	79	31	39,2	0	0	
Centre-Sud	107	74	69,2	0	0	
Est	129	70	54,3	0	21	
Hauts-Bassins	100	63	63,0	0	0	
Nord	65	61	93,8	0	20	
Plateau Central	74	66	89,2	0	0	
Sahel	65	44	67,7	0	6	
Sud-Ouest	68	68	100,0	0	8	
National	1019	731	71,7	0	76	

Source : *Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP*

En 2024, aucun contrat de suivi et d'entretien des PMH n'a été signé entre les communes et les AR agréés. Au 31 décembre 2024, il existe au total 1019 Artisans Réparateurs (AR) dont 731 agréés, soit 71,7%.

Les Artisans réparateurs ayant leur contrat de suivi et d'entretien des PMH en cours de validité sont au nombre de 76, soit 10% des artisans réparateurs agréés

Il s'avère donc nécessaire d'entreprendre des actions de sensibilisation à l'endroit des communes, des AUE pour une meilleure mobilisation des cotisations en vue de permettre une contractualisation avec les AR agréés pour un entretien régulier des PMH.

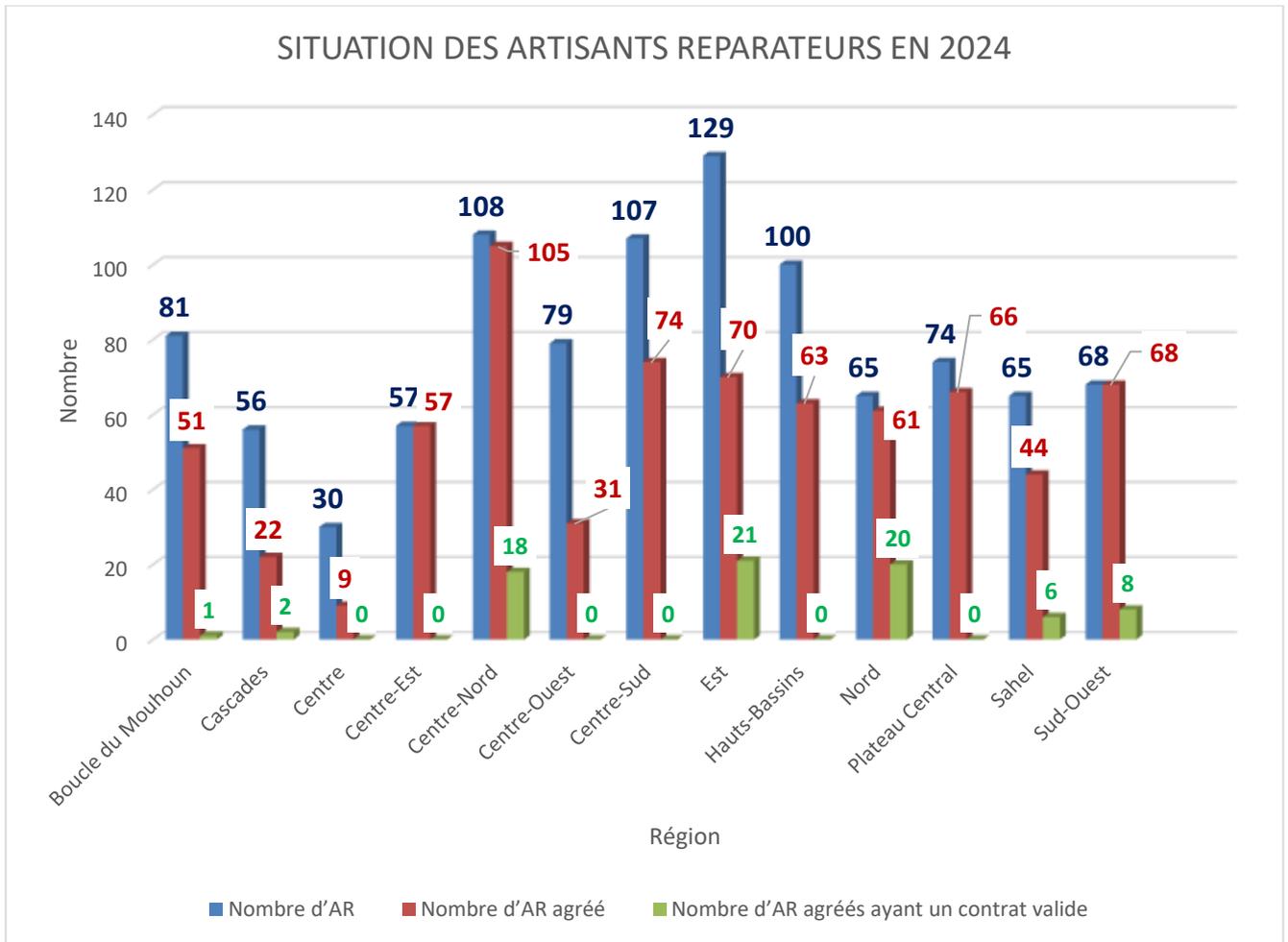


Figure 2: Situation des AR agréés au 31 décembre 2024

Le plus faible taux d'AR agréé (39,2%) est constaté dans la Région du Centre-Ouest.

Aucun AR agréé n'a signé un contrat de suivi et d'entretien de PMH avec les communes des Régions du Centre, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, des Hauts-Bassins et du Plateau Central.

De ce fait, des efforts restent à fournir afin de sensibiliser d'une part les communes à contractualiser avec les AR agréés et d'autre part les usagers pour une mobilisation totale des cotisations.

Tableau 59 : Bilan de la mise en place des instruments du document cadre de gestion du service public de l'eau en milieu rural

Région	Nombre de communes	Nombre de Communes ayant signé des conventions avec les AUE dans tous les villages	Nombre de Communes ayant signé des contrats de suivi/entretien préventif avec au moins un AR agréé	Nombre de Communes dont la totalité des AEPS sont gérés par un opérateur sous contrat d'affermage	Communes ayant finalisée la mise en place des instruments de la Réforme en milieu rural
Boucle du Mouhoun	47	28	0	5	0

Région	Nombre de communes	Nombre de Communes ayant signé des conventions avec les AUE dans tous les villages	Nombre de Communes ayant signé des contrats de suivi/entretien préventif avec au moins un AR agréé	Nombre de Communes dont la totalité des AEPS sont gérés par un opérateur sous contrat d'affermage	Communes ayant finalisé la mise en place des instruments de la Réforme en milieu rural
Cascades	17	1	1	1	0
Centre	7	0	0	0	0
Centre-Est	30	22	0	21	4
Centre-Nord	28	10	11	16	0
Centre-Ouest	38	30	0	15	0
Centre-Sud	19	7	1	0	0
Est	27	0	7	0	0
Hauts-Bassins	33	0	6	18	0
Nord	31	19	12	10	0
Plateau Central	20	2	0	1	0
Sahel	26	2	1	1	1
Sud-Ouest	28	1	2	13	1
National	351	122	41	101	6

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Sur un total de 351 communes, **122** ont signé des conventions avec toutes leurs AUE. Quarante-une (**41**) ont signé des contrats de suivi et d'entretien avec au moins un AR agréé. Cent une (**101**) communes ont la totalité de leurs AEPS gérées par un opérateur privé sur la base d'un contrat d'affermage.

Quatre (4) communes du Centre-Est, une (1) du Sahel et une (1) du Sud-Ouest ont finalisé la mise en place des instruments de la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural.

Des efforts restent donc à faire pour une gestion efficace des ouvrages d'AEP à travers la signature des conventions de délégation des forages aux AUE, la dynamisation des AUE, la mobilisation des cotisations par les AUE, les tournées effectives des AR agréés et la délégation de la gestion des ouvrages d'AEP.

6.2.1.5 Suivi de la performance du service en milieu rural

Tableau 60 : Tableau de suivi de la performance de l'approche service

Régions	Surveillance de la qualité de l'eau : <i>Nombre d'échantillons conformes / nombre total d'échantillons</i>		Rendement du réseau : Volume total d'eau vendue/ Volume total d'eau pompée		Continuité du service : $\frac{365-N}{365} \times 100$ <i>(Où N est le nombre moyen de jour d'interruption du service sur tous les ouvrages)</i>		Charges d'exploitation en francs CFA / recette totale en francs CFA <i>Taux de couverture des charges d'exploitation par le tarif</i>				Cout moyen de l'Energie pour la production d'un m ³ d'eau
	Cible (%)	Réalisé (%)	Cible (%)	Réalisé (%)	Cible (%)	Réalisé (%)	Tarif moyen du m ³	Recettes totales (en millions de francs CFA)	Charges d'exploitation (en millions de francs CFA)	Ratio : Charges / Recettes	En francs CFA
Boucle du Mouhoun	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Cascades	100	100	98,13	86,73	100	100	456,25	71,193	50,433	0,71	47,61
Centre	100	50	80	79,89	100	ND	400	78,518	73,769	0,94	219,258
Centre-Est	100	93,33	87,67	86,21	98,13	90,38	438,33	51,911	48,714	0,94	38,35
Centre-Nord	100	66,67	100	49,67	100	98,90	450	2,946	2,371	0,80	37,58
Centre-Ouest	100	98	98	96,54	99,8	99,6	420,45	4,907	4,337	0,88	170
Centre-Sud	100	0	95	95	100	100	500	102,132	99,738	0,98	24,150
Est	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Hauts-Bassins	100	73,42	100	91,83	100	91,52	385,92	53,345	61,578	1,15	250,6
Nord	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Plateau Central	100	100	84	80	100	100	500	5,030	4,535	0,90	71
Sahel	100	ND	85	ND	100	ND	500	ND	ND	ND	ND
Sud-Ouest	97,06	95,12	98,12	91,94	100	93,71	472,86	58,155	68,755	1,18	127,34
National	99,7	75,2	92,6	84,2	99,8	96,8	452,381	428,137	414,23	0,97	109,543

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Le tableau ci-dessus illustre la performance du service de l'eau en termes de surveillance de la qualité de l'eau, de rendement des réseaux, de continuité du service, ainsi que de la gestion financière des ouvrages. Parmi les treize (13) régions, dix (10) ont pu collecter les données auprès des gestionnaires des systèmes de distribution d'eau potable.

De ces données il ressort que sur l'ensemble du territoire, la qualité de l'eau dans les systèmes varie d'une Région à une autre avec des disparités considérables. Il est noté que dans la région du Centre, 50% des échantillons analysés ne sont pas conformes à la norme de potabilité. L'analyse microbiologique de l'eau de l'AEPS de Ziga dans la région du Centre-Nord a révélé la présence de coliformes. Une opération de traitement au chlore a été effectuée au niveau du château et du forage.

Quant au rendement des réseaux, la performance des systèmes des régions du Centre, du Centre-Nord et du Plateau Central sont en deçà de la moyenne nationale qui est de 84,2%. Et cela se justifie par la non atteinte des cibles régionales pour les centres de Komsilga, Kalzi, Kienfangué, Sabtoana, Tanghin-Dassouri, Didri, Kouabri et de l'AEP-MV des villages de Tansablogo, Moince et Pikioko

La rentabilité de l'approche service est acceptable pour les 08 Régions avec un ratio moyen charges/recettes de 0,97, à l'exception des Régions des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest dont ce ratio est respectivement de 1,15 et 1,18.

Le coût moyen national de l'énergie pour la production d'un m³ d'eau des systèmes est de 109,543 francs CFA. Les Régions du Centre et des Hauts-Bassins ont un coût moyen double de celui-ci. Dans la Région du Sud-Ouest, le coût de l'énergie pour la production d'un m³ d'eau qui est de 127,34 francs CFA dépasse également la moyenne nationale.

6.2.1.6 Surveillance de la qualité de l'eau de consommation

Tableau 61 : Surveillance de la qualité de l'eau en milieu rural

Régions	Désignations	Nombre d'échantillons analysés	Nombre d'échantillons conformes aux normes	Taux de potabilité (%)	Cible de potabilité (%)
Boucle du Mouhoun	Potabilité physico-chimique	82	82	100	100
	Test pH	82	82	100	100
	Analyse du chlore	82	82	100	100
	Potabilité bactériologique	82	82	100	100
Cascades	Potabilité physico-chimique	50	50	100	100
	Test pH	50	50	100	100
	Analyse du Chlore	50	50	100	100
	Potabilité bactériologique	50	50	100	100
Centre	Potabilité physico-chimique	22	22	100	98
	Test pH	22	22	100	98
	Analyse du Chlore	22	22	100	98
	Potabilité bactériologique	22	22	100	98
Centre-Est	Potabilité physico-chimique	32	32	100	100
	Test pH	32	32	100	100
	Analyse du Chlore	32	32	100	100
	Potabilité bactériologique	32	32	100	100
Centre-Nord	Potabilité Physico-chimique	167	136	81,4	100
	Test PH	167	154	92,2	100
	Analyse du Chlore	0	0	0	100
	Potabilité microbiologique	526	283	53,8	100
Centre-Ouest	Potabilité physico-chimique	47	47	100	100
	Test pH	47	47	100	100
	Analyse du Chlore	0	0	0	100
	Potabilité bactériologique	47	47	100	100
Centre-Sud	Potabilité physico-chimique	118	117	99,15	100
	Test PH	118	118	100	100
	Analyse du Chlore	118	118	100	100
	Potabilité bactériologique	118	118	100	100
Est	Potabilité physico-chimique	9	9	100	100
	Test pH	9	9	100	100
	Analyse du Chlore	9	9	100	100

Régions	Désignations	Nombre d'échantillons analysés	Nombre d'échantillons conformes aux normes	Taux de potabilité (%)	Cible de potabilité (%)
	Potabilité bactériologique	9	8	88,9	100
Hauts-Bassins	Potabilité physico-chimique	89	89	100	98
	Test pH	89	89	100	98
	Analyse du Chlore	0	0	0	0
	Potabilité bactériologique	89	89	100	98
Nord	Potabilité physico-chimique	70	65	92,9	98
	Test pH	70	70	100	100
	Analyse du chlore	0	0	0	0
	Potabilité bactériologique	70	67	95,7	98
Plateau Central	Potabilité physico-chimique	12	12	100	100
	Test pH	12	12	100	100
	Analyse du Chlore	12	12	100	100
	Potabilité bactériologique	12	12	100	100
Sahel	Potabilité physico-chimique	39	37	94,9	100
	Test pH	39	39	100	100
	Analyse du Chlore	39	37	94,9	100
	Potabilité bactériologique	39	39	100	100
Sud-Ouest	Potabilité physico-chimique	173	173	100	100
	Test pH	173	173	100	100
	Analyse du Chlore	173	173	100	100
	Potabilité bactériologique	173	173	100	100
National	Potabilité physico-chimique	792	754	95,2	100
	Test pH	760	747	98,3	100
	Analyse du Chlore	419	417	99,5	100
	Potabilité bactériologique	1 151	904	78,5	100

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Bien qu'il n'existe actuellement aucun dispositif de suivi régulier de la qualité de l'eau potable en milieu rural, les données recueillies lors de la réalisation, de la réhabilitation sont capitalisées dans le tableau ci-dessus.

Sur **792** échantillons analysés, **95,2%** sont conformes sur le plan physico-chimique. Sur **1 151** échantillons analysés, **78,5%** sont conformes sur le plan bactériologique.

La non-conformité bactériologique a été particulièrement constatée au niveau de la Région du Centre-Nord, où les échantillons ont été analysés dans le laboratoire de la direction. Les échantillons tiennent compte des PEA privés et des nouveaux forages réalisés. Un traitement au chlore a été réalisé pour contenir le problème.

Cette situation reflète des problèmes de potabilité de l'eau de certains ouvrages en milieu rural, particulièrement sur le plan bactériologique. En raison de l'augmentation des PEA privés, il est crucial de réfléchir à la mise en place d'un mécanisme permettant la vérification régulière de la qualité de l'eau et de sa chloration par les DREAE et la sensibilisation des populations à l'entretien des ouvrages.

6.2.1.7 Optimisation des charges d'exploitation et réduction des pertes d'eau

Dans le cadre de l'optimisation des charges d'exploitation et de la réduction des pertes d'eau, un audit des systèmes de distribution d'eau potable a été initié par la Direction Générale de l'Eau Potable. Il s'articule sur les aspects techniques, administratifs et financiers permettant de disposer d'un état des lieux et de dégager les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des différents modes de gestion des systèmes d'AEP sous maîtrise d'ouvrage communale. Cet audit est aussi une opportunité de définir les modes de gestion appropriés et de mettre en place un mécanisme de suivi régulier des indicateurs retenus.

6.2.2 Milieu urbain

6.2.2.1 Régulation du service public de l'eau et politique tarifaire en milieu urbain

L'ONEA assure une mission de service public de fourniture d'eau potable dans son périmètre (centres urbains économiquement rentables de plus de 10 000 habitants). A ce titre, il est tenu de fournir l'eau à tout demandeur. Plusieurs modes de gestion sont donc mises en place :

❖ La délégation de service public d'eau potable

Une étude ayant montré en 2009 qu'environ 25% de la population de Ouagadougou sont dans les quartiers non lotis, l'ONEA a initié une méthode de gestion pour faciliter l'approvisionnement de ces zones. Cette méthode consiste à céder le service de distribution d'eau potable aux délégataires à travers un contrat tripartite signé entre l'ONEA, les délégataires et les mairies. L'ONEA cède donc l'eau aux délégataires à un prix social et ils revendent aux habitants des quartiers non lotie en respectant les tarifs ONEA en vigueur. Il y'a au total sept délégataires à Ouagadougou, cinq (5) depuis 2009 et en 2012 deux (2) se sont ajoutés.

❖ L'affermage

L'affermage est une convention à travers laquelle l'ONEA délègue la gestion du service de distribution d'eau potable à une personne physique ou morale pour un périmètre et une période d'exercice donnée. Il y a au total huit (8) centres affermés que sont : Bittou, Diapaga, Diébougou, Gayéri, Houndé, Pabré, Toma et Zorgho.

❖ La gestion en régie directe par l'ONEA

Pour ce mode de gestion, l'ONEA gère directement le service de distribution d'eau au niveau des branchements privés et confie les bornes fontaines à des gérants en vertu de contrats de gérance.

❖ Application de la politique tarifaire

La politique tarifaire a été adoptée en conseil des ministres le 12 mars 2014. Les tarifs, de la première tranche des particuliers et des bornes fontaines restent inchangés sur la période 2014-2018, par contre les autres tranches ont connu une première augmentation de 2014 à 2016 et une seconde à partir de 2018.

La première augmentation de 2014 à 2016 a été contreproductive : au lieu d'accroître le tarif moyen de 2% comme prévu, elle l'a réduit de 3%. En effet, les catégories 3 à 9, qui supportaient l'essentiel de l'augmentation, ont réduit leurs consommations d'eau de 8% en deux (02) ans. L'augmentation prévue en 2017 qui devrait accroître effectivement le tarif moyen de 2% n'a pas été appliquée. Elle a été finalement appliquée au deuxième semestre de l'année 2018. Une nouvelle étude tarifaire est en cours de validation.

Tableau 62 : Evolution des tarifs d'eau par tranches pour les clients de l'ONEA (en francs CFA par m³)

Branchements	Bornes fontaines / Postes d'eau autonome
Catégories particuliers (1) et retraités (2) : tarif ménage	Particulier s'approvisionnant directement aux bornes fontaines et postes d'eau autonome
Tranche de 0 à 8 m ³188 francs CFA / m ³	Le seau de 20 litres5 francs CFA
Tranche de 9 à 15 m ³463 francs CFA / m ³	La baignoire de 40 litres10 francs CFA
Tranche de 16 à 25 m ³663 francs CFA / m ³	Le fut de 220 litres60 francs CFA
Tranche de plus de 25 m ³1104 francs CFA / m ³	
Catégorie grandes maisons (3), industries (4), communes (6), collectivités (5), administrations (8): tarif société	Borne Fontaine (11)
Tarif unique (sans tranche)1 104 francs CFA / m ³	188 F CFA / m ³ (sans limitation de plafond)
Redevance service des abonnés.....1 000 F CFA / Facture	Postes d'eau autonome (12)
TVA: 18% (sans abattement)	95 francs CFA/m³ (sans limitation de plafond)

Source : ONEA, 2024

6.2.2.2 Suivi de la performance du service en milieu urbain

Tableau 63 : Tableau de suivi de la performance de l'approche service en milieu Urbain

Régions	Surveillance de la qualité de l'eau : Nombre d'échantillons conformes / nombre total d'échantillons		Rendement du réseau : Volume total d'eau vendue/ Volume total d'eau pompée		Continuité du service : $\frac{100}{M \times 365} \sum (365 - Ni)$ où M est le nombre total d'ouvrage et N est le nombre de jour d'interruption du service de l'ouvrage i		Charges d'exploitation en FCFA / recette totale en FCFA Taux de couverture des charges d'exploitation par le tarif				Coût moyen de l'Énergie pour la production d'un m ³ d'eau en FCFA
	Cible (%)	Réalisé (%)	Cible (%)	Réalisé (%)	Cible (%)	Réalisé (%)	Tarif moyen du m ³	Recettes totales	Charges d'exploitation	Charges / Recettes	
Boucle du Mouhoun	98	92,10	75	67,4	20	16	ND	ND	ND	ND	ND
Cascades	98	99,48	75	78,24	20	15	ND	ND	ND	ND	ND
Centre	98	88,27	75	69,57	20	24	ND	ND	ND	ND	ND
Centre-Est	98	99,83	75	66,03	20	15	ND	ND	ND	ND	ND
Centre-Nord	98	99,96	75	74,82	20	16	ND	ND	ND	ND	ND
Centre-Ouest	98	97,97	75	71,6	20	16	ND	ND	ND	ND	ND
Centre-Sud	98	99,20	75	92,47	20	12	ND	ND	ND	ND	ND
Est	98	97,94	75	78,32	20	11	ND	ND	ND	ND	ND
Hauts-Bassins	98	99,53	75	63,24	20	13	ND	ND	ND	ND	ND

Régions	Surveillance de la qualité de l'eau : Nombre d'échantillons conformes / nombre total d'échantillons		Rendement du réseau : Volume total d'eau vendue/ Volume total d'eau pompée		Continuité du service : $\frac{100}{M \times 365} \sum (365 - Ni)$ où M est le nombre total d'ouvrage et N est le nombre de jour d'interruption du service de l'ouvrage i		Charges d'exploitation en FCFA / recette totale en FCFA Taux de couverture des charges d'exploitation par le tarif				Cout moyen de l'Energie pour la production d'un m ³ d'eau
	Cible (%)	Réalisé (%)	Cible (%)	Réalisé (%)	Cible (%)	Réalisé (%)	Tarif moyen du m ³	Recettes totales	Charges d'exploitation	Charges / Recettes	en FCFA
Nord	98	90,86	75	80,01	20	12	ND	ND	ND	ND	ND
Plateau Central	98	100	75	80,84	20	22,5	ND	ND	ND	ND	ND
Sahel	98	70,97	75	90,94	20	11	ND	ND	ND	ND	ND
Sud-Ouest	98	88,82	75	74,02	20	12	ND	ND	ND	ND	ND
ONEA	98	95,52	75	69,27	20	20,73	ND	ND	ND	ND	ND

Légende des catégories

La surveillance de la qualité de l'eau est de 95,52% contre une cible de 98%. Cette contre-performance s'explique par :

- La turbidité élevée des eaux brutes de surface,
- Aux faibles valeurs de pH et de chlore résiduel dans l'eau distribuée dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre et du Sahel.

Le rendement réseau est de 69,27% pour une cible de 75%. Ce résultat s'explique par :

- Les nombreuses fuites d'eau observées sur le réseau des villes de Ouagadougou et Bobo -Dioulasso ;
- Les difficultés de facturation dans les zones à forts défis sécuritaires ;
- La non-prise en facturation de certains clients (portes fermées, mise à jour tardive de certains abonnés) ;
- La fiabilité du macro comptage.

La continuité du service de 20,73 heures pour une cible de 20 heures est satisfaisante. Néanmoins, les zones de l'Est, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Nord, du Sahel et du Sud-Ouest connaissent des difficultés de desserte en eau

6.2.2.3 Surveillance de la qualité de l'eau de consommation

Tableau 64 : Surveillance de la qualité de l'eau en milieu urbain

Régions	Désignations	Nombre d'échantillons analysés	Nombre d'échantillons conformes aux normes	Taux de potabilité (%)	Cible de potabilité (%)
Boucle du Mouhoun	Potabilité physico-chimique	10 039	9 248	92,12	98
	Potabilité bactériologique	2 562	2 560	99,92	99
	Test pH et Chlore	10 039	9 248	92,12	98
Cascades	Potabilité physico-chimique	6 317	6 284	99,48	98
	Potabilité bactériologique	2 125	2 125	100	99
	Test pH et Chlore	6 317	6 284	99,48	98
Centre	Potabilité physico-chimique	6 441	5 695	88,42	98
	Potabilité bactériologique	6 441	6 430	99,83	99
	Test pH et Chlore	6 441	5 695	88,42	98
Centre-Est	Potabilité physico-chimique	10 893	10 874	99,83	98
	Potabilité bactériologique	4 098	4 098	100	99
	Test pH et Chlore	10 893	10 874	99,83	98
Centre-Nord	Potabilité physico-chimique	5 059	5 057	99,96	98
	Potabilité bactériologique	710	710	100	99
	Test pH et Chlore	5 059	5 057	99,96	98
Centre-Ouest	Potabilité physico-chimique	9 827	9 533	97,01	98
	Potabilité bactériologique	2 219	2 219	100,00	99
	Test pH et Chlore	9 827	9 533	97,01	98
Centre-Sud	Potabilité physico-chimique	3 873	3 842	99,20	98
	Potabilité bactériologique	0	0	0	99
	Test pH et Chlore	3 873	3 842	99,20	98
Est	Potabilité physico-chimique	3 293	3 225	97,94	98
	Potabilité bactériologique	1 417	1 417	100	99
	Test pH et Chlore	3 293	3 225	97,94	98
Hauts-Bassins	Potabilité physico-chimique	6 588	6 557	99,53	98
	Potabilité bactériologique	3 294	3 294	100	99
	Test pH et Chlore	6 588	6 557	99,53	98
Nord	Potabilité physico-chimique	6 050	5 497	90,86	98
	Potabilité bactériologique	2 869	2 869	100	99
	Test pH et Chlore	6 050	5 497	90,86	98
Plateau Central	Potabilité physico-chimique	3 472	3 472	100	98
	Potabilité bactériologique	0	0	0	99
	Test pH et Chlore	3 472	3 472	100	98
Sahel	Potabilité physico-chimique	3 434	2 437	70,97	98
	Potabilité bactériologique	510	510	100,00	99

Régions	Désignations	Nombre d'échantillons analysés	Nombre d'échantillons conformes aux normes	Taux de potabilité (%)	Cible de potabilité (%)
	Test pH et Chlore	3 434	2 437	70,97	98
Sud-Ouest	Potabilité physico-chimique	6 182	6 109	98,82	98
	Potabilité bactériologique	0	0	0	99
	Test pH et Chlore	6 182	6 109	98,82	98
National	Potabilité physico-chimique	81 468	77 830	95,53	98
	Potabilité bactériologique	26 245	26 232	99,59	99
	Test pH et Chlore	81 468	77 830	95,53	98

Source : ONEA, 2024

Le taux de conformité des analyses physico-chimiques en milieu urbain est inférieur à la cible. Ce faible taux est dû aux faibles pH, aux turbidités élevées et au faible chlore libre dans les eaux distribuées des régions du Sahel, du Nord, du Centre et de la Boucle du Mouhoun.

Le taux de potabilité bactériologique est satisfaisant.

6.2.2.4 Optimisation des charges d'exploitation et réduction des pertes d'eau



Etudes et travaux d'amélioration des rendements réseaux

Tableau 65 : Etudes et travaux d'amélioration des rendements réseaux

Régions	Etudes d'amélioration des rendements réseaux AEP			Travaux d'amélioration des rendements réseaux AEP		
	Programmation (a)	Réalisation (b)	Taux(b/a*100) en %	Programmation (a)	Réalisation (b)	Taux (b/a*100) en %
Boucle du Mouhoun	20	25	125	4	2	50
Cascades	0	0	-	0	0	-
Centre	0	12	-	1	0	0
Centre-Est	28	28	100	1	1	100
Centre-Nord	0	0	-	0	0	-
Centre-Ouest	27	17	63	2	1	50
Centre-Sud	0	0	-	0	0	-
Est	15	0	0	1	1	100
Hauts-Bassins	0	0	-	0	0	-
Nord	27	45	166,7	2	1	50
Plateau Central	11	0	0	1	1	100
Sahel	0	0	-	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	-	0	0	-
National	128	127	99,2	12	7	58,3

Source : ONEA

Le taux d'exécution des activités liées à l'amélioration du rendement réseau est de 99,2% pour les études et de 58,3% pour les travaux. Ce faible taux observé au niveau des travaux s'explique par les difficultés rencontrées lors de la contractualisation des marchés pour la vérification et l'acquisition des débitmètres.



Etudes et travaux de la continuité du service de l'eau potable

Tableau 66 : Etudes et travaux de la continuité du service de l'eau potable

Régions	Etudes de la continuité du service de l'eau potable			Travaux de mise en œuvre de la continuité du service de l'eau potable		
	Programmation (a)	Réalisation (b)	Taux(b/a*100) en %	Programmation (a)	Réalisation (b)	Taux (b/a*100) en %
Boucle du Mouhoun	25	3	12	2	3	150
Cascades	0	0	-	0	0	-
Centre	0	1	-	0	0	-
Centre-Est	28	0	0	1	0	0
Centre-Nord	0	1	-	0	1	-
Centre-Ouest	10	0	0	1	0	0
Centre-Sud	0	0	-	0	0	-
Est	0	0	-	1	0	0
Hauts-Bassins	0	0	-	0	0	-
Nord	45	0	0	1	0	0
Plateau Central	12	0	0	1	0	0
Sahel	0	0	-	0	0	-
Sud -Ouest	0	0	-	0	0	-
Total national	120	5	4,2	7	4	57,1

Source : ONEA 2024

Le tableau ci-dessus présente les études et les travaux réalisés dans le cadre de la continuité du service de l'eau potable.

Cinq (5) études sur la sectorisation niveau 1 ont été réalisées dans les Régions de la Boucle du Mouhoun (3), du Centre (1) et du Centre-Nord (1), . Aussi, quatre (4) plans de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau ont été élaborés sur sept (7) plans prévus.

En ce qui concerne les travaux d'amélioration de la continuité du service, les plans élaborés ont tous été mis en œuvre.

Encadré 2 : La gestion du service public de l'eau dans un contexte d'urgence humanitaire

Dans le souci de mieux organiser la gestion du service public de l'eau dans le contexte d'urgence humanitaire, une note d'orientation a été élaborée et validée par l'ensemble des acteurs. Cette note prévoit entre autres des dispositions pour la mise en place des systèmes de gestion des ouvrages d'eau potable réalisées en situation d'urgence.

Ainsi en 2024, à Djibo et Kongoussi, 27 m³ d'eau ont été subventionnés par jour pour toute l'année pour une distribution gratuite à la population. La qualité de l'eau de 404 points d'eau a été suivie et contrôlée. Certains de ces points d'eau ont été désinfectés au chlore. Un dispositif de traitement de l'eau d'un forage de 22 m³/h contaminé à l'arsenic a été mis en place, afin de la traiter et de l'injecter dans le réseau de distribution de l'ONEA de Ouahigouya. Deux millions huit cent quatre mille sept cent soixante-dix (2 804 770) pastilles (Aquatabs, chlore, PUR, etc.) ont été distribuées pour la désinfection de l'eau. Des AUE ont également été formées/redynamisées puis dotées en petit matériel. Quatre cent quatre-vingt-six (486) AUE/Comités de gestion des points d'eau ont été accompagnées pour leur reconnaissance.

6.3 Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

Le taux de réalisation physique annuel de l'action 3 est de **79,0%**. Sur un coût prévisionnel de **241,313** millions de francs CFA, les activités entrant dans le cadre du renforcement du cadre institutionnel ont coûté **228,325** millions de francs CFA, dont **190,176** millions de francs CFA issu de programmation, soit un taux d'exécution financière globale de **77,1%**.

6.3.1 Milieu rural

6.3.1.1 Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu rural

Tableau 67 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP

Thème de la formation	Région	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût En million
Les procédures de passation des marchés publics	Cascades	Les agents de la DREA ; DRB et DRCMF		DREA	2,820
La déontologie de la fonction publique		Les agents de la DREA ; DRB et DRCMF		DREA	2,389
La rédaction administrative	Centre	Agent DREA-C	25	DREA-C	3
Les méthodes d'implantation Géophysique		Agent DREA-C	25	DREA-C	3
La gestion des expériences et la capitalisation des expériences		Agent DREA-C	1	DGESS	0
La pratique des essais de pompages	Centre et Nord	Agents de la DREA-CNR	25	DREAE-CNR	1
Excel avancée		Agents de la DREA-CNR	60	DREA-CNR et NORD	2,1
Le traitement conteneurisé de l'eau pour les établissements de santé	Centre-Ouest	Agent DREA	2	2IE	0,28
Mise à jour en Hygiène Sécurité Environnement des travaux d'AEP	Centre-Sud	Agents des STD	1	PAEA	0
Le diagnostic des systèmes AEP	Est	Agents DREA et DPEA	18	DREA ET DPEA	3
La coordination et management de l'action humanitaire	Nord	Agents de la DREA-Nord et des DPEA	25	DREA-Nord	1,61
Le Système d'Information Géographique et la télédétection		Agents de la DREA-Nord et des DPEA	25	DREA-Nord	1,875
Le document cadre de gestion du service publique de l'eau	Plateau Central et Sahel	Agent DREAE et DPEAE	40	DREAE-PCL, SI, PREMIERE URGENCE, AGED,	2,33
L'Installation et la maintenance / Réparation des PMH	Sahel	AR	8	SI, OXFAM, GRET	6,603
Le cadre de gestion environnementale et sociale du PN-AEP et sur la préparation des instruments de sauvegarde	Sud-Ouest	DREA Sud-Ouest	01	PEPA-MR /BAD	-

Thème de la formation	Région	Public cible	Nombre de participants	Acteurs	Coût En million
environnementales et sociales des projets et programmes AEP et assainissement					
Le suivi technique et financier (STEFI) des systèmes d'AEP.	Toutes les régions	Agent des 13 DREA	13	DGEP	6,659
L'audit de la gestion du système AEP en milieu rural	Toutes les régions	Agent des 13 DREA	13	DGEP	
Le management qualité et Sécurité	Toutes les régions	Agent des 13 DREA	13	PAEA	
La conception et le pilotage de la stratégie logistique d'une mission humanitaire	Toutes les régions	Agent des 13 DREA	51	ST/WASH	5,520
Le WASH en situation d'urgence	Toutes les régions	Agent des 13 DREA	51	ST/WASH, DGAEUE/ PHEPA-8P et DREA-Est	20,45
Total			365		62,636

Source : *Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP*

En 2024, 20 thèmes de formation ont été développés au profit de 365 participants pour plus 55,977 millions de franc CFA

Tableau 68 : Promotion de la recherche dans le sous-secteur de l'AEP

Régions	Thème de la Recherche	Public cible	Nombre de bourses	Bailleur	Coût (En millions)
...	Néant	-	-	-	-
National	Néant	-	-	-	-

Source : *Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP*

En matière d'actions de recherche dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, il a été initié la réalisation de 8 forages profonds de 500 à 1000 mètre dans la partie sédimentaire du Burkina Faso par le Projet d'Approvisionnement en Eau et Assainissement. Ces forages profonds permettront non seulement de mieux caractériser le fort potentiel hydrogéologique de cette partie du pays, mais également d'assurer un approvisionnement continu en eau potable. En effet, ces travaux sont inscrits dans le Domaine de Résultat 3 (DR 3) du PAEA qui consiste à améliorer la connaissance des ressources en eau souterraine. En outre, dans l'optique d'améliorer la qualité du service publique de l'eau, la Direction Générale de l'Eau potable envisage l'emploi de compteurs intelligents dans des systèmes de distribution d'eau potable. Ces compteurs devront permettre d'assurer une meilleure gestion du système d'approvisionnement en eau potable. Pour ce faire, il est prévu une phase pilote avant une mise à échelle de ce procédé.

6.3.1.2 Informations sur le PN-AEP

Tableau 69 : Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs

Activités	Unité	Programmation	IP	HP	Taux en %
Réaliser des théâtres forums	Théâtre	12	9	0	75
Réaliser des cinés débats	Ciné débat	0	0	5	-
Réaliser des causeries	Causerie	0	0	2	-
Réaliser des couvertures médiatiques radiophonique	Couverture médiatique	11	9	0	81,82
Réaliser des couvertures médiatiques télévisuelles	Couverture médiatique	0	0	9	-
Réaliser des couvertures médiatiques dans la presse écrite (papier ou en ligne)	Couverture médiatique	2	2	15	100
Poster des articles sur les réseaux sociaux	Article	163	163	16	100
Produire des films	Film	1	0	0	0
Diffuser des films	Film	1	1	3	100
Concevoir des boîtes à image	Boîte à image	60	20	0	33,3
Mettre en œuvre le guide d'intermédiation sociale	Atelier	15	0	0	0
Taux					61,3

Source : *Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP*

Le PN-AEP s'est doté d'une stratégie de communication (2024-2030) assortie d'un plan d'action triennal glissant de communication qui vise à amener 80% des populations ayant accès à l'eau potable à adopter les bonnes pratiques en matière d'Approvisionnement en eau potable (AEP).

Les actions de communication sont orientées vers les acteurs institutionnels et les populations, afin d'impulser à terme un changement de comportement favorable à l'AEPHA.

6.3.1.3 Stratégie de communication en matière de gestion des urgences WASH

En 2024, une stratégie de communication en matière de gestion des urgences WASH a été élaborée et validée. Cette stratégie de communication constitue un document de référence qui oriente et planifie les actions de communication du ST/WASH. Elle couvre la période 2024-2028 et a pour objectif global d'asseoir le leadership du ST/WASH dans la coordination des interventions WASH en situation d'urgence au Burkina Faso. Elle sera mise en œuvre à travers deux (02) axes stratégiques que sont le développement de la communication institutionnelle du ST/GUW et la mobilisation des ressources pour l'opérationnalisation du Nexus HDP.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie de communication, les activités suivantes ont été menées :

- la production d'une plaquette de présentation du Plan d'action d'Urgence pour la Réponse, l'appui à la Réinstallation des populations affectées et le Développement de Services en WASH (PURRDS-WASH) en 200 exemplaires,

- la couverture médiatique de quatre activités du ST/WASH,
- l'animation de sa page Facebook, à travers la publication de 90 articles.

6.3.1.4 Outils d'opérationnalisation du PN-AEP

Au cours de l'année 2024, plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre de l'opérationnalisation du PN-AEP :

- un **projet de décret** portant définition des règles, critères et indicateurs d'accès à l'eau potable en situation de développement et d'urgence a été initié par la Direction Générale de l'Eau Potable. Validé en atelier national au cours du premier semestre, son adoption est attendu au cours de l'année 2025.
- une **revue des programmes budgétaires** a été initiée par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) induisant des réaménagements et des fusions de programmes dans le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement. A ce titre le Programme Approvisionnement en Eau Potable est maintenu avec trois actions intitulées comme suit :
 - Action 1 : Accès universel à l'eau potable
 - Action 2 : Gestion du service public de l'eau potable
 - Action 3 : Développement de la recherche-action en matière d'eau potable

Les objectifs spécifiques et les indicateurs ont été définis et la mise en vigueur de la nouvelle ossature du programme est attendue pour l'année 2025.

- dans le cadre de la mise en œuvre du PN-AEP, une **revue à mi-parcours** a été initiée pour la réalisation d'une étude d'évaluation de la mise en œuvre du programme de 2016 à 2024, assortie d'une planification actualisée des activités à l'horizon 2030, prenant en compte le nexus HDP et le changement climatique. Au cours du premier semestre 2024, une équipe de quatre (04) consultants a été recrutée grâce à l'appui technique et financier de DANIDA. Cependant, cette équipe n'a pas pu réaliser la revue en raison de la non obtention de l'avis de non objection du bailleur ayant annoncé la fermeture de son ambassade au Burkina Faso.

Les autres actions menées au niveau déconcentré dans ce sens sont les ateliers de programmation/ciblage et de collecte des données avec les communes et les acteurs régionaux.

Tableau 70 : Récapitulatif régional de programmation et de ciblage

Région	Nombre d'ateliers de programmation et de ciblage			
	Programmation	Réalisation issue de la programmation	Réalisation hors programmation	Taux
Boucle du Mouhoun	0	0	0	-
Cascades	1	1	0	100
Centre	1	1	0	100
Centre-Est	0	0	0	-
Centre-Nord	2	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	-

Région	Nombre d'ateliers de programmation et de ciblage			
	Programmation	Réalisation issue de la programmation	Réalisation hors programmation	Taux
Centre-Sud	0	0	0	-
Est	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	-
Nord	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	-
National	4	2	0	50

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Deux (2) ateliers de programmation et de ciblage ont été tenus dans les Régions du Centre et des Cascades. Au regard de l'importance de l'activité, il s'avère nécessaire d'inviter les DREAE à l'organisation effective de ce cadre de dialogue et d'harmonisation des interventions, en vue de garantir la performance et l'équité dans les investissements réalisés par les acteurs.

Tableau 71 : Récapitulatifs des ateliers de formations et de collecte de données (auprès des acteurs et points focaux)

Régions	Nombre d'ateliers de formation et de collecte prévus	Nombre d'ateliers de formation et de collecte réalisés	Nombre de participants			Montant (Millions francs CFA) exécuté
			Hommes	Femmes	Total	
Boucle du Mouhoun	3	2	ND	ND	56	13,19
Cascades	3	3	61	3	64	6,725
Centre	1	1	15	10	25	0,9
Centre-Est	2	2	36	3	39	3,8
Centre-Nord	2	1	24	6	30	0
Centre-Ouest	3	2	75	6	81	2
Centre-Sud	3	3	67	14	81	4,4
Est	3	3	92	11	103	4,5
Hauts-Bassins	3	2	74	11	85	7,56
Nord	3	2	59	10	69	3,39
Plateau Central	3	3	60	5	65	5,43
Sahel	2	1	26	ND	26	2,256
Sud-Ouest	3	3	105	9	114	4,084
National	34	28	611	88	838	58,235

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN AEP

Sur les 34 ateliers de formation et de collecte de données prévus avec les acteurs et les points focaux, 28 ont été réalisés en 2024, pour un coût total de 58,235 millions de francs CFA. Ces ateliers ont regroupé 838 participants, dont 88 femmes.

Tableau 72 : Récapitulatif des dialogues et cadres de concertation dans le domaine de l'eau potable au niveau régional (GTR)

Régions	Nombre session prévu	Nombre session réalisé	Nombre de participants			Montant (Millions francs CFA) exécuté
			Hommes	Femmes	Total	
Boucle du Mouhoun	2	2	43	6	49	1
Cascades	2	2	71	13	84	1,35
Centre	2	2	50	20	70	0,5
Centre-Est	2	2	34	10	44	2,4
Centre-Nord	2	2	30	9	39	1
Centre-Ouest	2	2	140	40	180	6
Centre-Sud	2	2	60	24	84	1,6
Est	2	2	44	7	51	5,5
Hauts-Bassins	2	2	101	12	114	1,6
Nord	2	2	70	12	82	0,61
Plateau Central	2	2	70	12	82	1,74
Sahel	2	2	104	4	108	2
Sud-Ouest	2	2	70	6	76	1,125
National	26	26	887	175	1063	26,425

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN AEP

Vingt-six (26) sessions de GTR-EA ont été tenues, offrant aux acteurs une plateforme d'échanges sur la performance, les enjeux et les défis actuels du sous-secteur. Les sessions des GTR-EA ont rassemblés 1063 participants, dont 175 femmes. Le coût total de ces ateliers s'élève à environ 26,425 millions de francs CFA.

6.3.2 Milieu urbain

6.3.2.1 Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu urbain

Tableau 73 : Renforcement des capacités des acteurs du secteur AEP en milieu urbain

N°	Thème de la formation	Nombre de participants	Coût En million
1	Top manager incarner la vision, bâtir la cohésion d'une équipe et maîtrise de la gestion de crise	2	5,6
2	Leadership transformationnel, conduite d'équipe et organisation de l'ONEA	32	35,52
3	Administrateurs : Améliorer l'efficacité des délibérations du Conseil d'Administration et suivi des performances des entreprises	6	14,71
4	Leadership/Développement personnel	25	GIZ
5	L'humain au cœur de la stratégie : marketing, communication et du développement commercial à l'ère de l'expérience client et de la responsabilité sociétale	3	1,13
6	Natation	30	15,93
7	Les implications fiscales de la loi de finances burkinabè, gestion 2024	7	1,75
8	Gestion de la chaîne logistique	15	7,52
9	Gestion de la confidentialité des informations en entreprise	19	8,41
10	Technique de prise de note, rédaction de rapports et écrits professionnels	15	7,97
11	Inspection et normes d'audit : démarche, outils et référentiels	3	8,127 308
12	Gouvernance et management des entreprises africaine sous l'OHADA	2	GIZ
13	Système Comptable SYCEBNL	4	1,8
14	Gestion des projets AEPA	16	7,496
15	Programmation des automates programmables industriels	9	4 779

N°	Thème de la formation	Nombre de participants	Coût En million
16	Techniques de gestion de la relation clientèle	41	16,933
17	Gestion de la formation axée sur les résultats	11	6,165 5
18	Droit et obligation des employés et employeurs	20	8,5
19	Concevoir, déployer un plan de communication et gérer l'e-réputation de son entreprise	22	11,092
20	Optimisation de la gestion de trésorerie	15	7 765 875
21	Gestion budgétaire dans le contexte du budget programme	10	4,956
23	Procédure nationale de passation et d'exécution de la commande publique et selon les directives des bailleurs	25	8,750
24	Elaboration, suivi, et techniques d'analyse des DAC sur financement extérieur (AFD, kfW, Banque Mondiale)	25	8,750
25	Technique de prise de note, rédaction de rapports et écrits professionnels	15	7,965
26	Déontologie de la profession d'agent de liaison et sécurité routière	12	4,620
27	Comptabilité matière	7	3,15
28	Gestion de carburant	10	4,5
29	Pilotez efficacement votre poste de secrétariat	3	1,050
30	Communication de crise	20	GRET
31	Migration des données du logiciel Arcview vers ArcGis	10	GRET
32	Rôles et responsabilités du comité d'audit	5	4,425
33	Procédures et techniques de contrôle et d'inspection de services publics	6	3,186
n	Autres formations	1451	ND
	TOTAL	1 896	498,59

Source : ONEA 2024

En 2024, **110** thèmes de formations ont été administrés sur 133 prévus. Ces thèmes de formation ont été dispensés au profit de **1 896** agents ONEA et des acteurs du secteur de l'AEP. Le montant total dépensé pour le renforcement des capacités de ces agents est de **498,585** millions de francs CFA.

6.3.2.2 Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs

Tableau 74 : Mise en œuvre de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs

N°	Activités	Programmation	Réalisation	Nombre de personnes à toucher		
				Hommes	Femmes	Total
1	Alimenter et animer les plateformes digitales (site web, page Facebook, etc.)	12	12	Audience du site web, page Facebook et WhatsApp Centre d'appels VENEGRE		
2	Concevoir et diffuser 35 000 gadgets et imprimés (bulletin interne, agendas, plaquettes, calendriers, porte-clés, t-shirt, carnets, autocollants, etc.)	35 000	36 796	Collaborateurs et clients		
3	Réaliser et diffuser trois (03) spots et micro programmes en langues nationales (radio et télé) sur les produits/services et coanimer les écrans en agences	3	3	Audience des radios et télés nationales et réseaux sociaux		

N°	Activités	Programmation	Réalisation	Nombre de personnes à toucher		
				Hommes	Femmes	Total
4	Assurer la présence médiatique de l'ONEA (couverture médiatiques, émissions interactives, panels, émissions radio et télé, visites de sites, visites d'entreprises, campagnes et alertes sur la desserte, jeux)	10	10	Audience des médias nationaux et réseaux sociaux		
5	Parrainer/sponsoriser une rubrique dans la presse (écrite et en ligne) sur l'eau potable et l'assainissement	2	1	Partenariat avec Sidwaya		
6	Réaliser et diffuser deux (02) films sur l'eau potable, l'assainissement	2	0			
7	Rendre visibles les actions et réalisations des grands projets	8	8	"Audience des médias nationaux et réseaux sociaux		
8	Organiser des cadres d'échanges, de redevabilité et des sessions de renforcement de capacités avec les parties intéressées	4	5	198	131	"Audience des cadres d'échanges et de redevabilité avec l'externe=329 Les rencontres internes ont également réuni 409 collaborateurs "

Source : ONEA 2024

En milieu urbain plusieurs activités ont été réalisées en matière de communication dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable. Ces activités ont permis de toucher les audiences du site web www.oneabf.com, de la page Facebook, du Centre d'appels VENEGRE sur la plateforme WhatsApp, des médias nationaux et des collaborateurs de l'ONEA et autres parties prenantes.

Tableau 75 : Tenue des cadres de concertation de l'ONEA

N°	Cadres de concertation	Nombre session prévu	Nombre session réalisé	Nombre de participants		
				Hommes	Femmes	Total
1	Journées Qualité	1	1			
2	Conseil d'administration	3	6	30	11	41
3	Comité de pilotage des projets	0	0	0	0	0
4	Revue de Direction	1	1	0	6	6
5	Comité de suivi du contrat Plan	0	0	0	0	0

Source : ONEA 2024

Encadré 3 : Renforcement du cadre institutionnel pour la gestion des situations d'urgence

Le Cadre institutionnel du PN-AEP a été renforcé en 2023 avec la création d'un secrétariat technique pour la gestion des urgences en WASH par le décret N°2023-0277/PRES/TRANS/PM/MEEA du 22 mars 2023 portant organisation du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement. Sa mission principale est de développer des stratégies pour l'opérationnalisation du Nexus Humanitaire-Développement-Paix dans le domaine du WASH. Elle entend renforcer la coordination existante.

En 2024, plusieurs actions ont été menées pour une meilleure coordination et visibilité de l'action humanitaire dans le domaine du WASH en situation d'urgence. Il s'agit de :

- la validation du document cadre sur la prise en compte du Nexus HDP et CC dans les interventions en matière d'AEPHA dans une perspective de résilience des populations ;
- l'élaboration et la validation d'un plan de mobilisation des ressources pour la gestion des situations d'urgence en WASH ;
- l'élaboration et la validation d'un mécanisme de coordination du WASH en situation d'urgence ;
- l'élaboration et la validation d'un plan d'action pour la préparation, la coordination et la réponse d'urgence au niveau national ;
- l'élaboration et la validation d'un document cadre pour l'opérationnalisation d'un mécanisme de réponse rapide en WASH au Burkina Faso ;
- l'élaboration et la validation d'un répertoire et la cartographie des acteurs intervenant dans les situations d'urgences en WASH ;
- la révision et la vulgarisation du document d'orientations techniques pour les interventions en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement en situation d'urgence au Burkina Faso ;
- l'évaluation des interventions et le suivi de l'application des normes et techniques spécifiques aux urgences ;
- le renforcement des capacités des agents du MEEA sur le WASH en situation d'urgence, la conception et le pilotage de la stratégie logistique d'une mission humanitaire ;
- la tenue de plaidoyers pour la programmation des ressources financières pour les urgences humanitaires dans les régions affectées par la crise ;
- la tenue de rencontres de coordinations avec les différents ONG et Associations membres du Cluster WASH.

7 BILAN FINANCIER

7.1 Synthèse globale

En 2024, le bilan d'exécution des activités du PN-AEP fait ressortir un taux d'exécution physique annuel de **60,6%**. Pour un montant prévisionnel révisé de **63,386** milliards, **43,783** milliards de francs CFA a été consommé dont **29,578** milliards de francs CFA issus des programmations, soit un taux d'exécution financière annuel de **46,7%**.

Tableau 76 : Bilan financier global

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
Boucle du Mouhoun	8 503,028	1 796,170	11,750	1 807,920	21,1%
Cascades	11 136,320	8 412,212	1 725,004	10 137,216	75,5%
Centre	5 871,342	5 583,204	1 744,858	7 328,062	95,1%
Centre-Est	2 357,322	1 060,031	1 076,164	2 136,196	45,0%
Centre-Nord	7 374,606	2 761,826	920,254	3 682,080	37,5%
Centre-Ouest	5 506,030	998,580	560,860	1 559,440	18,1%
Centre-Sud	3 984,896	1 618,967	1 011,497	2 630,464	40,6%
Est	4 857,456	1 008,125	247,618	1 255,743	20,8%
Hauts-Bassins	5 295,444	2 793,385	1 973,081	4 766,465	52,8%
Nord	2 367,451	955,140	3 515,270	4 470,410	40,3%
Plateau-Central	2 264,804	849,535	374,542	1 224,077	37,5%
Sahel	1 532,097	498,183	608,456	1 106,639	32,5%
Sud-Ouest	2 183,914	1 234,885	426,218	1 661,103	56,5%
DGEP	151,406	7,642	9,869	17,511	5,0%
National	63 386,115	29 577,884	14 205,441	43 783,326	46,7%

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

7.1.1 Milieu rural

Au 31 décembre 2024, le bilan annuel de la mise en œuvre du PN-AEP en milieu rural fait état d'un taux d'exécution financière de **35,9%**. Ce qui représente un montant consommé de **18,937** milliards de francs CFA sur une programmation révisée de **39,743** milliards de francs CFA. Aussi, **4,676** milliards de francs CFA additionnels ont été dépensés hors programmation.

Tableau 77 : Exécution financière global selon les sources de financement en 2024 (en millions de francs CFA)

Financement	Prévision	Dépenses issues de la programmation	Dépenses hors programmation	Total Dépenses	Taux (%)
Etat	20 770,19	5 584,94	1 639,72	7 224,66	26,9
DREAE (Etat)	3 637,71	2 425,77	109,12	2 534,90	66,7
PTF (appui projets)	5 554,67	1 575,53	670,54	2 246,06	28,4
ONG/Associations	5 786,36	3 124,93	1 329,65	4 454,58	54,0
Communes	3 994,57	1 549,06	927,37	2 476,43	38,8
Total	39 743,491	14 260,234	4 676,394	18 936,628	35,9

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Le tableau ci-dessus présente les performances de l'exécution financière des acteurs par source de financement. Le meilleur taux est enregistré au niveau des DREAE (**66,8%**) et le plus faible taux est constaté au niveau des PTF (**28,4%**).

Tableau 78 : Bilan financier des réalisations

Régions	Programmation financière en million de francs CFA (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
Boucle du Mouhoun	7 816,605	1724,66	11,75	1736,41	22,1%
Cascades	4 427,890	1723,8716	335,90418	2059,7758	38,9%
Centre	987,372	699,234	223,3	922,534	70,8%
Centre-Est	1 663,689	880,8314	354,61444	1235,4458	52,9%
Centre-Nord	1 758,256	1360,7964	920,254	2281,0504	77,4%
Centre-Ouest	4 948,930	869,08	542,8	1411,88	17,6%
Centre-Sud	3 170,926	1364,6665	310,007	1674,6735	43,0%
Est	4 425,663	904,0145	146,678	1050,6925	20,4%
Hauts-Bassins	3 336,334	1638,9946	649,31068	2288,3053	49,1%
Nord	1 987,239	879,1401	173,38973	1052,5298	44,2%
Plateau-Central	1 967,571	800,10517	374,54204	1174,6472	40,7%
Sahel	1 318,067	356,763	197,756	554,519	27,1%
Sud-Ouest	1 783,544	1050,4352	426,2182	1476,6534	58,9%
DGEP	151,406	7,642	9,869	17,511	5,0%
National	39 743,491	14 260,234	4 676,393	18 936,628	35,9%

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Les acteurs ont consommé pour l'année 2024, un montant de **18 936,628** millions de francs CFA, sur une prévision de **39 743,491** millions de francs CFA dont **14 264,134** millions de francs CFA issus de la programmation. Le taux d'exécution financière est de **35,9%**.

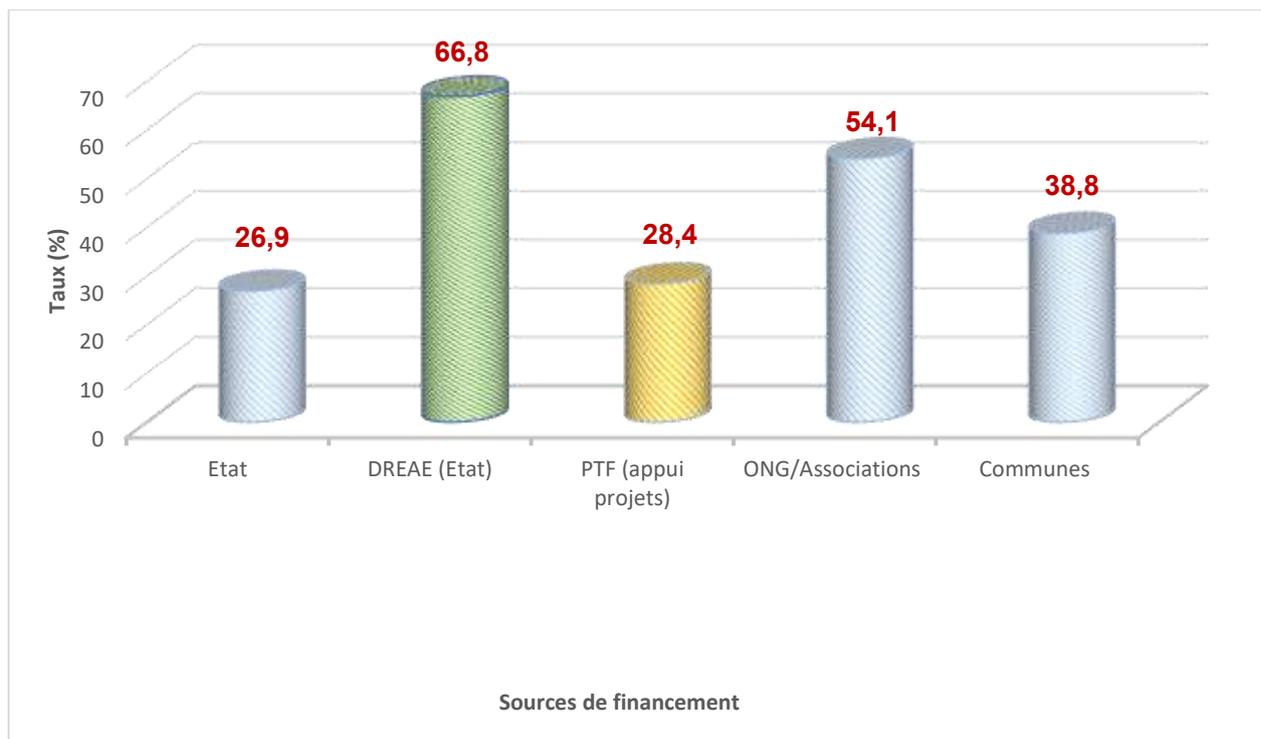


Figure 3 : Taux d'exécution financière par source de financement en milieu rural

7.1.1 Milieu urbain

En milieu urbain il y a principalement deux sources de financements, les fonds propres et les financements extérieurs. Au titre de l'année 2024, **76,9%** et **63,3%** des dépenses sont effectuées, respectivement sur les programmations des financements intérieurs et extérieurs.

Tableau 79 : Exécution financière global selon les sources de financement en 2024 (en millions de francs CFA)

Financement	Prévision 2024	Dépenses issues de la programmation	Dépenses hors programmation	Total Dépensés	Taux (%)
Financements Extérieurs	20 998,117	13 284,003	3 377,550	17 889,556	63,3%
Financement Intérieurs	2 644,507	2 033,647	6 151,498	6 957,142	76,9%
Total	23 642,624	15 317,650	9 529,048	24 846,698	64,8%

Source : ONEA, 2024

Au titre de l'année 2024, un montant total de **24 846,698** millions ont été dépensés pour l'ensemble des investissements en milieu urbain. Dans ce montant ; **15 317,650** millions de francs CFA sont issus de programmation, soit un taux d'exécution financière de **64,8%**.

Tableau 80 : Bilan financier des réalisations en milieu urbain

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
Boucle du Mouhoun	686,423	71,51	0	71,51	10,4
Cascades	6 708,430	6 688,34	1 389,1	8 077,44	99,7
Centre	4 883,970	4 883,97	1 521,558	6 405,528	100,0
Centre-Est	693,633	179,2	721,55	900,75	25,8

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
Centre-Nord	5 616,350	1 401,03	0	1401,03	24,9
Centre-Ouest	557,100	129,5	18,06	147,56	23,2
Centre-Sud	813,970	254,3	701,49	955,79	31,2
Est	431,793	104,11	100,94	205,05	24,1
Hauts-Bassins	1 959,110	1 154,39	1 323,77	2 478,16	58,9
Nord	380,212	76	3 341,88	3 417,88	20,0
Plateau-Central	297,233	49,43	0	49,43	16,6
Sahel	214,030	141,42	410,7	552,12	66,1
Sud-Ouest	400,370	184,45	0	184,45	46,1
National	23 642,624	15 317,65	9 529,048	24 846,698	64,8

Source : ONEA, 2024

7.2 Action 1 : Accès universel à l'eau potable

Le montant révisé de l'action 1 du PN-AEP est de **62 511,673** millions de francs CFA. Le montant total consommé s'élève à **42 791,032** millions de francs CFA, dont **29 312,792** millions de francs CFA issus de programmation soit un taux d'exécution de **46,9%**.

Tableau 81 : Bilan financier de l'action 1

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
Boucle du Mouhoun	8 261,610	1 758,370	10,660	1 769,030	21,3%
Cascades	11 075,288	8 380,829	1 718,349	10 099,178	75,7%
Centre	5 847,417	5 559,301	1 129,000	6 688,301	95,1%
Centre-Est	2 336,826	1 051,327	1 071,964	2 123,292	45,0%
Centre-Nord	7 341,072	2 731,792	910,301	3 642,093	37,2%
Centre-Ouest	5 486,250	988,000	560,860	1 548,860	18,0%
Centre-Sud	3 967,650	1 602,982	1 009,897	2 612,879	40,4%
Est	4 792,862	967,354	228,441	1 195,795	20,2%
Hauts-Bassins	5 264,635	2 773,706	1 945,303	4 719,009	52,7%
Nord	2 248,913	943,700	3 508,170	4 451,870	42,0%
Plateau-Central	2 204,001	840,765	354,483	1 195,249	38,1%
Sahel	1 514,076	486,990	606,200	1 093,190	32,2%
Sud-Ouest	2 171,073	1 227,676	424,610	1 652,286	56,5%
National	62 511,673	29 312,792	13 478,238	42 791,032	46,9%

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP, ONEA, 2024

7.2.1 Milieu rural

Pour un coût prévisionnel de **39 161,863** millions de francs CFA, les acteurs ont dépensé pour l'année 2024 ; **14 004,842** millions de francs CFA, soit un taux d'exécution de **35,7%** dans le cadre de l'accès universel à l'eau potable. Aussi, un montant de **4 557,450** millions de francs CFA a été dépensé hors programmation.

Tableau 82 : Bilan financier de l'action 1 milieu rural

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
Boucle du Mouhoun	7 750,430	1686,86	10,66	1697,52	21,8
Cascades	4 366,858	1692,489	329,249	2021,738	38,8
Centre	973,447	685,331	215,4	900,731	70,4
Centre-Est	1 654,926	872,127	350,414	1222,542	52,7
Centre-Nord	1 724,722	1330,762	910,301	2241,063	77,2
Centre-Ouest	4 937,150	858,5	542,8	1401,3	17,4
Centre-Sud	3 153,680	1348,682	308,407	1657,089	42,8
Est	4 368,902	863,244	127,501	990,745	19,8
Hauts-Bassins	3 316,655	1619,316	621,533	2240,849	48,8
Nord	1 967,943	867,700	166,290	1033,990	44,1
Plateau-Central	1 913,401	791,335	354,483	1145,819	41,4
Sahel	1 300,046	345,57	195,5	541,07	26,6
Sud-Ouest	1 770,703	1043,226	424,610	1467,836	58,9
National	39 198,863	14 005,142	4 557,148	18 562,292	35,7

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

7.2.1.1 Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEP

7.2.1.1.1 Bilan financier pour la réalisation des ImS

Tableau 83 : Bilan financier de l'ImS pour la réalisation des PMH

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%)=b/a
Boucle du Mouhoun	2,800	2,8	0	2,8	100,0
Cascades	4,083	4,083	0	4,083	100,0
Centre	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-
Centre-Nord	6,750	6,75	0	6,75	100,0
Centre-Ouest	0,700	0,7	0	0,7	100,0
Centre-Sud	0,180	0,18	0	0,18	100,0
Est	2,550	2,55	0	2,55	100,0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-
Nord	2,395	2,3954	0	2,3954	100,0
Plateau-Central	3,650	3,65	0	3,65	100,0
Sahel	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0,975	0,975	0	0,975	100,0
National	24,083	24,0832	0	24,0832	100

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Sur une programmation de 24,083 millions de francs CFA pour l'année 2024, le taux d'exécution financière est de 100%.

Tableau 84 : Bilan financier de l'ImS pour la réalisation des AEPS

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%)=b/a
Boucle du Mouhoun	2,500	2,5	0	2,5	100
Cascades	10,697	10,697	0	10,697	100
Centre	1,000	1	0	1	100
Centre-Est	0	0	0	0	-
Centre-Nord	21,410	11	0	11	51,4
Centre-Ouest	0,150	0,15	0	0,15	100
Centre-Sud	8,887	5,129	0	5,129	57,7
Est	10,800	6,5	0	6,5	60,2
Hauts-Bassins	0	0	0	-	-
Nord	0	0	0	-	-
Plateau-Central	23,752	9,652	0	9,652	40,6
Sahel	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	5,500	5,5	0	5,5	100
National	84,696	52,128	0	52,128	61,6

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Concernant l'ImS pour la réalisation des AEPS en 2024, sur une programmation de 84,696 millions de francs CFA, **52,128** millions de francs CFA a été consommé. Le taux d'exécution financière est de **61,6%**.

Tableau 85 : Bilan financier de l'ImS pour la réalisation des AEP-MV

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%)=b/a
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	0	-
Centre	1,0	1	0	1	100
Centre-Est	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-
Plateau-Central	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-
National	1,0	1	0	1	100

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AE

En 2024, seule la Région du Centre a programmé et exécuté son activité d'ImS pour la réalisation d'un système d'AEP-MV à hauteur de 1 million de francs CFA.

7.2.1.1.2 Bilan financier des nouvelles réalisations d'ouvrages d'AEP

▪ Ouvrages Communautaires

Tableau 86 : Bilan des réalisations de forages équipés de pompe, Forages à gros débit, Puits Modernes (en millions de francs CFA)

Régions	Forages à gros débit					Forages neufs équipés de PMH					Puits modernes neufs				
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	304	32	0	32	10,5	1 454,400	412,100	0,000	412,100	28,3	0	0	0	0	-
Cascades	83,320	81,703	0	81,703	98,1	944,307	237,832	44,573	282,406	25,2	0	0	0	0	-
Centre	25	25	0	25	100	139,740	83,400	19,800	103,200	59,7	0	0	0	0	-
Centre-Est	17,250	17,191	0	17,191	99,7	589,828	340,088	60,059	400,148	57,7	0	0	0	0	-
Centre-Nord	52,978	52,6	0	52,978	100	499,767	298,909	405,110	704,019	59,8	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	75,000	37,500	0	37,500	50	748,000	454,200	212,900	667,100	60,7	0	0	8	8	-
Centre-Sud	286,130	136,26	0	136,26	47,6	770,069	523,827	92,000	615,827	68,0	0	0	6	6	-
Est	72,000	72	0	72	100	484,840	94,741	30,961	125,702	19,5	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	96,589	96,589	0	96,589	100	1 083,446	452,447	148,560	601,007	41,8	0	0	10,5	10,5	-
Nord	61,665	40,815	0	40,815	66,2	495,199	319,247	126,739	445,986	64,5	25,687	4	0	4	15,6
Plateau Central	33,284	22,9	0	22,9	68,8	591,850	416,946	103,693	520,639	70,4	0	0	0	0	-
Sahel	23,000	13,800	16	29,800	60,0	235,391	21,000	21,000	42,000	8,9	3,875	0	0	0	0

Régions	Forages à gros débit					Forages neufs équipés de PMH					Puits modernes neufs				
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Sud-Ouest	33,474	14	0	14	41,8	660,738	418,397	107,410	525,807	63,3	0	0	0	0	-
National	1 163,690	642,358	16	658,358	55,2	8 697,576	4 073,135	1 372,807	5 445,942	46,8	29,562	4	24,5	28,5	13,5

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

En 2024, sur une programmation financière de 1163,690 millions de francs CFA pour la réalisation de forages à gros débit et une programmation financière de **8 697,576** millions de francs CFA pour la réalisation de forages équipés de PMH, les montants dépensés sont respectivement de **642,358** millions de francs CFA et de **4 073,135** millions de francs CFA. Les taux d'exécution financière respectifs sont donc de **55,2%** et de **46,8%**. Les montants dépensés en hors programmation sont respectivement de **16** millions de francs CFA et de **1 372,807** millions de francs CFA.

Pour les puits modernes neufs, 28,5 millions de francs CFA a été dépensé dont quatre (**4**) millions de francs CFA issue de programmation soit un taux d'exécution financière de **13,5%**.

Tableau 87 : Bilan des réalisations de piézomètre et des journées de redevabilité (en millions de francs CFA)

Régions	Piézomètre					Journées de redevabilité				
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	7,000	7	0	7	100	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	50,200	33,46	0	33,46	66,7	0	0	14,407	14,407	-
Est	0	0	0	0	-	0	0	0,5	0,5	-
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0,64	0,64	-
Plateau Central	0	0	0	0	-	0	0	4,805	4,805	-
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	57,200	40,46	0	40,46	70,7	0	0	20,352	20,352	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Concernant la réalisation de piézomètres, pour l'année 2024, sur une programmation de 57,200 millions de francs CFA, **40,46** millions de francs CFA a été consommé, soit un taux d'exécution de **70,7%**.

Les journées de redevabilité ont consommé un montant de **20,352** millions de francs CFA en hors programmation.

Tableau 88 : Bilan des réalisations d'AEPS neuves et PEA (en millions de francs CFA)

Régions	Etudes AEPS					AEPS Neuves					PEA Neuf				
	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	25,700	24,3	7,44	31,740	94,6	4 937,100	978,34	0	978,340	19,8	608,870	63,27	0	63,27	10,4
Cascades	27,652	27,652	28,221	55,873	100	2 717,220	901,66334	0	901,663	33,2	340,230	298,0766	202,5	500,5766	87,6
Centre	0	0	0	0	-	190,630	89,7	61,4	151,100	47,1	184,435	138,835	46	184,835	75,3
Centre-Est	15,426	15,426	263,25	278,676	100	321,442	141,16039	0	141,160	43,9	307,601	195,601	0	195,601	63,6
Centre-Nord	34	34	0	34	100	373,180	304,23	0	304,230	81,5	281,200	281,2	367,087	648,287	100
Centre-Ouest	28	16	0	16	57,1	3 314,500	117	45	162,000	3,5	13,200	13,2	210	223,2	100
Centre-Sud	51,920	27,92	0	27,92	53,8	1 388,842	484,272	0	484,272	34,9	316,484	8,9835	100	108,9835	2,8
Est	5,000	5	0	5	100	845,949	20	0	20,000	2,4	826,270	412,82	44,88	457,7	50,0
Hauts-Bassins	39,209	39,209	19,354	58,563	100	987,371	563,48	155,781	719,261	57,1	597,568	133,867	197,156	331,023	22,4
Nord	16,591	15,391	8,1	23,491	92,8	657,473	142,293497	2,98	145,273	21,6	80,909	26,756	0	26,756	33,1
Plateau Central	24,766	24,765	0	24,766	100	694,781	54,4157	0	54,416	7,8	131,400	65,429	0	65,429	49,8
Sahel	0	0	0	0	-	212,000	212	84,5	296,500	100	381,270	36,27	70	106,27	9,5
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	690,277	386	134,7	520,700	55,9	66,300	27	49	76	40,7
National	268,264	229,664	326,365	556,029	85,6	17 330,764	4 394,555	484,361	4 878,916	25,4	4135,737	1701,308	1286,623	2987,931	41,1

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Au titre des études des AEPS pour l'année 2024, sur une programmation financière de 268,264 millions de francs CFA, **85,6%** des montants ont été dépensés. Pour les AEPS Neuves, c'est, **25,4%** des 17 330,764 millions de francs CFA de montant programmé révisé qui a été dépensé.

Pour les PEA neufs, sur une programmation financière de **4135,735** millions de francs CFA, ce sont un total de **2987,931** millions de francs CFA qui ont été dépensés, dont **1701,308** millions de francs CFA issus de programmation. Soit un taux d'exécution financière de 41,1%.

Tableau 89 : Bilan financier des réalisations des études et constructions de CPE

Régions	Montant des études de CPE (en millions de francs CFA)					Montant de construction de CPE (en millions de francs CFA)				
	programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Aucune programmation ni dépense financière n'a été enregistrée en 2024 pour les études et la construction de CPE.

Tableau 90 : Bilan financier des Systèmes Adduction Multi-villages (en millions de francs CFA)

Régions	Montant des études d'adduction d'eau potable multi-villages réalisées					Montant des systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages construits				
	Programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %	Programmation (a)	Réalisation			Taux (100*b/a) %
		Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	37,650	37,65	0	37,65	100	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	160	160	0	160	100
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	15,000	15	0	15	100	1 958,730	0	0	0	0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-	200	0	0	0	0
Sud-Ouest	19,000	18	0	18	94,7	0	0	0	0	-
National	71,650	70,65	0	70,65	98,6	2 318,730	160	0	160	6,9

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Sur une programmation financière de 71,650 millions de francs CFA pour les études d'AEP-MV, **70,65** millions de francs CFA a été dépensé pour un taux d'exécution de **98,6%**.

Pour ce qui est de la réalisation des systèmes d'AEP-MV, sur une programmation financière de 2 318,730 millions de francs CFA, **160** millions de francs CFA a été dépensé par la Région du Centre pour la réalisation de cinq (5) bornes fontaines en 2024, en complément des BF d'un ancien système d'AEP-MV.

Tableau 91 : Bilan financier du détail des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-village (AEP-MV) (en millions de francs CFA)

Régions	Bâche					Château					Bornes fontaines					Branchements particuliers				
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	-	0	0	0	-	0	0	0	0	-

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Pour la réalisation des éléments du système d'adduction d'eau potable multi-villages (AEP-MV), seule la région du Centre a réalisé cinq (5) bornes fontaines et le montant a été comptabilisé dans la partie montant de système AEP-MV pour l'année 2024.

Tableau 92 : Bilan financier des Etudes/Notices d'impacts environnemental et social des AEPS, AEP-MV et CPE (en millions de francs CFA)

Régions	Etudes/Notices d'impact environnemental d'AEPS					Etudes d'impact environnemental d'AEP-MV					Etudes d'impact environnemental de CPE				
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en % Total (b+c)	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	9	9	0	9	100	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Cascades	0	0	7,028	7,028	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0,18	0,18	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	6	6	0	0	100	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-	10	10	0	10	100	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	15	15	7,202	22,208	100	10	10	0	10	100	0	0	0	0	-

Source : rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Concernant les études d'impact environnemental et social, sur une programmation financière de 15 millions de CFA, tout a été dépensé avec un taux d'exécution financière de 100% pour l'année 2024. Il est enregistré également une dépense en hors programmation de 7,202 millions.

Pour les études d'impact environnemental d'AEPS et d'AEP-MV, toutes les programmations financières de 10 millions ont été entièrement consommées pour un taux d'exécution financière de 100%.

Aucune programmation, ni dépense n'a été enregistrée pour les études d'impact environnemental des CPE.

➤ **Ouvrages Institutionnels**

Tableau 93 : Bilan financier des réalisations de forages équipés de pompe et de PEA dans les écoles (en millions de francs CFA)

Régions	Forages Ecoles					PEA Ecoles				
	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	62,970	15,700	0	15,700	24,9	60	48,000	0	48,000	80,0
Cascades	29,807	4,590	19,100	23,690	15,4	0	0	21,077	21,077	-
Centre	19,080	10,800	7,500	18,300	56,6	18,900	0	0	0	-
Centre-Est	123,125	60,026	20,925	80,951	48,8	82	30,000	0	30,000	36,6
Centre-Nord	74,342	54,240	12,900	67,140	73	0	0	30,000	30,000	-
Centre-Ouest	184,700	144,100	21,000	165,100	78	0	0	0	0	-
Centre-Sud	117,206	29,975	19,000	48,975	25,6	0	0	40,000	40,000	-
Est	40,737	27,395	6,500	33,895	67,2	9,225	0	0	0	-
Hauts-Bassins	109,538	69,726	42,693	112,419	63,7	44	44,000	9,250	53,250	100
Nord	146,209	65,311	0	65,311	44,7	0	-	0	0	-
Plateau Central	70,785	37,983	84,000	121,983	53,7	18	12,000	0	12,000	66,7
Sahel	17,000	9,500	0	9,500	55,9	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	103,915	68,928	57,800	126,728	66,3	0	0	16,000	16,000	-
National	1 099,414	598,275	291,418	889,693	54,4	232,125	134,000	116,327	250,327	57,7

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Au titre des réalisations des nouveaux forages équipés de PMH dans les établissements scolaires, sur une prévision de 1 099,414 millions de francs CFA, le montant total dépensé issu de la programmation est de **598,275** millions de francs CFA, soit un taux d'exécution de **54,4%**.

Concernant les PEA dans les établissements scolaires, sur une prévision de 232,125 millions de francs CFA, le montant total dépensé issu de la programmation est de **134** millions de francs CFA, soit un taux d'exécution de **57,7%**.

Tableau 94 : Bilan financier des réalisations de forages équipés de pompe et de PEA dans les formations sanitaires (en millions de francs CFA)

Régions	Forages Formation sanitaire					PEA Formation sanitaire				
	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	44,080	0	0	0	0,0	19,500	0	0	0	0,0
Cascades	69,350	0	6,750	6,750	0,0	0	0	0	0	-
Centre	9,100	9,100	40,000	49,100	100	16,000	0	20	20,000	0,0
Centre-Est	5,594	0	0	0	0,0	71,971	23,55	0	23,550	32,7
Centre-Nord	21,925	21,925	0	21,925	100	13,000	13	23,68	36,680	100
Centre-Ouest	50,600	42,600	34,900	77,500	84,2	0	0	0	0	-
Centre-Sud	36,375	19,402	0	19,402	53,3	7,015	0	15	15,000	0,0
Est	13,844	7,000	0	7,000	50,6	11,700	11,7	14,47	26,170	100
Hauts-Bassins	27,535	4,800	0	4,800	17,4	58,712	45,7119	4,017	49,729	77,9
Nord	36,138	7,122	0	7,122	19,7	91,054	0	0	0	0,0
Plateau Central	28,123	6,050	83,652	89,702	21,5	24,000	0	0	0	0,0
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	34,720	12,625	13,100	25,725	36,4	0	0	0	0	-
National	377,384	130,624	178,402	309,026	34,6	312,952	93,962	77,167	171,129	30

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Pour les nouveaux forages équipés de PMH dans les formations sanitaires, sur une prévision de 377,384 millions de francs CFA, le montant total dépensé issu de la programmation est de **130,624** millions de francs CFA, soit un taux d'exécution financière de **34,6%**. Quant aux PEA dans les formations sanitaires, sur une prévision de 312,952 millions de francs CFA, le montant total dépensé issu de la programmation est de **93,962** millions de francs CFA, soit un taux d'exécution financière de **30%**.

7.2.1.2 Bilan financier des réhabilitations des ouvrages d'AEP

➤ Ouvrages communautaires

Tableau 95 : Bilan financier des réhabilitations d'ouvrages d'AEP (en millions de francs CFA)

Régions	Forages réhabilités					Puits réhabilités					AEPS réhabilitées				
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	129,830	47,2	1,99	49,19	36,4	0	0	0	0	-	7,370	0	0	0	0
Cascades	49,474	44,474	0	44,474	89,9	0	0	0	0	-	9	0	0	0	0,0
Centre	24,762	12,396	16	28,396	50,1	0	0	0	0	-	126,756	126,756	0	126,756	100
Centre-Est	38,373	12,100	6	18,100	31,5	0	0	0	0	-	28,435	28,435	0	28,435	100
Centre-Nord	211,430	160,759	7,5	168,259	76,0	0	0	0	0	-	41,750	41,75	0	41,75	100
Centre-Ouest	19,200	19,200	6	25,200	100	0	0	0	0	-	445	0	0	0	0,0
Centre-Sud	72,204	40,273	0	40,273	55,8	0	0	0	0	-	6,169	0	0	0	0,0
Est	180,806	80,338	13,14	93,478	44,4	0	0	0	0	-	102,717	71,2	12	83,2	69,3
Hauts-Bassins	88,153	43,984	8,742	52,727	49,9	0	0	0	0	-	117,294	72,038	0	72,038	61,4
Nord	190,800	104,881	18	122,880	55	0	0	0	0	-	144,523	126,973	0	126,973	87,9
Plateau Central	21,091	18,950	61,184	80,134	89,9	0	0	0	0	-	78,420	46,672	9,844	56,516	59,5
Sahel	123,820	48,250	0	48,250	39,0	0	0	0	0	-	44,440	0	0	0	0
Sud-Ouest	74,821	32,400	37,5	69,900	43,3	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	1 224,763	665,203	176,056	841,259	54,3	0	0	0	0	-	1151,873	513,824	21,844	535,668	57,8

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Pour ce qui concerne les forages réhabilités, sur une programmation financière de 1 224,763 millions de francs CFA, le montant dépensé issu de la programmation est estimé à **665,203** millions de francs CFA, soit un taux d'exécution de **54,3%**. Une dépense en hors programmation d'un montant total de **176,056** millions de francs CFA a été enregistré.

Pour les AEPS réhabilitées sur une programmation de 1 151,873 millions de francs CFA, le montant total dépensé est de **513,824** millions de francs CFA soit un taux de **57,8%**.

Pour les puits réhabilités, aucune programmation, ni dépense n'a été enregistrée.

Tableau 96 : Bilan financier des études de réhabilitation, d'extension des AEPS (en millions de francs CFA)

Régions	Etudes de réhabilitation des AEPS					Études d'extension / Mise à niveau des AEPS				
	programmation (a)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	programmation (a)	Réalisations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Cascades	13,000	12,99942	0	12,999	100	0	0	0	0	-
Centre	20,000	20	0	20	100	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	30	30	-
Centre-Ouest	11,000	11	0	11	100	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	33	33	0	33	100
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	14,963	14,963	0	14,963	100	0	0	0	0	-
Nord	0,800	0	0	0	0,0	0	0	0	0	-
Plateau Central	0	0	0	0	-	55	55	0	55	100
Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	59,763	58,962	0	58,962	98,7	88	88	30	118	100

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Au titre des réalisations des études de réhabilitation des AEPS, sur une prévision de 59,763 millions de francs CFA, le montant total dépensé issu de la programmation est de **58,962** millions de francs CFA, soit un taux d'engagement de **98,7%**.

Quant aux études d'extension/Mise à niveau des AEPS, sur une prévision de 88 millions de francs CFA, le montant total dépensé issu de la programmation est de **88** millions de francs CFA, soit un taux d'exécution de **100%**. Par ailleurs le montant dépensé en hors programmation est de **30** millions de francs CFA.

Tableau 97 : Bilan financier des Extension/Mise à niveau des AEPS et réhabilitation des PEA (en millions de francs CFA)

Régions	Extension des AEPS					Mise à niveau des AEPS					PEA réhabilités				
	programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Cascades	60,618	60,618	0	60,618	100,0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	30,000	0	0	0	0,0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	10,000	0	0	0	0,0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	12,000	12	0	12	100,0
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	5	5	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-	8,235	0	0	0	0,0	7,000	7	0	7	100,0
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-	1,500	1,5	0	1,5	100,0	0	0	0	0	-
Plateau Central	9,000	0	0	0	0,0	59,000	0	0	0	0,0	0	0	0	0	-

Sahel	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-	36,000	0	0	0	0,0
Sud-Ouest	74,511	50,45	0	50,45	67,7	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	184,129	111,068	16	127,068	60,3	68,735	1,5	0	1,5	2,2	55,000	19	5	24	34,5

Source : Rapports régionaux bilan semestriel 2024 du PN-AEP

Pour les extensions des AEPS, un montant de **111,068** millions de francs CFA a été dépensé sur une programmation de 184,129 millions de francs CFA, soit un taux d'exécution financière de **60,3%**. Le montant dépensé en hors programmation est de **16** millions de francs CFA.

Pour la mise à niveau des AEPS, sur une programmation de 68,735 millions de francs CFA, il est enregistré une dépense issue de la programmation de **1,5** millions de francs CFA, soit un taux de **2,2%**.

En ce qui concerne les PEA réhabilités, sur une programmation de 55 millions de francs CFA, un montant issu de la programmation de **19** millions de francs CFA a été dépensé, soit un taux de **34,5%**. Le montant dépensé en hors programmation est de **5** millions de francs CFA dans la Région du Centre-Ouest.

▪ Ouvrages Institutionnels

Tableau 98 : Bilan financier des réhabilitations de forages et PEA dans les écoles (en millions de francs CFA)

Régions	Forages Ecoles					PEA Ecoles				
	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	26,600	14	1,23	15,23	52,6	0	0	0	0	-
Cascades	8,100	8,1	0	8,1	100	0	0	0	0	-
Centre	7,044	7,044	0	7,044	100,	0	0	0	0	-
Centre-Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Nord	14,240	5	14,854	19,854	35,1	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	7,100	1,8	0	1,8	25,4	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	6	6	-	0	0	0	0	-

Régions	Forages Ecoles					PEA Ecoles				
	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Est	26,000	20	0	20	76,9	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	38,500	38,5	3,68	42,18	100,	0	0	0	0	-
Nord	5,500	3,778	9,831	13,609	68,7	7,500	7,238	0	7,238	96,5
Plateau Central	34,250	4,566	3,6525	8,219	13,3	3,000	0	0	0	0,0
Sahel	19,250	2,75	4	6,75	14,3	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	6,471	3,971	9,1	13,071	61,4	0	0	0	0	-
National	193,055	109,509	52,347	161,856	56,7	10,500	7,238	5	12,238	68,9

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Au titre des réhabilitations des forages dans les établissements scolaires, sur une prévision de 193,055 millions de francs CFA, **109,509** millions de francs CFA a été dépensé, soit un taux d'exécution financière de **56,7%**. Une dépense en hors programmation de **52,347** millions de francs CFA a été enregistrée.

En ce qui concerne les réhabilitations des PEA dans les établissements scolaires, sur une prévision de 10,500 millions de francs CFA, **7,238** millions de francs CFA a été dépensé, soit un taux d'exécution de **68,9%**. Le montant en hors programmation s'élève à **5** millions de francs CFA.

Tableau 99 : Bilan financier des réhabilitations de forages et PEA dans les formations sanitaires (en millions de francs CFA)

Régions	Forages formations sanitaires					PEA formations sanitaires				
	Programmation (a)	Réalizations			Taux de réalisation (100*b/a) en %	Programmation (a)	Réalizations			Taux (100*b/a) en %
		Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)			Issues de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Total (b+c)	
Boucle du Mouhoun	9,030	0	0	0	0,0%	9,030	0	0	0	0,0
Cascades	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Est	15,881	8,55	0	8,550	53,8	28,000	0	0	0	0,0
Centre-Nord	20,000	20	2,17	22,170	100	30	30	0	30	100
Centre-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	13,777	0	3,5	3,500	0,0	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-	2	0	0	0	0
Plateau Central	9,250	2,466	3,653	6,119	26,7	0	0	0	0	-
Sahel	4,000	2	0	2,000	50	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-	0	0	0	0	-
National	71,938	33,016	9,323	42,339	45,9	69,030	30	0	30	43,5

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Pour les réhabilitations de forages dans les formations sanitaires, sur une prévision de 71,938 millions de francs CFA, **33,016** millions de francs CFA a été dépensé, soit un taux d'exécution financière de **45,9%**. Le montant en hors programmation s'élève à **9,323** millions de francs CFA.

Les réhabilitations des PEA dans les centres de santé, sur une prévision de 69,030 millions de francs CFA, **30** millions de francs CFA a été dépensé, soit un taux d'exécution financière de **43,5%**.

7.2.2 Milieu urbain

La dotation budgétaire révisée consacrée à la réalisation d'ouvrages d'AEP en milieu urbain au titre de l'année 2024 est de **23 312,810** millions de francs CFA. Le montant total dépensé pour ces travaux est de **24 228,740** millions de francs CFA, dont **15 307,650** millions de francs CFA issus de programmation, soit un taux d'exécution financière de **65,7%**.

Tableau 100 : Bilan financier de l'action 1

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
Boucle du Mouhoun	511,18	71,51	-	71,51	14,0
Cascades	6708,43	6 688,34	1 389,1	8077,44	99,7
Centre	4873,97	4 873,97	913,6	5787,57	100
Centre-Est	681,9	179,2	721,55	900,75	26,3
Centre-Nord	5616,35	1 401,03	-	1401,03	24,9
Centre-Ouest	549,1	129,5	18,06	147,56	23,6
Centre-Sud	813,97	254,3	701,49	955,79	31,2
Est	423,96	104,11	100,94	205,05	24,6
Hauts-Bassins	1947,98	1 154,39	1 323,77	2478,16	59,3
Nord	280,97	76	3 341,88	3417,88	27,0
Plateau-Central	290,6	49,43	-	49,43	17,0
Sahel	214,03	141,42	410,7	552,12	66,1
Sud-Ouest	400,37	184,45	0	184,45	46,1
National	23 312,81	15 307,65	8 921,09	24 228,74	65,7

Source : ONEA, 2024

Tableau 101 : Situation de l'Augmentation du réseau de distribution, des branchements particuliers et des bornes fontaines

Régions	Réseau (millions de francs CFA)				BP (millions de francs CFA)				BF (millions de francs CFA)			
	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation (b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation (b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation (b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a
Boucle du Mouhoun	142,300	1,510	-	1,1	67,18	38,000	-	56,6	5,700	-	-	0,0
Cascades	953,100	953,100	998,700	100	80,49	75,400	-	93,7	2,600	2,600	-	100
Centre	2 768,400	2 768,400	423,100	100	2 069,77	2 069,770	462,430	100	35,800	35,800	0,200	100
Centre-Est	139,220	138,400	20,200	99,4	93,38	25,800	-	27,6	1,300	-	-	0,0
Centre-Nord	2 392,050	139,530	-	5,8	172,6	37,500	-	21,7	60,000	28,000	-	46,7
Centre-Ouest	84,500	84,500	18,060	100	282,7	36,500	-	12,9	10,900	-	-	0,0
Centre-Sud	86,570	10,000	-	11,6	45,5	20,800	-	45,7	3,900	-	-	0,0
Est	161,630	63,510	100,940	39,3	46,73	32,200	-	68,9	2,600	-	-	0,0
Hauts-Bassins	345,990	345,990	179,770	100	843,98	584,900	-	69,3	16,900	-	-	0,0
Nord	94,910	52,000	68,300	54,8	144,06	24,000	-	16,7	0,000	-	-	-
Plateau-Central	96,590	8,4400	-	8,7	166,52	13,500	-	8,1	8,400	8,400	-	100
Sahel	20,000	2,820	-	14,1	55,03	18,600	-	33,8	13,000	-	-	0,0
Sud-Ouest	121,360	1,050	-	0,9	50,51	20,000	-	39,6	6,500	1,200	-	18,5
National	7 406,620	4 569,250	1 809,070	61,7	4 118,45	2 996,970	462,430	72,8	167,600	76,000	0,200	45,3

Source : ONEA, 2024

Tableau 102 : Situation de l'Augmentation des capacités de production et de stockage

Régions	Capacité de stockage (millions de francs CFA)				Capacité de production (millions de francs CFA)				Forages réalisés (millions de francs CFA)				Forages raccordés (millions de francs CFA)			
	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation(b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation(b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation(b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation(b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	-	-	-	6	-	-	0	290	32,0	0	11
Cascades	0	0	390,4	0	5016,52	5 016,52	-	100	15	-	-	0	640,72	640,72	0	100
Centre	0	0	0	0	0	-	-	-	0	-	27,90	-	0	0	0	0
Centre-Est	0	0	0	0	0	-	701,35	-	18	15,000	-	83,3	430	0	0	0
Centre-Nord	1 359,9	1 196,0	0	87,9	0	-	-	-	15	-	-	0	1616,8	0	0	0
Centre-Ouest	0	-	0	-	0	-	-	-	41	8,500	-	20,7	130	0	0	0
Centre-Sud	250,0	223,5	0	89,4	0	-	701,49	-	18	-	-	0	410	0	0	0
Est	0	-	0	-	0	-	-	-	33	8,400	-	25,5	180	0	0	0
Hauts-Bassins	250,0	223,5	0	89,4	0	-	1 144,00	-	0	-	-	-	491,11	0	0	0
Nord	0	0	0	0	0	-	3 273,58	-	12	-	-	0	30	0	0	0
Plateau-Central	0	0	0	0	0	-	-	-	19,09	19,090	-	100	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	-	409,00	-	6	-	-	0	120	120	1,7	100
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	-	-	-	12	12,000	-	100	210	150,2	0	71,5
National	1 859,9	1 643,0	390,4	88,3	5016,52	5 016,52	6 229,42	100	195,09	62,990	27,90	32,3	4548,63	942,92	1,7	20,7

Source : ONEA 2024

L'exécution financière dans son ensemble est satisfaisante, les commandes pour les canalisations et les équipements électromécaniques et hydrauliques ont été exécutées en 2024. Les projets (AEPA 4R, PAEA CPE Toécé, PAEA CPE Lac Dem) ont également effectué des dépenses même s'il n'y a pas eu d'ouvrages réceptionnés et mis en service pour comptabiliser dans l'exécution physique

Tableau 103 : Récapitulatif national des réalisations dans les zones non-loties en milieu urbain

Centre ONEA	Communes	Nbre de Zones non loties	Bornes fontaines (BF)			Branchements particuliers (BP)		
			Prévision montant (Millions FCFA)	Réalisation	Taux (%)	Prévision montant (Millions FCFA)	Réalisation	Taux (%)

Source : ONEA, 2024

Les prévisions consignées dans le tableau ci-dessus sont déjà incluses dans les prévisions du centre de Ouaga. Dans les zones non loties, les bornes fontaines sont réalisées par l'ONEA et les branchements privés sont exécutés par des délégataires de service public d'eau potable.

Tableau 104 : Réalisations financières détaillée des extensions dans les villages rattachés des communes urbaines

Centres ONEA	Etudes réalisées par l'ONEA relatives à l'extension des réseaux vers les villages rattachés aux centres urbains (Liste des villages concernés)			Liste des villages concernés par une extension
	Prévisions (en millions)	Réalisations	Taux (%)	

Source : ONEA, 2024

La programmation des extensions dans les villages rattachés aux centres ONEA est prise en compte dans la programmation desdits centres.

7.3 Action 2 : Gestion du service public de l'eau

Au plan national, le coût prévisionnel annuel des activités de gestion du service public de l'eau est de **633,129** millions de francs CFA. Les dépenses effectuées par l'ensemble des acteurs s'élèvent à **344,226** millions de francs CFA dont **172,057** millions de francs CFA issus de la programmation, soit un taux d'exécution financière de **27,2%**.

Tableau 105 : Réalisation financière de l'action 2

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
Boucle du Mouhoun	116,478	22,300	1,090	23,390	19,1%
Cascades	44,903	16,356	1,096	17,452	36,4%
Centre	22,275	22,253	96,875	119,128	99,9%
Centre-Est	16,496	4,704	1,999	6,703	28,5%
Centre-Nord	25,934	25,934	5,153	31,087	100,0%
Centre-Ouest	11,980	3,980	-	3,980	33,2%
Centre-Sud	9,846	8,585	1,600	10,185	87,2%
Est	54,594	30,771	13,177	43,948	56,4%
Hauts-Bassins	21,649	10,519	27,778	38,296	48,6%
Nord	111,971	7,440	3,115	10,555	6,6%
Plateau-Central	53,633	1,600	8,811	10,411	3,0%
Sahel	14,801	7,973	-	7,973	53,9%
Sud-Ouest	7,607	2,000	1,608	3,608	26,3%
DGEP	120,963	7,642	9,869	17,511	6,3%
National	633,129	172,057	172,170	344,226	27,2%

Sources : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP, données ONEA

7.3.1 Milieu rural

Tableau 106 : Réalisation financière de l'action 2

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
Boucle du Mouhoun	34,175	22,3	1,09	23,39	65,3
Cascades	44,903	16,356	1,0956	17,4516	36,4
Centre	12,275	12,253	1,6	13,853	99,8
Centre-Est	4,763	4,704	1,999	6,703	98,8
Centre-Nord	25,934	25,934	5,153	31,087	100,0
Centre-Ouest	3,980	3,98	0	3,98	100,0
Centre-Sud	9,846	8,585	1,6	10,185	87,2
Est	46,761	30,771	13,177	43,948	65,8
Hauts-Bassins	10,519	10,518584	27,7775	38,296084	100,0
Nord	12,729	7,44029	3,11475	10,55504	58,5
Plateau-Central	47,000	1,6	8,81066	10,41066	3,4
Sahel	14,801	7,973	0	7,973	53,9
Sud-Ouest	7,607	2	1,608	3,608	26,3
DGEP	120,963	7,642	9,869	17,511	6,3
National	396,256	162,057	76,895	238,951	40,9

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

En 2024, le coût prévisionnel de l'action 2 en milieu rural est de **396,256** millions de francs CFA. Les acteurs ont dépensé **238,951** millions de francs CFA dont **162,057** millions de francs CFA issus de la programmation, soit un taux d'exécution financière de **40,9%**.

7.3.2 Milieu urbain

Tableau 107 : Réalisation financière de l'action 2 en milieu urbain

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%)=b/a
Boucle du Mouhoun	82,303	0	0	0	0,0
Cascades	0	0	0	0	-
Centre	10	10,000	95,275	105,275	100
Centre-Est	11,733	0	0	0	0,0
Centre-Nord	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	8	0	0	0	0,0
Centre-Sud	0	0	0	0	-
Est	7,833	0	0	0	0,0
Hauts-Bassins	11,13	0	0	0	0,0
Nord	99,242	0	0	0	0,0
Plateau-Central	6,633	0	0	0	0,0
Sahel	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-
National	236,874	10,000	95,275	105,275	4,2

Source : ONEA, 2024

Les axes analytiques de l'ONEA ne lui permettent pas une désagrégation poussée vers les éléments financiers entrants dans le cadre de la gestion du service public de l'eau. Les données ont été renseignées dans les grandes villes.

Tableau 108 : Accompagnement des communes dans leur rôle de maîtrise d'ouvrages (centres affermés) et renforcement des capacités des délégataires du service public d'eau potable en millions de FCFA

Région	Session de renforcement des capacités des Communes (en millions de FCFA)					Session de renforcement des capacités des délégataires du service public d'eau potable (en millions de FCFA)				
	Program-mation (a)	Issue de la programm-ation(b)	Hors program-mation	Total	Tau x (%) =b/a	Program-mation (a)	Issue de la programm-ation(b)	Hors program-mation	Total	Taux (%) =b/a
...										
...										
Total ONEA										

Source : ONEA, 2024

Tableau 109 : Coût du suivi de la qualité de l'eau en milieu urbain

Structures	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
...					
...					
Total ONEA					

Source : ONEA, 2024

Les axes analytiques de l'ONEA ne lui permettent pas une désagrégation poussée vers les éléments financiers entrants dans le cadre de la gestion du service public de l'eau.

Tableau 110 : Etudes et Travaux d'amélioration des rendements réseaux en million de francs CFA

Région	Etudes d'amélioration des rendements réseaux AEP				Travaux d'amélioration des rendements réseaux AEP			
	Programmation (a)	Réalisation (b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation (b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a
...								
...								
National								

Source : ONEA, 2024

Tableau 111 : Etudes et travaux de la continuité du service de l'eau potable en million de francs CFA

Région	Etudes de la continuité du service de l'eau potable				Travaux de mise en œuvre de la continuité du service de l'eau potable			
	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation (b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation (b)	Réalisation hors programmation	Taux (%)=b/a
...								
...								
National								

Source : ONEA, 2024

7.4 Action 3 : Renforcement du cadre institutionnel

Au plan national, le coût prévisionnel annuel des activités de renforcement du cadre institutionnel est de **241,313** millions de francs CFA. Les acteurs ont dépensé au total **648,068** millions de francs CFA dont **93,036** millions de francs CFA issus de la programmation, soit un taux d'exécution financière de **38,6%**.

Tableau 112 : Réalisation financière de l'action 3

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
Boucle du Mouhoun	124,940	15,500	0	15,500	12,4
Cascades	16,129	15,027	5,559	20,586	93,2
Centre	1,650	1,650	518,983	520,633	100
Centre-Est	4,000	4,000	2,201	6,201	100
Centre-Nord	7,600	4,100	4,800	8,900	53,9
Centre-Ouest	7,800	6,600	0	6,600	84,6
Centre-Sud	7,400	7,400	0	7,400	100
Est	10,000	10,000	6,000	16,000	100
Hauts-Bassins	9,160	9,160	0	9,160	100
Nord	6,567	4,000	3,985	7,985	60,9
Plateau-Central	7,170	7,170	11,248	18,418	100
Sahel	3,220	3,220	2,256	5,476	100
Sud-Ouest	5,234	5,209	0	5,209	99,5
DGEP	30,443	7,642	9,869	17,511	6,3
National	241,313	93,036	555,032	648,068	38,6

7.4.1 Milieu rural

Tableau 113 : Réalisation financière de l'action 3 en milieu rural

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
Boucle du Mouhoun	32,000	15,5	0	15,5	48,4
Cascades	16,129	15,027	5,559	20,586	93,2
Centre	1,650	1,65	6,3	7,95	100
Centre-Est	4,000	4	2,201	6,201	100
Centre-Nord	7,600	4,1	4,8	8,9	53,9
Centre-Ouest	7,800	6,6	0	6,6	84,6
Centre-Sud	7,400	7,4	0	7,4	100,0
Est	10,000	10	6	16	100,0
Hauts-Bassins	9,160	9,16	0	9,16	100,0
Nord	6,567	4	3,985	7,985	60,9
Plateau-Central	7,170	7,17	11,248	18,418	100,0
Sahel	3,220	3,22	2,256	5,476	100,0
Sud-Ouest	5,234	5,209	0	5,209	99,5
DGEP	30,443	0	0	0	0,0
National	148,373	93,036	42,349	135,385	62,7

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Pour le renforcement du cadre institutionnel en milieu rural, la programmation révisée est de **148,373** millions de francs CFA. Au total **135,385** millions de francs CFA a été dépensé, dont

93,036 millions de francs CFA issus de la programmation, représentant un taux d'exécution financière de **62,7%**.

7.4.2 Milieu urbain

Tableau 114 : Réalisation financière de l'action 3 en milieu urbain

Régions	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
		Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%) =b/a
Boucle du Mouhoun	92,94	0	0	0	0,0
Cascades	0	0	0	0	-
Centre	0	0	512,683	512,683	-
Centre-Est	0	0	0	0	-
Centre-Nord	0	0	0	0	-
Centre-Ouest	0	0	0	0	-
Centre-Sud	0	0	0	0	-
Est	0	0	0	0	-
Hauts-Bassins	0	0	0	0	-
Nord	0	0	0	0	-
Plateau-Central	0	0	0	0	-
Sahel	0	0	0	0	-
Sud-Ouest	0	0	0	0	-
National	92,94	0	512,683	512,683	0,0

Source : ONEA, 2024

En milieux urbains, les activités entrant dans le cadre de l'action 3 se résument aux renforcements des capacités des agents. En 2024, un montant de **512,683** millions de francs CFA qui a été dépensé hors programmation pour le renforcement de capacités des acteurs.

Tableau 115 : Réalisation financière des renforcements des capacités en milieu urbain en million de FCFA

N °	Thème de la formation	Programmation (a)	Réalisation issue de la programmation (b)	Réalisation hors programmation (c)	Réalisation totale (b+c)	Taux (%) (100*b/a)
1	Interne (Thèmes administrés par le CEMEAU à l'intérieur du CEMEAU)	42,873	45,353	0	45,353	105,78
2	Intra (Thèmes administrés par le CEMEAU hors du CEMEAU)	172,080	132,204	0	132,204	76,83
3	Externe BF (thèmes administrés par des consultants au Burkina Faso)	233,749	188,006	0	188,006	80,43
4	Externe (thèmes administrés par des consultants hors du Burkina Faso)	159,60	22,83	0	22,83	14,31
5	Commande spéciale (formations à la carte)	110,188	110,188	0	110,188	100
TOTAL ONEA		718,490	498,585	0	498,585	69,4

Source : ONEA, 2024

En 2024, **110** thèmes de formations ont été administrés sur 133 prévus. Les thèmes de formations ont été regroupés en types de formations, dont les montants se présentent ci-haut. Un montant d'environ **499** millions de francs CFA a été payé au titre des formations sur un

montant d'environ **718** millions de francs CFA, soit un taux d'exécution financière des formations est de **69,4%**.

Tableau 116 : Mise en œuvre des activités de la stratégie de communication pour l'information et la sensibilisation des acteurs en milieu urbain en million de FCFA

N°	Activités	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
			Issue de la programmation(b)	Hors programmation	Réalisation totale	Taux (%)=b/a
...						
...						
	National					

Source : ONEA, 2024

Les frais liés aux cadres de concertations rentrent dans le fonctionnement global de l'ONEA.

Tableau 117 : Tenue des cadres de concertation de l'ONEA

N°	Cadres de concertation	Programmation (a)	Réalisation financière en million de francs CFA			
			Issue de la programmation (b)	Hors programmation (c)	Réalisation totale (b+c)	Taux (%) (100*b/a)
1	Journées Qualité					
2	Conseil d'administration					
3	Comité de pilotage des projets					
4	Revu de Direction					
5	Comité de suivi du contrat Plan					
TOTAL ONEA						

Source : ONEA, 2024

8 INDICATEURS DE PERFORMANCE

8.1. Niveau national (rural et urbain)

8.1.1. Taux d'accès à l'eau potable 2024

En rappel, selon la définition « une personne a accès à l'eau potable si elle habite à moins d'un kilomètre (1000m) d'un puits moderne permanent ou d'un forage ou à moins de 500 mètres (500m) d'une borne fontaine ou dispose d'un branchement particulier dans le ménage ». L'eau des ouvrages doit satisfaire aux directives de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en matière de qualité.

Tableau 118 : Taux d'accès à l'eau potable au niveau national

Région	Pop. rurale 2024	Pop. rurale desservie	Pop. urbaine 2024	Pop. urbaine desservie	Pop. Totale	Pop. totale desservie	Pop. Non desservies	Taux d'accès 2024 (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	1 435 473	1 006 321	250 726	226 386	1 686 199	1 232 707	453 492	73,1%
CASCADES	745 245	510 281	198 711	198 711	943 956	708 992	234 964	75,1%
CENTRE	373 018	278 776	3 454 044	3 454 044	3 827 062	3 732 820	94 242	97,5%
CENTRE-EST	1 223 427	1 045 785	391 823	264 307	1 615 250	1 310 092	305 158	81,1%
CENTRE-NORD	952 619	683 650	265 322	248 679	1 217 941	932 329	285 612	76,5%
CENTRE-OUEST	1 502 776	1 077 388	382 661	315 981	1 885 437	1 393 369	492 068	73,9%
CENTRE-SUD	767 946	694 179	93 496	93 495	861 442	787 674	73 768	91,4%
EST	1 563 416	793 227	191 348	165 216	1 754 764	958 443	796 321	54,6%
HAUTS-BASSINS	1 328 190	859 159	1 278 728	1 140 190	2 606 918	1 999 349	607 569	76,7%
NORD	1 247 675	902 440	317 689	251 386	1 565 364	1 153 826	411 538	73,7%
PLATEAU CENTRAL	995 913	835 197	121 487	106 902	1 117 400	942 099	175 301	84,3%
SAHEL	600 861	372 602	222 768	115 885	823 629	488 487	335 142	59,3%
SUD-OUEST	855 501	660 166	139 410	124 806	994 911	784 972	209 939	78,9%
National	13 592 060	9 719 171	7 308 213	6 705 989	20 900 273	16 425 160	4 475 113	78,6%

Source : DGEP-ONEA, INO 2024

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau national est de 78,6%, soit une amélioration de 0,3 points par rapport à celui de 2023 (78,3%). La population totale ayant accès à l'eau potable via un point d'eau potable collectif à moins de 30 mn (aller-retour) ou à domicile est de 16 425 160. La population dont les conditions d'accès à l'eau potable ont été améliorées y compris les populations retournées dans leurs localités d'origine est de 969 524. La population additionnelle desservie est de 294 032 personnes. Les meilleurs taux sont enregistrés dans les Régions du Centre (97,5%), du Centre-Sud (91,4%) et du Plateau Central (84,3%). Les plus faibles taux sont constatés dans les Régions de l'Est (54,6%) et du Sahel (59,3%).

8.1.2. Evolution du Taux d'accès à l'eau potable au niveau national

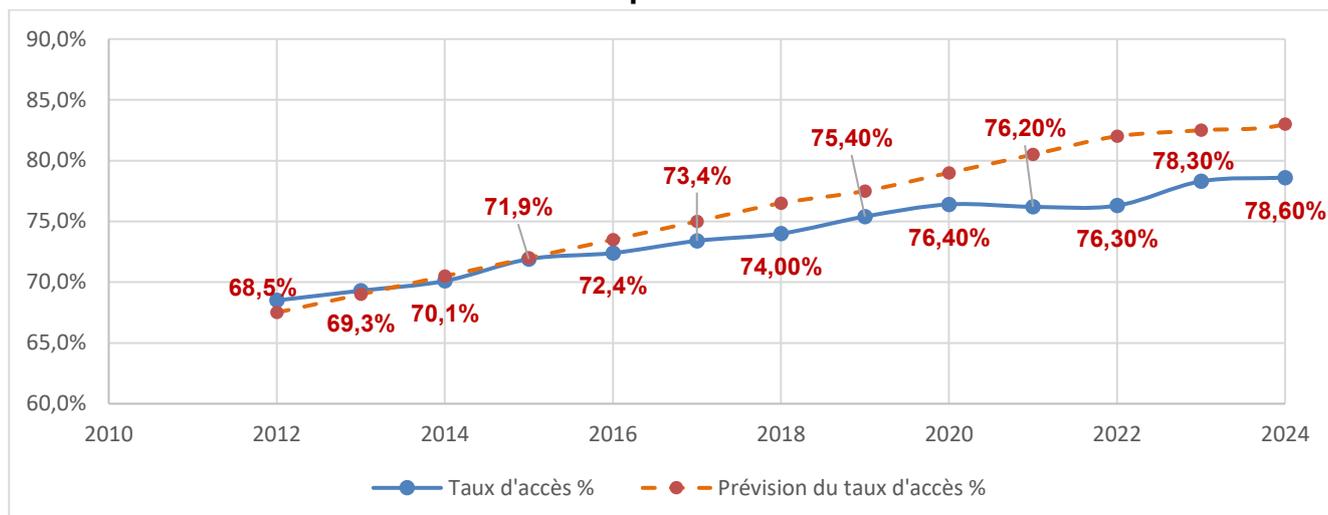


Figure 4 : Evolution du Taux d'accès à l'eau potable au niveau national

L'évolution du taux d'accès à l'eau potable au niveau national montre une progression régulière de 2010 à 2019, atteignant un pic de 76,3 %. Cependant, une stagnation relative est observée de 2020 à 2022, avec un léger recul en 2021. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs facteurs : (i) la détérioration de la situation sécuritaire dans certaines localités, entravant les investissements nécessaires et limitant la collecte actualisée des données ; (ii) la prise en compte des données du recensement général de la population de 2019 (RGPH 2019), qui a permis d'ajuster les estimations précédentes, impactant les résultats globaux ; (iii) la mise en œuvre progressive de l'approche "service" dans les projets d'AEP, visant à renforcer et pérenniser les infrastructures d'accès à l'eau potable.

Malgré ces défis, une reprise positive est observée à partir de 2023, suggérant une amélioration des conditions sécuritaires et une relance des investissements. La prévision du taux d'accès pour les années à venir anticipe une progression continue, reflétant les efforts soutenus pour améliorer durablement l'accès à l'eau potable au niveau national.

8.1.3. Taux d'accès à l'eau potable 2024 selon les ODD au niveau national

Le taux d'accès à l'eau potable étant un indicateur suivi dans la plupart des pays, il devrait permettre une comparaison de la situation d'accès à l'eau potable au niveau international. Ainsi, les Objectifs du Développement Durable (ODD) ont établi une définition de cinq niveaux d'accès à l'eau potable. Le tableau suivant fait une lecture de ces définitions et une proposition d'adaptation dans le contexte burkinabè.

Tableau 119 : Définition des niveaux d'accès à l'eau potable selon les ODD

Niveau d'accès	Définition selon les ODD	Définition adaptée au Burkina Faso : population prise en compte par niveau d'accès
Géré en toute sécurité	Eau potable provenant d'un point d'eau amélioré situé à domicile, disponible au besoin et exempt de matières fécales et de contamination chimique	Population desservie par branchements particuliers
Élémentaire	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, à condition que le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente compris	Population desservie par points d'eau modernes, bornes fontaines et postes d'eau autonomes
Limité	Eau de boisson provenant d'un point d'eau amélioré, pour lequel le trajet aller-retour pour aller chercher l'eau dépasse 30 minutes, temps d'attente compris	Population non desservie des villages desservis
Non amélioré	Eau de boisson provenant d'un puits non protégé ou d'une source non protégée	Population des villages à taux d'accès 0
Pas de service	L'eau de boisson collectée directement d'un cours d'eau, barrage, lac, étang, mare, canal (d'irrigation notamment)	

La situation du taux d'accès à l'eau potable au niveau national se décline comme suit selon les niveaux d'accès à l'eau potable des ODD.

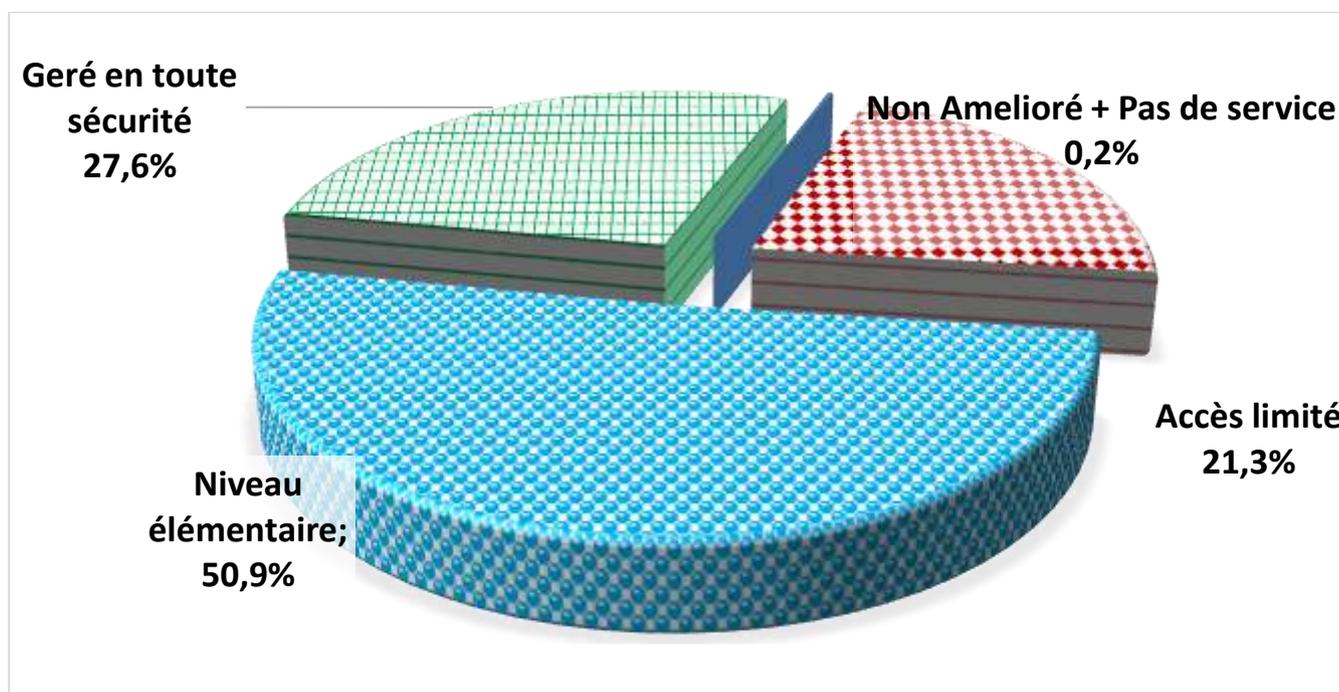


Figure 5 : Taux d'accès à l'eau potable selon des ODD au niveau national

Selon les définitions susmentionnées, le taux d'accès national à l'eau potable (78,6%), correspond à la somme des populations ayant un accès géré en toute sécurité (27,6%) et de celles ayant un accès élémentaire (50,9%). On observe une amélioration du niveau d'accès géré en toute sécurité de 1,0 points comparativement à 2023 (26,6%). Ce qui démontre une fois de plus, la progression vers l'approche service.

8.2. Milieu rural

8.2.1. Fonctionnalité des ouvrages en milieu rural

Tableau 120 : Taux de fonctionnalité des PEM et AEPS/PEA, BP en 2024 en milieu rural

Région	PEM					AEPS/PEA						BP	
	Nbre Total de PEM équipés de pompe	Nbre Total de PEM équipés fonctionnels	Nbre Total de PEM équipés en panne	Taux de fonctionnalité (%)	Cible 2024	Nbre Total d'AEPS/PEA	Nbre d'AEPS	Nbre d'AEPS/PEA Fonctionnels	Nbre d'AEPS/PEA en panne	Taux de fonctionnalité (%)	Cible 2024	Branche - ments actifs	Branche - ments non actifs
Boucle du Mouhoun	5 756	4 650	1 106	80,8	83,7	385	199	290	95	75,3	82,9	1272	371
Cascades	3 227	2 956	271	91,6	92,5	128	78	114	14	89,1	93,8	1235	160
Centre	3 074	2 674	400	87,0	86,4	332	106	328	4	98,8	98,4	106	28
Centre-Est	7 824	7 554	270	96,5	96,1	186	49	172	14	92,5	90,0	428	103
Centre-Nord	7 223	6 763	460	93,6	93,5	339	148	317	22	93,5	94,6	321	54
Centre-Ouest	7 044	6 128	916	87,0	86,3	244	158	195	49	79,9	87,5	1428	229
Centre-Sud	5 344	5 131	213	96,0	94,9	197	71	190	7	96,4	94,8	806	49
Est	6 537	6 325	212	96,8	96,0	272	91	248	24	91,2	93,1	305	66
Hauts-Bassins	4 421	3 710	711	83,9	85,7	405	181	364	41	89,9	91,1	2207	193
Nord	5 683	4 737	946	83,4	85,6	277	165	244	33	88,1	89,1	723	89
Plateau Central	5 648	5 181	467	91,7	90,8	207	75	188	19	90,8	89,9	456	48
Sahel	4 657	3 834	823	82,3	82,4	166	82	89	77	53,6	65,3	171	146
Sud-Ouest	4 572	4 163	409	91,1	91,6	145	66	139	6	95,9	95,8	724	67
National	71 010	63 806	7 204	89,9	90,0	3283	1469	2878	405	87,7	90,1	10 182	1 603

Source : DGEP, INO 2024

En 2024, six (06) régions affichent un taux de fonctionnalité inférieur à la moyenne nationale de 89,9 % : la Boucle du Mouhoun (80,8 %), les Hauts-Bassins (83,9 %), le Nord (83,4 %), le Sahel (82,3 %), le Centre (87,0 %) et le Centre-Ouest (87,0 %). Les régions les plus touchées par les pannes sont la Boucle du Mouhoun (1 106 PEM en panne), le Centre-Ouest (916) et le Nord (946).

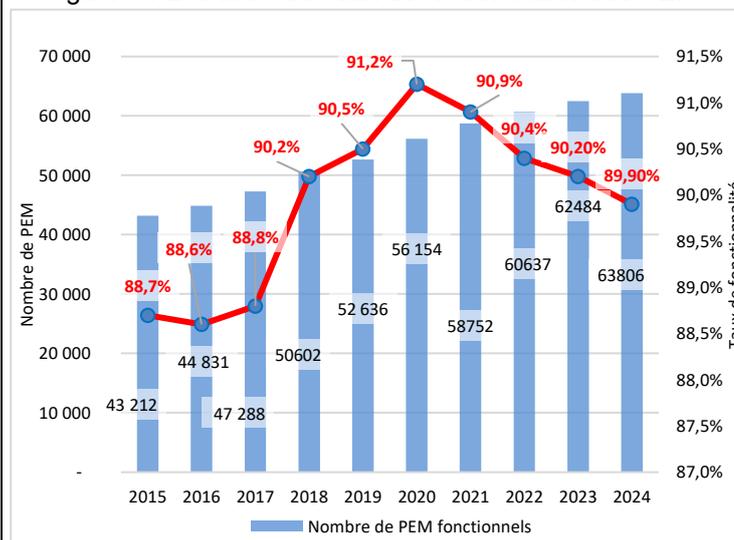
À l'inverse, certaines régions affichent des taux de fonctionnalité élevés, dépassant 96 %, notamment l'Est (96,8 %), le Centre-Sud (96,0 %) et le Centre-Est (96,5 %).

Les régions où le parc est bien entretenu sont le Sud-Ouest (95,3%), le Centre (97,7%), le Centre-Nord (94,2%) et le Centre-Sud (94,1%). Le nombre de panne est élevé surtout dans les régions du Sahel (63), de la Boucle du Mouhoun (69), et du Nord (36). Les régions ayant annihilé l'amélioration du taux de fonctionnalité des AEPS/PEA sont le Sud-Ouest avec une baisse de 4,7 points de pourcentages, les Hauts-Bassins avec une baisse de 2,2 points de pourcentage et les Cascades avec une baisse de 2,5 points de pourcentages.

Les raisons des pannes constatées sont liées notamment à la défaillance dans la gestion, à la source d'énergie (dysfonctionnement des modules solaires, pannes du groupe électrogène, à

l'insuffisance de la ressource en eau et surtout à la situation sécuritaire dans certaines localités. Au regard de l'obligation d'assurer la continuité du service au niveau des AEPS, ce résultat doit interpeler les acteurs à s'engager davantage dans l'entretien des infrastructures.

Figure 6 : Evolution du Taux de fonctionnalité des PEM

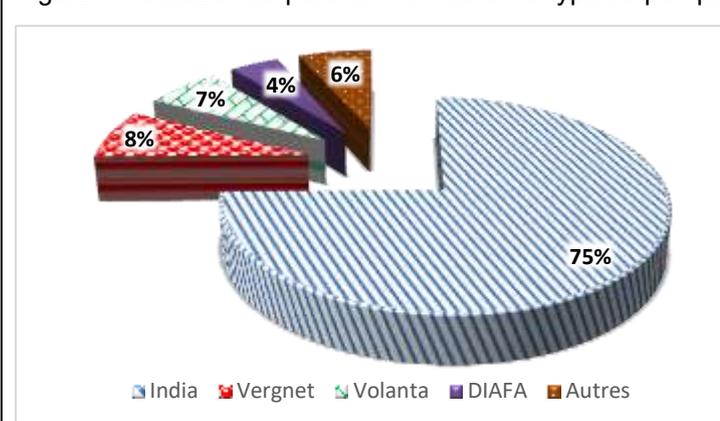


Source : DGEP, INO 2024

Entre 2023 et 2024, le nombre de PEM fonctionnels a augmenté de 1 322, atteignant 63 806 en 2024. Toutefois, cette hausse n'a pas permis d'améliorer le taux de fonctionnalité, qui enregistre une légère baisse de 0,3 point, passant de 90,2 % en 2023 à 89,9 % en 2024. Cette diminution est due à une augmentation du nombre de PEM en panne, qui s'élève désormais à 7 204.

L'évolution observée depuis 2020 confirme une tendance à la baisse du taux de fonctionnalité, malgré une augmentation du nombre total de PEM. Cette situation souligne l'importance de renforcer les efforts en matière de maintenance et de réhabilitation des infrastructures hydrauliques, en particulier dans les régions les plus touchées par les pannes. La redynamisation des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) et l'implication des collectivités locales seront essentielles pour atteindre l'objectif national de 90 % de taux de fonctionnalité fixé pour 2024.

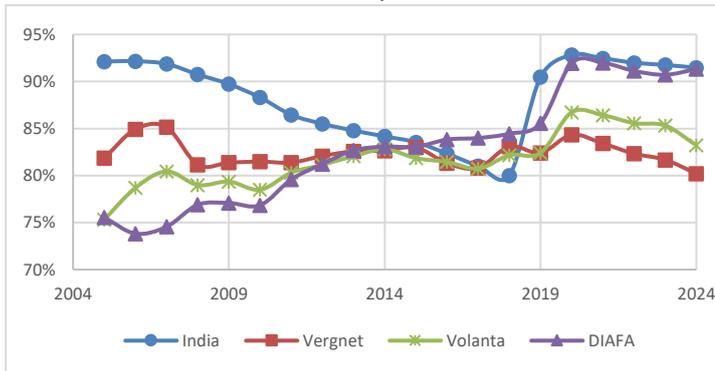
Figure 7 : Situation du parc de PMH selon le type de pompe



Source : DGEP, INO 2024

Au Burkina Faso, il y a 24 types de pompes à motricité humaine utilisées dans l'approvisionnement en eau potable en milieu rural. Les pompes de marque India sont les plus utilisées. Elles sont installées sur 75% des forages équipés de PMH. Les pompes Vergnet, Volanta et DIAFA sont installées respectivement sur 8%, 7% et 4% des forages équipés de pompe. Les autres types de pompes sont installés sur 6% des forages équipés de pompe. Ce sont les pompes de type ABI, Kardia, DUBA, UPM, Pulsa, Rop pompe, ...

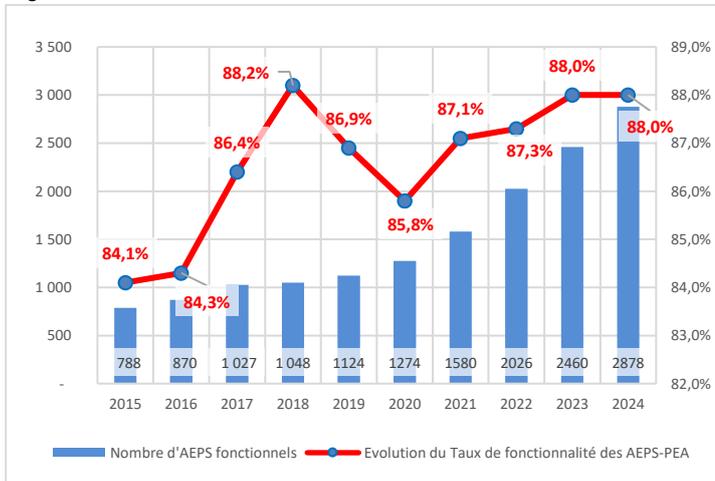
Figure 8: Taux de fonctionnalité des PEM selon le type de Pompe



Source : DGEP, INO 2024

La figure ci-contre présente l'évolution du taux de fonctionnalité des 4 types de pompes les plus fréquentes au Burkina Faso. La tendance globale du taux de fonctionnalité de ces pompes qui était en hausse depuis 2018, connaît une légère baisse entre 2020 et 2024. Cela doit interpeller les acteurs du secteur à redoubler d'effort sur : (i) le renforcement des capacités des AR agréés sur spécifiquement la maintenance de ces 4 types de pompe ; (ii) l'analyse systématique des matériaux constitutifs des pompes à installer et (iii) l'effectivité des contrats de maintenance de l'ensemble du parc des communes.

Figure 9: Evolution du Taux de fonctionnalité des AEPS/PEA



Source : DGEP, INO 2024

Le taux de fonctionnalité des AEPS/PEA est de 88,0% en 2023 soit une amélioration de 0,7 point par rapport à 2022 (87,3%). Quant aux AEPS/PEA en panne, leur nombre est passé de 294 en 2022 à 334 en 2023 soit une augmentation de 40 AEPS/PEA.

8.2.2. Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural

8.2.2.1. Taux d'accès à l'eau potable en 2024 par région en milieu rural

Tableau 121 : Taux d'accès à l'eau potable en 2024 par région en milieu rural

Région	Population projetée 2024	Population totale desservie	Population desservie par PEM	Population desservie par bornes fontaines + PEA	Population desservie par branchements privé	Population supplémentaire desservie en 2024	Population non desservies	Taux d'accès 2024 (%)	Cible 2024 (%)
Boucle du Mouhoun	1 435 473	1 006 321	827 935	173 425	4 961	-72 366	429 152	70,1%	71,3%
Cascades	745 245	510 281	399 057	102 796	8 428	52 962	234 964	68,5%	73,2%
Centre	373 018	278 776	193 816	84 750	210	12 690	94 242	74,7%	77,9%
Centre-Est	1 223 427	1 045 785	914 464	129 774	1 547	44 304	177 642	85,5%	84,9%
Centre-Nord	952 619	683 650	560 559	120 202	2 889	-8 743	268 969	71,8%	71,7%
Centre-Ouest	1 502 776	1 077 388	948 567	119 342	9 479	10 817	425 388	71,7%	74,8%
Centre-Sud	767 946	694 179	581 294	111 237	1 648	10 428	73 767	90,4%	93,0%
Est	1 563 416	793 227	677 224	113 633	2 370	-113 525	770 189	50,7%	51,9%
Hauts-Bassins	1 328 190	859 159	593 546	250 040	15 573	62 998	469 031	64,7%	65,4%
Nord	1 247 675	902 440	765 463	132 827	4 150	19 064	345 235	72,3%	72,9%
Plateau Central	995 913	835 197	703 005	130 601	1 591	18 410	160 716	83,9%	85,0%
Sahel	600 861	372 602	344 143	26 599	1 860	-56 068	228 259	62,0%	68,2%
Sud-ouest	855 501	660 166	574 206	84 004	1 956	31 231	195 335	77,2%	79,5%
National	13 592 060	9 719 171	8 083 279	1 579 230	56 662	12 202	3 872 889	71,5%	72,2%

Source : DGEP, INO 2024

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est de 71,5% en 2024. En d'autres termes, 9 719 171 personnes sont desservies sur une population de 13 592 060 personnes en milieu rural. Comparé au taux d'accès de 2023 (71,3%) cet indicateur enregistre une hausse de 0,2 point de pourcentage. Cela s'explique principalement par la situation sécuritaire qui a réduit les zones d'intervention des acteurs en ce qui concerne non seulement la réalisation/réhabilitation des ouvrages mais également la collecte des données. La population supplémentaire desservie est de 12 202 personnes.

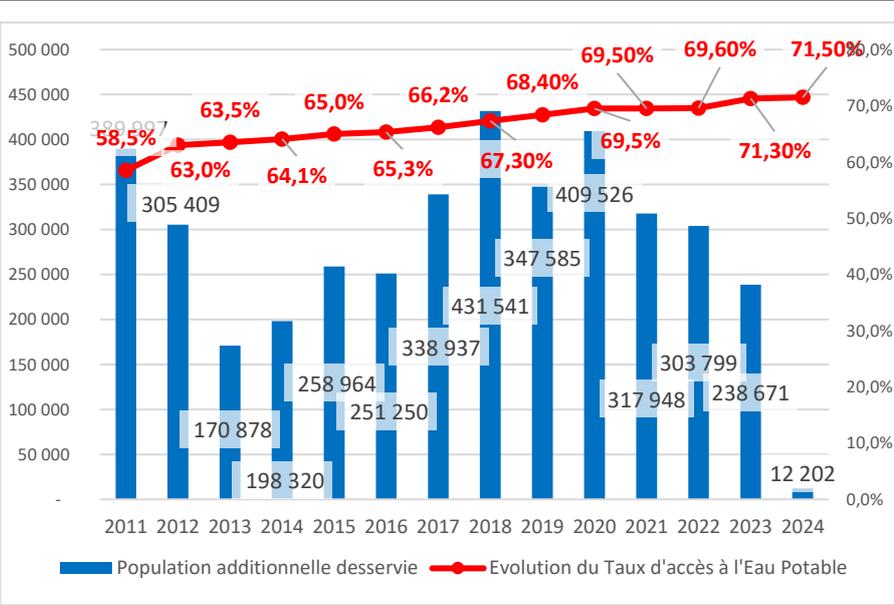


Figure 10 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural

Source : DGEP, INO 2024

Nombre de personnes desservies par PEM	8 083 279
Nombre de personnes desservies par BF et PEA	1 070 008
Nombre de personnes desservies par BP	56 662

Entre 2023 et 2024, le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural enregistre une hausse de 0,2 point de pourcentage avec une population additionnelle desservies de 12 202 personnes.

8.2.2.2. Comparaison du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible ODD

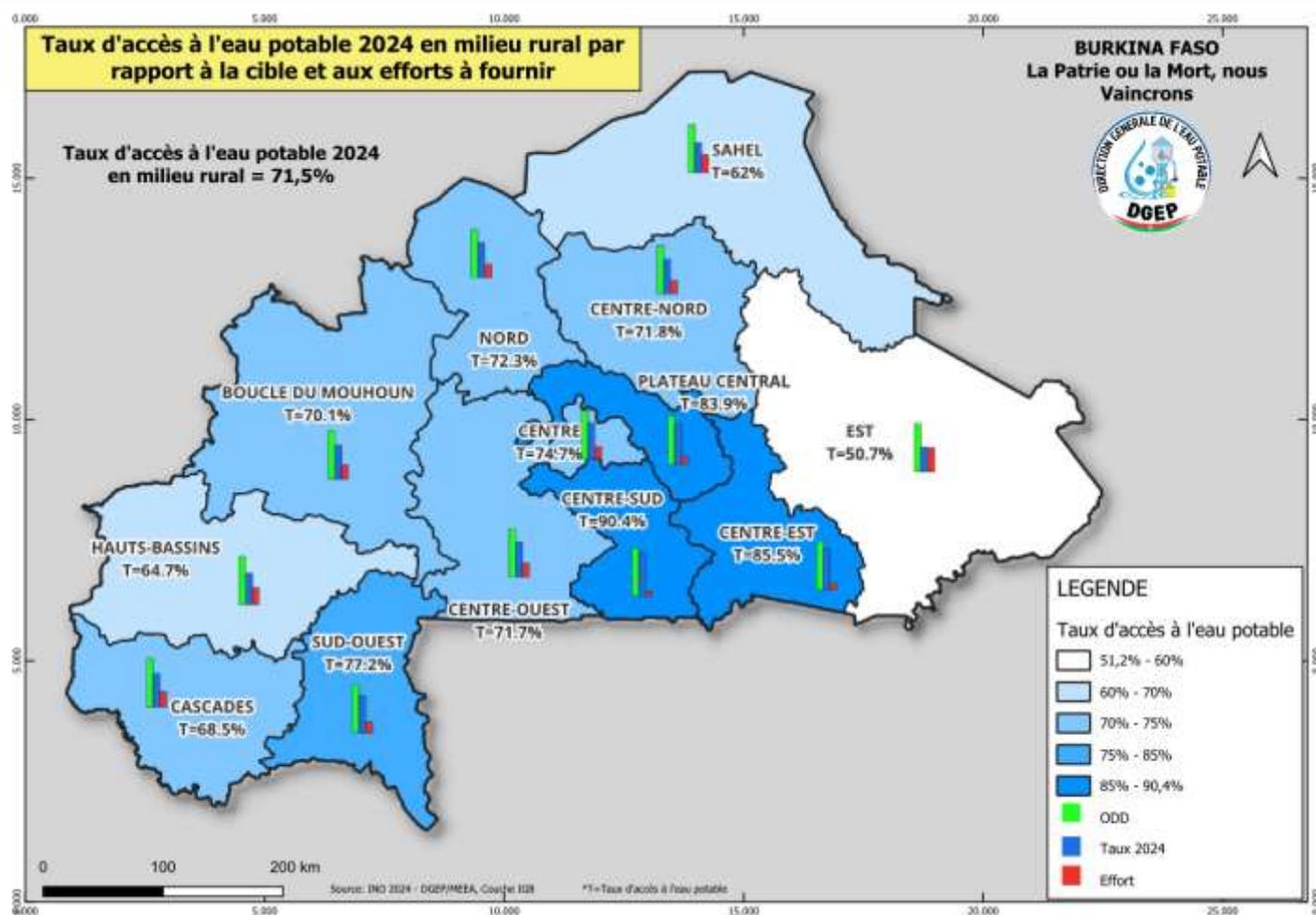


Figure 11 : Carte comparative du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par rapport à la cible ODD

L'analyse comparative du niveau d'atteinte des objectifs comme l'illustre la carte ci-dessus fait ressortir que des efforts considérables restent à fournir dans les régions où les écarts restent importants

8.2.2.3. Villages sans accès à l'eau potable

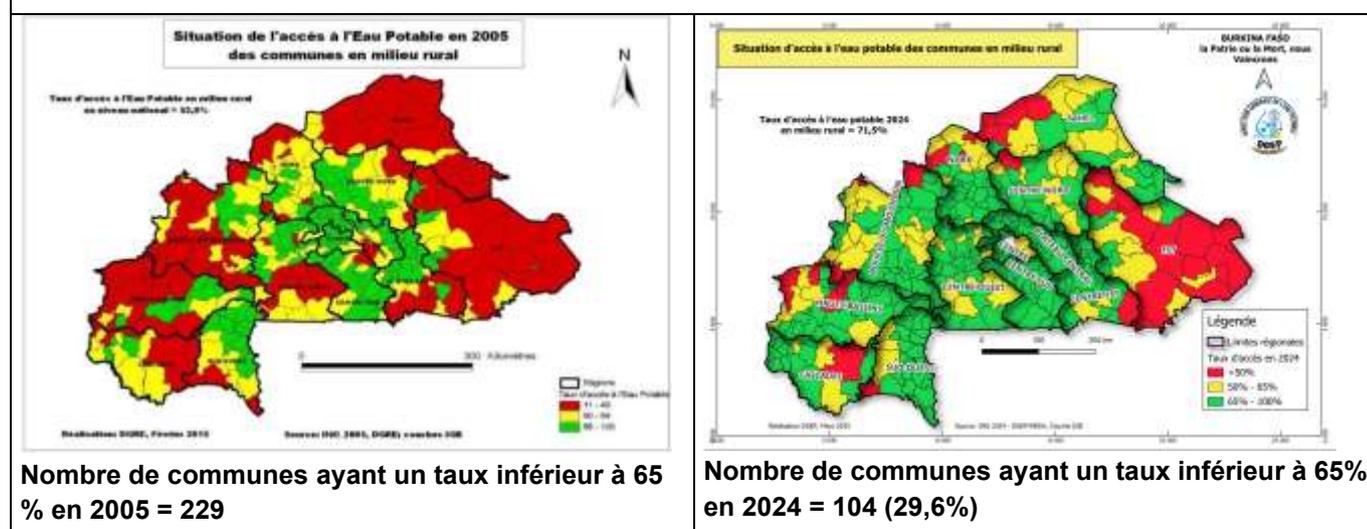
Tableau 122 : Nombre de villages sans accès à l'eau potable en milieu rural

Région	Nombre total de villages	Nombre de villages ayant accès	Nombre de villages sans accès 2019	Nombre de villages sans accès 2020	Nombre de villages sans accès 2021	Nombre de villages sans accès 2022	Nombre de villages sans accès 2023	Nombre de villages sans accès 2024	Taux de villages sans accès (%)
Boucle du Mouhoun	983	967	19	14	18	19	17	16	1,6%
Cascades	290	289	0	0	1	1	1	1	0,3%
Centre	136	136	0	0	0	0	0	0	0,0%
Centre-Est	752	752	0	0	1	1	0	0	0,0%
Centre-Nord	938	938	2	3	10	12	2	0	0,0%
Centre-Ouest	594	594	0	0	0	0	1	0	0,0%
Centre-Sud	540	540	0	0	0	0	0	0	0,0%
Est	826	826	3	1	2	0	0	0	0,0%
Hauts-Bassins	482	479	3	2	1	1	2	3	0,6%
Nord	869	855	8	11	14	13	11	14	1,6%
Plateau-Central	572	572	0	0	0	0	0	0	0,0%
Sahel	662	654	9	10	7	7	6	8	1,2%
Sud-Ouest	1 065	1 057	25	14	7	8	8	8	0,8%
National	8 709	8 659	69	55	61	62	48	50	0,6%

Source : DGEP, INO 2024

275 villages n'avaient pas accès à l'eau potable en 2016. Ce nombre a été ramené à 196 en 2017, à 89 en 2018, à 69 en 2019 et à 55 en 2020. Le nombre de villages à taux zéro connaît une augmentation à partir de 2021 (61), 2022 (62). Cela est dû en partie à la création de plus de 200 nouveaux villages (RGPH 2019) qui en majorité étaient des quartiers non desservis de villages desservis et au défis sécuritaire qui entrave la réalisation d'activités de maintenance et de réalisation des ouvrages d'AEP dans certaines localités. Une baisse est observée en 2023 (48) villages à taux zéro. En 2024, il est enregistré 50 villages à taux zéro dans six (06) régions.

Figure 12: Cartes des taux d'accès à l'eau potable en milieu rural entre 2005 et 2024



En 2024, le nombre de communes ayant un taux d'accès à l'eau potable inférieur à 65% est de 104. Les communes ayant les plus faibles taux sont dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, du Centre-Nord, du Centre-Est, de l'Est, des Hauts-Bassins, du Sahel, du Nord et du Sud-Ouest.

8.2.3. Comparaison des réalisations par rapport à la planification initiale en milieu rural

Tableau 123 : Analyse comparative des réalisations communautaires de 2024 à la planification annuelle du PN-AEP

Ouvrages d'AEP	Planification 2024	Réalisation communautaire 2024	Taux d'atteinte (%)
PEM neufs	615	1146	186,3
Réhabilitation PEM	546	352	64,5
AEPS neuves	-	122	-
Réhabilitation / mise à niveau AEPS	17	33	194,1
CPE	30	0	0
Réseau de distribution (km)	868	282,1	32,5
BP	57 855	78 599	135,9
BF	579	1307	225,7
Population à desservir	867 888	286 499	33,0

Source : Planification document PN-AEP ; INO 2024

Le tableau montre une surperformance dans la construction de nouveaux ouvrages (PEM neufs à 186,3 %, AEPS et bornes fontaines dépassant largement les objectifs), traduisant une forte mobilisation communautaire. Cependant, des retards sont notables dans la réhabilitation des PEM (64,5 %), l'extension du réseau de distribution (32,5 %) et surtout la mise en place des CPE (0 %), ce qui limite l'impact sur la population desservie (33 % des prévisions atteintes). Ces résultats soulignent la nécessité d'accélérer les travaux de distribution, de renforcer la réhabilitation des infrastructures et d'identifier les freins à la réalisation des équipements structurants pour garantir une couverture plus efficace de l'accès à l'eau potable.

8.2.4. Equipement des formations sanitaires et des écoles en PEM, BF/BP en milieu rural

Tableau 124 : Taux d'équipement des CSPS et des écoles en PEM, BF, BP fonctionnels

Régions	CSPS				Ecoles			
	Nombre de CSPS (a)	Nombre de CSPS équipés (b)	Nombres de CSPS équipés en ouvrage d'AEP fonctionnels (c)	Taux (%) (100*c/a)	Nombre d'écoles primaires (d)	Nombre d'écoles primaires équipées (e)	Nombre d'écoles primaires équipées en ouvrage d'AEP fonctionnels (f)	Taux (%) (100*f/d)
Boucle du Mouhoun	269	231	185	68,8	1263	779	613	48,5
Cascades	120	112	92	76,7	823	444	367	44,6
Centre	63	59	59	93,7	2177	1796	1796	82,5
Centre-Est	202	195	195	96,5	1071	800	767	71,6
Centre-Nord	99	62	48	48,5	822	626	626	76,2
Centre-Ouest	247	236	214	86,6	1447	1079	954	65,9
Centre-Sud	111	106	104	93,7	766	601	601	78,5
Est	105	101	79	75,2	406	322	322	79,3
Hauts-Bassins	194	181	169	87,1	1068	726	627	58,7
Nord	207	184	171	82,6	994	694	586	59,0
Plateau Central	150	155	114	76,0	1093	791	791	72,4
Sahel	123	90	90	73,2	100	69	69	69,0
Sud-Ouest	158	144	139	88,0	922	665	577	62,6
National	2048	1856	1659	81,0	12952	9392	8696	67,1

Source : collecte de données auprès des DRENA, DRS

Le tableau présente le taux d'équipement des Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) et des écoles primaires en ouvrages d'AEP fonctionnels au niveau des différentes régions du pays.

Globalement, au niveau national, **81%** des CSPS sont équipés en ouvrages d'AEP fonctionnels, tandis que **67,1%** des écoles primaires disposent de ces infrastructures. Ces chiffres traduisent un niveau relativement satisfaisant d'équipement en eau potable, mais des disparités régionales subsistent.

Certaines régions affichent des taux élevés d'équipement, comme le Centre-Est (96,5 % pour les CSPS) et le Centre (**82,5%** pour les écoles primaires), illustrant une bonne couverture. En revanche, d'autres zones restent en retard, notamment le Centre-Nord, qui enregistre le taux le plus faible pour les CSPS (48,5 %), et la région des Cascades, où seulement **48,5%** des écoles primaires sont équipées en ouvrages d'AEP fonctionnels.

Ces écarts montrent la nécessité de renforcer les efforts dans les régions les moins équipées afin d'assurer un accès équitable à l'eau potable dans les infrastructures de santé et d'éducation, essentielles au bien-être des populations.

8.3. Milieu urbain

8.3.1. Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain

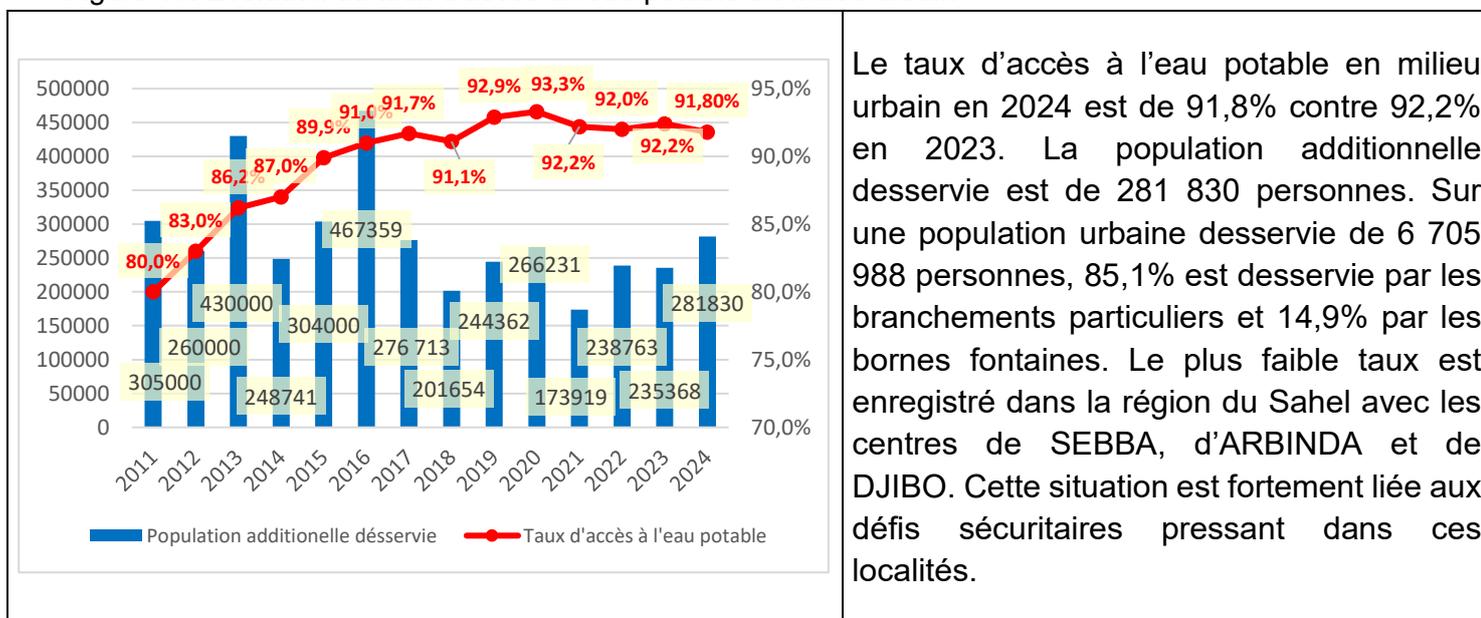
Tableau 125 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain par région

REGIONS	Population 2024	Population desservie par BP	Population desservie BF	Population desservie en 2024	Taux d'accès (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	250 726	147 952	78 434	226 386	90,3%
CASCADES	198 711	152 406	46 305	198 711	100,0%
CENTRE	3 454 044	3 312 162	141 882	3 454 044	100,0%
CENTRE-EST	391 823	176 904	87 403	264 307	67,5%
CENTRE-NORD	265 322	171 297	77 382	248 679	93,7%
CENTRE-OUEST	382 661	235 836	80 145	315 981	82,6%
CENTRE-SUD	93 496	70 083	23 412	93 495	100,0%
EST	191 348	109 899	55 317	165 216	86,3%
HAUTS-BASSINS	1 278 728	914 400	225 790	1 140 190	89,2%
NORD	317 689	181 440	69 946	251 386	79,1%
PLATEAU CENTRAL	121 487	83 502	23 400	106 902	88,0%
SAHEL	222 768	76 446	39 439	115 885	52,0%
SUD-OUEST	139 410	76 293	48 513	124 806	89,5%
National	7 308 213	5 708 620	997 369	6 705 989	91,8%

Source : INO 2024 / ONEA 2024

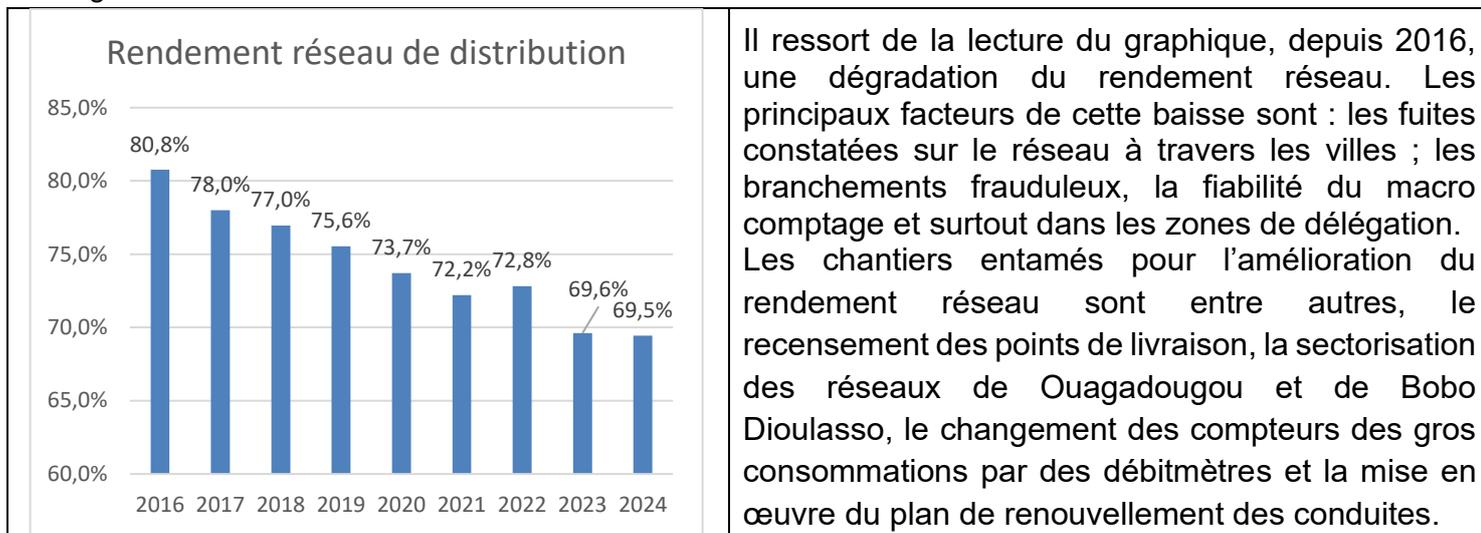
8.3.2. Evolution du taux d'accès en milieu urbain

Figure 13: Evolution du taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain



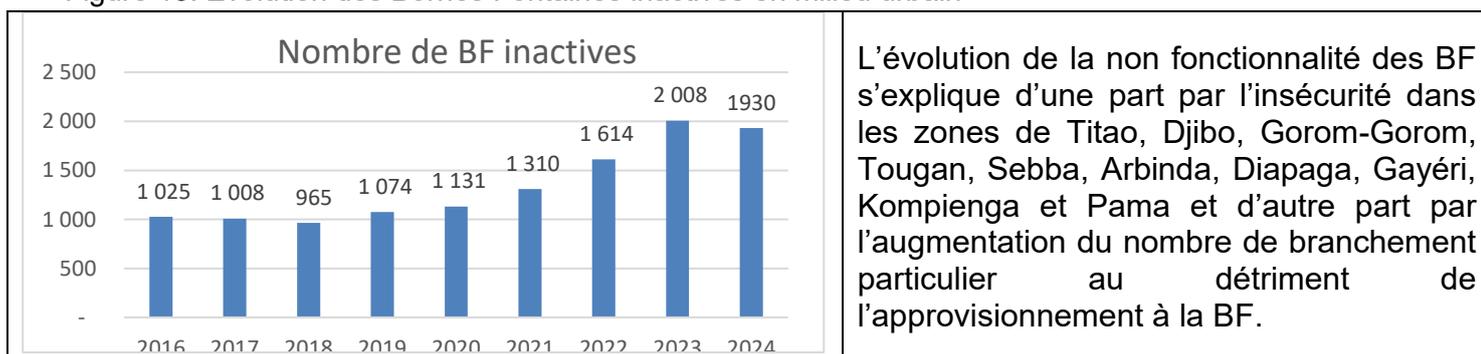
8.3.3. Evolution du rendement du réseau en milieu urbain

Figure 14: Evolution du rendement du réseau en milieu urbain



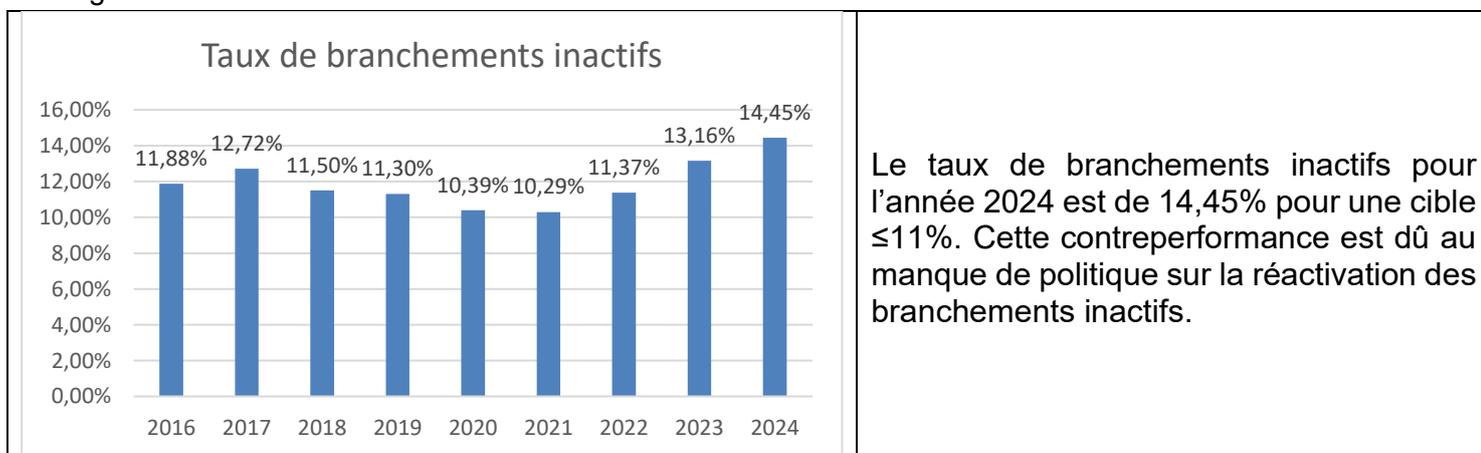
8.3.4. Evolution des Bornes Fontaines inactives en milieu urbain

Figure 15: Evolution des Bornes Fontaines inactives en milieu urbain



8.3.5. Evolution des Branchements Particuliers inactifs en milieu urbain

Figure 16: Evolution Branchements Particuliers inactifs en milieu urbain



9 SUIVI DES PROCEDURES DE DEVOLUTION DES MARCHES

9.1. MILIEU RURAL

Tableau 126 : Suivi du plan de passation des marchés

région	Mode de passation des marchés											Total de marchés inscrits dans le plan de passation	Etat d'exécution																							
	Appels d'offres		Demande de prix		Manifestation d'intérêt + Demande de proposition		Demande de cotation			Entente directe			Engagés				Non engagés				Liquidés				Payés				Taux d'exécution base paiement							
	Travaux	AFPS	Travaux	AFPS	PI	Autres	Travaux	PI	AFPS	Travaux	PI		Autres (Carburant, etc)	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux (%)	PI (%)	AFPSA (%)
Boucle du Mouhoun	1	0	5	0	0	0	2	11	9	0	0	1	8	11	10	29	8	11	10	29	0	0	0	0	8	11	10	29	7	11	10	29	100	100	100	100
Cascades	0	0	4	0	0	0	0	7	9	0	0	2	4	7	11	22	4	7	11	22	0	0	0	0	3	7	11	21	3	7	11	21	75	100	100	95,5
Centre	0	0	1	0	1	0	0	0	10	1	0	0	2	1	10	13	2	1	10	13	0	0	0	0	2	1	10	13	2	1	10	13	100	100	100	100
Centre-Est	1	0	0	0	1	0	0	0	5	0	0	1	1	1	5	7	5	4	6	15	0	0	0	0	4	4	6	14	4	4	6	14	80	100	100	93,3
Centre-Nord	0	0	0	0	1	0	1	4	5	6	1	1	7	6	6	19	7	6	6	19	0	0	0	0	7	6	6	19	7	6	6	19	100	100	100	100
Centre-Ouest	1	0	2	0	0	0	4	9	10	0	0	1	7	9	11	27	7	9	11	27	0	0	0	0	6	9	11	26	6	9	11	26	85,7	100	100	96,3
Centre-Sud	1	0	1	0	0	0	2	3	8	0	0	1	4	3	9	16	4	3	9	16	0	0	0	0	4	3	9	16	4	3	9	16	100	100	100	100
Est	0	0	3	0	0	0	1	6	10	3	2	2	7	8	12	27	7	8	12	27	0	0	0	0	4	8	12	24	4	8	12	24	57,1	100	100	88,9
Hauts-Bassins	0	0	6	0	0	0	2	10	11	0	0	0	8	10	11	29	8	9	11	28	0	1	0	1	5	9	11	25	5	9	11	25	62,5	100	100	89,3
Nord	0	0	7	0	0	0	2	11	12	0	0	3	9	11	15	35	9	11	15	35	0	0	0	0	8	10	15	33	8	10	15	33	88,9	90,9	100	94,3

région	Mode de passation des marchés											Etat d'exécution																								
	Appels d'offres		Demande de prix		Manifestation d'intérêt + Demande de proposition		Demande de cotation			Entente directe			Total de marchés inscrits dans le plan de passation				Engagés				Non engagés				Liquidés				Payés				Taux d'exécution base paiement			
	Travaux	AFPS	Travaux	AFPS	PI	Autres	Travaux	PI	AFPS	Travaux	PI	Autres (Carburant, etc)	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux (%)	PI (%)	AFPSA (%)	Global (%)
Plateau-Central	0	0	4	0	3	0	0	0	11	0	0	2	4	3	13	20	4	3	13	20	0	0	0	0	4	3	13	20	4	3	13	20	100	100	100	100
Sahel	1	0	0	0	0	0	0	2	14	2	0	1	3	2	14	19	2	1	9	12	1	1	5	7	1	0	5	6	1	0	5	6	50	0	55,6	50
Sud-Ouest	0	0	2	0	0	0	3	8	7	3	0	0	5	8	7	20	5	8	7	20	0	0	0	0	4	8	7	19	4	8	7	19	80	100	100	95
DGEP & projets rattachés (PAEP-CE, PAEP-2R, PSFA)	4	0	0	4	6	1	1	5	15	5	4	17	10	15	36	61	1	5	21	27	9	10	15	34	1	3	22	26	1	3	22	26	10	20	61,11	42,62
PASEPA-2R	52	7	0	5	29	0	0	6	10	0	0	20	59	42	30	131	12	3	4	19	47	39	26	112	12	3	4	19	12	3	4	19	20,34	7,14	13,33	14,5
PEPA-MR	39	3	2	6	21	5	0	0	8	0	0	14	41	26	31	98	34	22	20	76	7	4	11	22	34	22	20	76	34	22	20	76	82,93	84,62	64,52	77,55
National	100	10	37	15	62	6	18	82	154	20	7	66	179	163	231	573	119	111	175	405	64	55	57	176	119	111	175	405	119	111	175	405	66,48	68,1	75,76	70,68

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP

Légende :

AFPS : Acquisitions, Fournitures et Prestations de services

AFPSA : Acquisitions, Fournitures et Prestations de services et Autres

PI : Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)

L'exécution des plans de passation des marchés pour l'exercice 2024 est assez satisfaisante avec un taux d'exécution financière global de **70,7%**.

Tableau 127 : Estimation du temps moyen de la passation des marchés

Région	Temps moyen par dossier de l'élaboration à la publication (en nombre de jours)											
	Appel d'offres pour travaux	Appel d'offres pour acquisition, fourniture et prestation de service	Demande de prix pour travaux	Demande de prix pour acquisition, fourniture et prestation de service	Manifestation d'intérêt pour prestation intellectuelle	Demande de proposition pour prestation intellectuelle	Demande de cotation travaux	Demande de cotation prestation intellectuelle	Demande de cotation acquisition, fourniture et prestation de service	Entente directe travaux	Entente directe prestation intellectuelle	Entente directe acquisition, fourniture et prestation de service
Boucle du Mouhoun	15	-	11	-	-	-	7	7	7	-	-	-
Cascades	-	-	27	-	-	-	-	25	21	-	-	15
Centre	113	-	-	-	118	32	-	-	18	-	-	113
Centre-Est	91	-	91	-	91	91	-	3	3	-	-	-
Centre-Nord	70	70	61	61	70	61	24	24	24	40	40	70
Centre-Ouest	38	-	-	-	35	30	8	-	5	-	-	-
Centre-Sud	21	-	15	-	-	-	4	5	3	-	-	-
Est	-	-	93	-	-	-	-	7	5	7	5	3
Hauts-Bassins	42	42	43	43	50	50	16	16	16	12	12	-
Nord	-	-	25	-	-	-	23	23	25	-	-	-
Plateau Central	55	-	-	-	43	43	7	7	7	7	7	7
Sahel	ND	-	ND	ND	-	ND	-	ND	-	ND	ND	ND
Sud-Ouest	-	-	31	-	-	-	5	5	4	4	-	-
Moyenne nationale	34,2	8,6	30,5	8	31,3	23,6	7,2	9,3	10,6	5,3	4,9	16

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP, PPM/DGEP-MEA

A la lecture du tableau on note que la procédure de passation des marchés par « Appel d'offres pour travaux » consacre le plus de temps (34,2 jours en moyenne) que tous les autres modes de passation.

9.2. MILIEU URBAIN

Tableau 128 : Récapitulatif de l'état d'exécution du PPM 2024 de l'ONEA

région	Mode de passation des marchés											Total de marchés inscrits dans le plan de passation	Etat d'exécution																							
	Appels d'offres		Demande de prix		Manifestation d'intérêt + Demande de proposition		Demande de cotation		Entente directe				Engagés				Non engagés				Liquidés				Payés				Taux d'exécution base paiement							
	Travaux	AFPS	Travaux	AFPS	PI	Autres	Travaux	PI	AFPS	Travaux	PI		Autres (Carburant, etc)	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux	PI	AFPSA	Global	Travaux (%)	PI (%)	AFPSA (%)
ONEA siège	50	33	11	40	20		4	19	38	4	2	74	69	41	185	295	62	18	150	230	7	23	35	295	62	18	150	295	62	18	150	90	44	81	78	
DRO	4	1	2	2	2		2	1	0	1	0	2	9	3	5	17	8	2	3	13	1	1	1	17	8	2	3	17	8	2	3	89	67	75	81	
DRB	8	1	1	1	2		0	0	0	4	2	2	13	4	5	21	11	2	3	16	2	2	1	21	11	2	3	21	11	2	3	85	50	75	76	
DRKDG	4	0	1	1	8		0	0	0	1	1	2	6	9	3	18	3	4	2	9	3	5	1	18	3	4	2	18	3	4	2	50	44	67	50	
DRKPL	0	0	1	1	0		0	0	0	0	0	1	1	0	2	3	2	0	2	4	0	0	0	3	2	0	2	3	2	0	2	100		100	100	
DROHG	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-	-	-	-
DRKAYA	0	0	4	0	1		0	0	0	6	0	0	4	1	0	5	6	0	0	6	0	1	0	5	6	0	0	5	6	0	0	100	0	0	86	
Total ONEA	66	35	20	45	33		6	20	38	16	5	81	-	102	58	200	360	92	26	160	278	13	32	38	360	92	26	160	360	92	26	160	88	45	81	77

Source : ONEA 2024

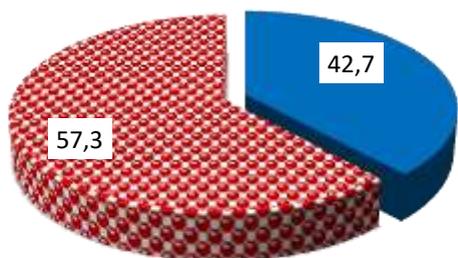
Légende : AFPS : Acquisitions, Fournitures et Prestations de services ; AFPSA : Acquisitions, Fournitures et Prestations de services et Autres
PI : Prestations intellectuelles (suivi-contrôle et études)

Au cours de l'année 2024, **160** marchés ont été liquidés sur un total de 200 dossiers prévus, soit un taux d'exécution du PPM de **77%**.

10 FINANCEMENT DU PROGRAMME

10.1. Proportion de financement acquis Milieu rural

Figure 17 : Financements acquis et à rechercher



■ Financement acquis ■ Gap de financement

Tableau 129: Financements acquis par rapport aux besoins de financement (en milliards de francs CFA)

Coût du PN-AEP en milieu rural	Financement acquis	Gap de financement	Taux de mobilisation (en %)
951,7	406,7	544,9	42,7

Source : Plan de Financement DGEP, 2024

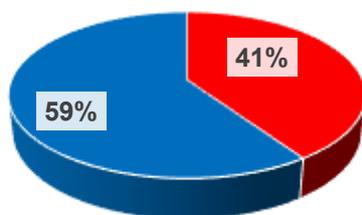
Les financements sont considérés acquis lorsque les ressources financières sont mobilisées et disponibles pour l'exécution des activités du programme.

Le coût global du programme en milieu rural à l'horizon 2030 est de 951,7 milliards de francs CFA. Le financement acquis représente 42,7% du coût global du programme.

Pour atteindre les objectifs du PN-AEP, des efforts restent à fournir par l'ensemble des acteurs pour combler le gap de financement.

10.2. Proportion de financement acquis Milieu urbain

Figure 18 : Financements acquis et à rechercher



■ Gap du financement ■ Financement acquis

Tableau 130 : Financements acquis par rapport aux besoins de financement (en milliards de francs CFA)

Coût du PN-AEP en milieu urbain	Financement acquis	Gap de financement	Taux de mobilisation (en %)
498,01	296,08	201,93	59,45%

Source : ONEA, 2024

Le coût du programme en milieu Urbain dans le cadre de la mise en œuvre du PN-AEP est estimé à **498,01** milliards de francs CFA. De 2016 à 2024, l'ONEA a mobilisé 296,08 milliards de francs CFA à travers la signature de plusieurs conventions de financement avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux sous forme de prêt et ou de subvention.

En 2024, on note la signature de deux conventions de financement du programme eau potable en milieu urbain. Le 27 février 2024, on note la signature de la convention avec la Banque Africaine de Développement pour le financement du Projet d'appui à l'accès à l'eau potable et de renforcement de la résilience de la population à la COVID 19 et au changement climatique dans les quartiers périphériques de Ouagadougou d'un montant de 1,415 millions d'euros soit 928,170 millions de francs CFA. La convention KFW, pour le financement complémentaire du projet d'approvisionnement en eau potable dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et des Cascades, signée le 16 juin 2024 a un montant de 17 millions d'euros soit 11,152 millions de francs CFA.

Le taux de mobilisation de financement au 31 décembre 2024 est de 59,45%. La faible variation de ce taux par rapport aux années antérieures (58,4%), malgré la signature des deux conventions, s'explique par le fait que la convention BMZ Nr 2014 68503 et 2014 70350 de KFW d'un montant de 12 millions d'Euros avait été comptabilisée deux fois.

11 DIFFICULTES RENCONTREES, PROPOSITIONS DE SOLUTIONS ET DE RECOMMANDATIONS

11.1. Difficultés rencontrées, propositions de solutions

La mise en œuvre des programmes d'activités de certains acteurs a été confrontée à des difficultés au cours du premier semestre de l'année 2024. Le tableau ci-dessous présente un aperçu succinct de ces difficultés assorties de propositions de solutions.

Tableau 131 : Difficultés rencontrées et proposition de solutions

Difficultés rencontrées	Propositions de solutions	Responsable de mise en œuvre
L'insécurité dans certaines localités	Respecter les mesures de sécurité édictées par le Gouvernement, mettre à contribution les acteurs locaux pour la réalisation des activités, Orienter les réalisations vers les sites d'accueil des personnes déplacées internes.	DREAE, Partenaires, communes, DGEP
Faible capacité des communes pour l'exercice de la MOC	Renforcer les capacités des communes pour le plein exercice de la maîtrise d'ouvrage communale.	MEEA, DREA, DGEP, Communes.
La non attractivité des marchés lancés par certaines communes	Promouvoir l'intercommunalité et inciter l'AMBF à porter le leadership de l'intercommunalité	Communes AMBF
Défaillance de certains prestataires.	Être plus rigoureux dans la sélection des prestataires et appliquer l'obligation de résultat	DREA, DGEP, Communes, Partenaires.
Contexte hydrogéologique difficile dans certaines zones (réalisation de forages négatifs à répétition, ...)	Approfondir la connaissance de la ressource en eau ; Combiner plusieurs méthodes et outils de recherches géophysiques avancées avec une obligation de résultat ; Encourager l'approche AEP Multi-Village.	Prestataires, MEEA et Partenaires
La non fonctionnalité de certaines structures de gestion des infrastructures d'AEP	Ferme implication des communes dans le suivi des structures de gestion ;	DREA; Partenaires ; Communes
Manque de texte pour la prise en charge des acteurs non étatiques	Diligenter l'adoption des textes y relatifs	MEEA, MEFP, MA TDS.

Source : Rapports régionaux bilan annuel 2024 du PN-AEP/ DGEP-MEEA

11.2. Etat de mise en œuvre des recommandations de la session précédente

Tableau 132 : Etat de mise en œuvre des recommandations de la précédente session

N°	Recommandation	Echéance	Responsable de mise en œuvre	Niveau de mise en œuvre	Observations
01	Dérouler le zonage en AEP sur toute l'étendue du territoire	Décembre 2025	DGEP	Non Réalisé	La recherche de financement est en cours

11.3. Propositions de recommandations

Le tableau ci-dessous présente un résumé des propositions de recommandations.

Tableau 133 : Recommandations

Recommandation	Echéance	Responsable de mise en œuvre
Rétablir la prise en charge des participants aux cadres de concertation du MEEA	Décembre 2025	MEEA
Dérouler le zonage des grands quartiers dans le cadre du processus d'accès à l'eau potable.	Décembre 2025	MEEA, Partenaires
Faire un plaidoyer pour la réalisation d'un laboratoire d'analyse de l'eau au sein des directions régionales en charge de l'eau	Décembre 2025	DGEP, DREA
Instaurer un cadre d'échange et de suivi des différents modes de gestion des systèmes d'AEP au niveau central	Continue	DGEP/MEEA
Intégrer le retrait des agréments techniques des prestataires défaillants dans la relecture de l'arrêté sur les agréments comme condition de suspension	Décembre 2025	DGEP, DGRE
Tenir chaque année une rencontre d'échange avec les prestataires intervenant dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement	Décembre 2025	DGEP

12 CONCLUSION

Au terme de l'exercice 2024, la mise en œuvre du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable a permis d'enregistrer des avancées significatives, bien que les résultats restent en deçà des ambitions initiales. Sur une prévision budgétaire globale de **63,386 milliards de francs CFA**, un montant total de **43,783 milliards de francs CFA** a été dépensé dont **14,205 milliards de francs CFA** en hors programmation. Le taux d'exécution financière est de **46,7 %** tandis que le taux d'exécution physique global de **60,6 %**. Au niveau national ; le taux d'accès à l'Eau Potable est de **78,6%**

En **milieu rural**, où le taux d'accès à l'eau potable est de **71,5 %**, les réalisations ont porté sur **1 401** forages neufs équipés de Pompe à Motricité Humaine, **122** systèmes d'adduction d'eau potable simplifiée (AEPS), **98** forages à gros débit, **482** forages réhabilités, ainsi que **17 études** environnementales et sociales et **9 études** de faisabilité pour des systèmes AEP multi-villages. Ces ouvrages ont permis d'améliorer la disponibilité de l'eau potable dans de nombreuses localités rurales, notamment au profit des populations déplacées internes (PDI), tout en posant les bases pour une extension future de la couverture.

En **milieu urbain**, où le taux d'accès à l'eau potable atteint **91,8 %**, les efforts se sont concentrés sur le renforcement des infrastructures existantes. Les réalisations incluent la pose de **282,1 km** de réseaux de distribution, la construction de **167** bornes fontaines, **600 m³** de capacités de stockage supplémentaires, ainsi qu'une augmentation de **44 822 m³/j** de la capacité de production. Ces interventions visent à répondre à la demande croissante en eau potable dans les zones urbaines et à assurer un service plus fiable et continu aux populations. Ces résultats traduisent une dynamique positive malgré certaines contraintes techniques, administratives et financières. Ils témoignent également de l'engagement des acteurs du secteur de l'eau et des collectivités territoriales à améliorer durablement l'accès à l'eau potable. Toutefois, un renforcement des efforts de planification, de coordination, de suivi et de mobilisation des ressources s'impose pour accélérer la mise en œuvre du programme et atteindre les objectifs d'un accès universel à l'eau potable d'ici 2030.